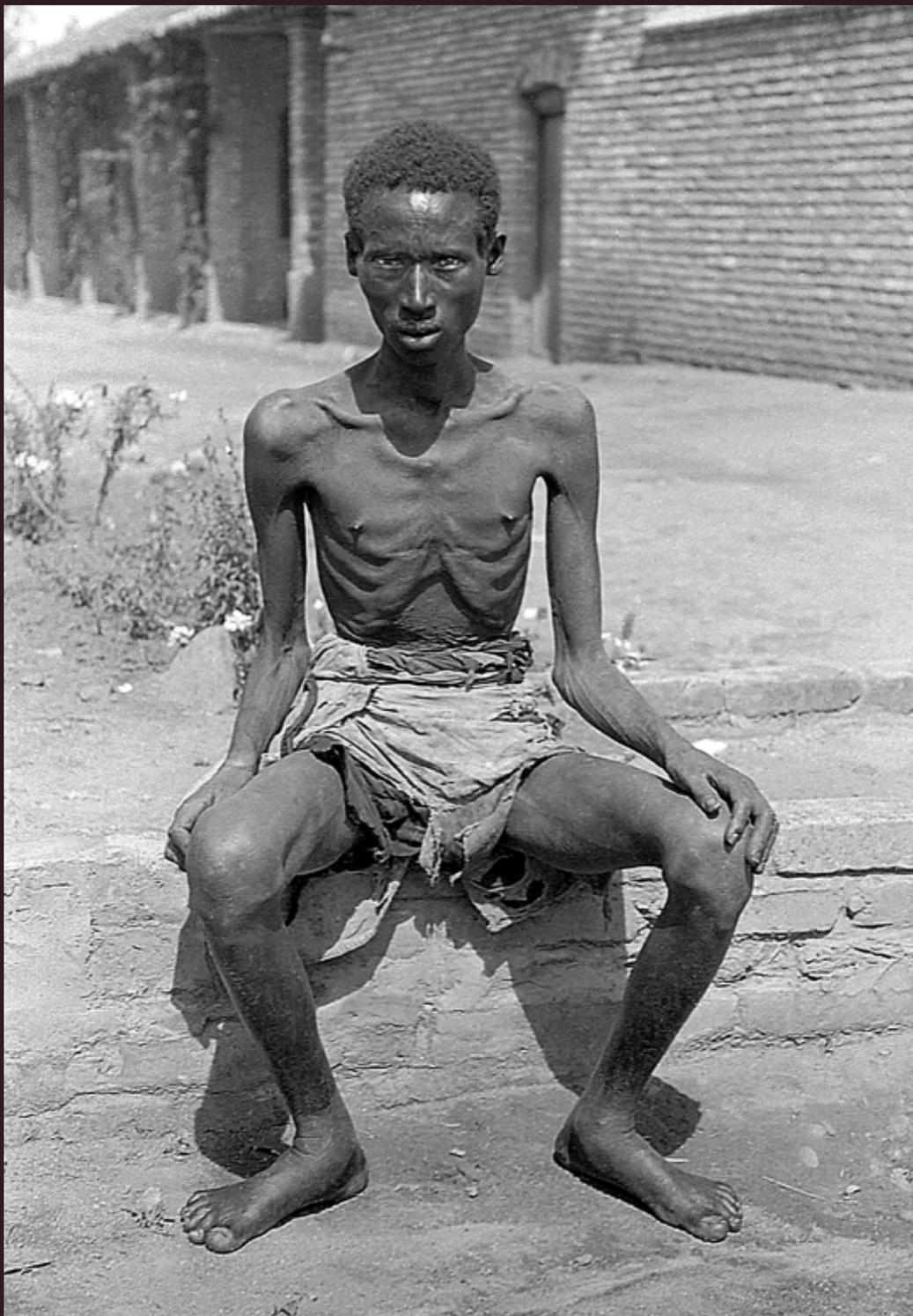


LA FAMINE *RUZAGAYURA*

(RWANDA, 1943-1944)

causes, conséquences et réactions des autorités



Dantès SINGIZA

COLLECTION DIGITALE
« DOCUMENTS DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES »

MUSÉE ROYAL
DE L'AFRIQUE
CENTRALE

Africa
Tervuren

© Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren (Belgique) 2011
www.africamuseum.be

Toute reproduction de cette publication à fin autre que privée ou éducative, que ce soit par impression, photocopie ou tout autre moyen est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Service des Publications du MRAC, Leuvensesteenweg 13, 3080 Tervuren, Belgique

ISBN : 978-9-0817-9404-6
Dépôt légal : D/2011/0254/21

Photo de couverture : photographie d'un affamé prise par le père Antoine Van Overschelde, qui était, au moment de la famine de 1943-1944, recteur du Petit Séminaire de Kabgayi dans lequel cet homme a dû se rendre. (Collection et © Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photos Service, Namur.)

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
Faculté de Philosophie et Lettres
Histoire

La famine *Ruzagayura* (Rwanda, 1943-1944) : causes, conséquences et réactions des autorités

Mémoire présenté en vue de l'obtention
du grade de maître en Histoire
par Dantès SINGIZA
sous la direction de Catherine LANNEAU

Année académique 2010-2011

Nous tenons à remercier Catherine Lanneau qui a dirigé ce mémoire. Ses conseils, sa disponibilité, sa patience et ses encouragements nous ont été d'une grande utilité. Nos remerciements s'adressent également à Francis Balace et Philippe Raxhon pour leur appui et leurs suggestions.

Nous remercions aussi Charles Kabwete Mulinda, Paul Rutayisire, Gamaliel Mbonimana, Danielle de Lame et Anne Cornet pour leurs conseils.

Nos remerciements s'adressent également aux responsables des Archives africaines, des Archives du KADOC, des Archives des Pères Blancs, des Archives des Sœurs Blanches et du service Photos des Pères Blancs pour leur accueil et leur assistance dans notre recherche.

Il nous faut aussi exprimer notre gratitude à la famille Nathanaël Hishamunda pour son hospitalité, son soutien et son encadrement lors de notre recherche à Rome.

Notre reconnaissance s'adresse encore à Venant Ntabomvura, aux Pères Paul Bourgois et Wenceslas de Renesse pour leur témoignage.

Qu'il nous soit enfin permis de remercier Julien Régibeau pour ses remarques et son soutien.

Table des matières

Table des matières.....	3
Sigles et abréviations	5
Glossaire.....	7
Introduction	8
Chapitre I : Aperçu sur le Rwanda et son histoire avant la famine <i>Ruzagayura</i>	14
1.1. Présentation du pays	14
1.2. Les crises alimentaires d’avant 1940	29
Chapitre II : Causes et expansion de la famine <i>Ruzagayura</i>	32
2.1. Les causes de la famine.....	32
2.1.1. Facteurs climatique et agronomique.....	32
2.1.2. L’effort de guerre	36
2.2. Territoires et catégories de la population touchés.....	47
Chapitre III : Réactions des autorités belges et rwandaises	53
3. 1. Attitude de l’administration belge	53
3.1.1. Les mesures de l’administration coloniale avant la famine.....	53
3.1.2. Attitude des autorités coloniales belges au moment de l’éclatement de la famine.....	57
3.1.3. Les mesures de lutte contre la famine.....	64
3.1.3.1. Les mesures à court terme	64
3.1.3.2. Les mesures à long terme	68
3. 2. L’attitude des chefs rwandais face à la famine <i>Ruzagayura</i>	74
3. 3. L’attitude du <i>Mwami</i> Mutara III Rudahigwa.....	81
3. 4. L’attitude des missionnaires catholiques et protestants.....	85
3. 5. Le retournement de la situation vivrière	89
Chapitre IV : Effets de la famine <i>Ruzagayura</i>	92
4.1. Les décès	92
4.2. Les déplacements de la population rwandaise.....	95
4.3. La criminalité.....	97
4.4. La remise en question de l’autorité des chefs, du <i>Mwami</i> , de l’administration belge et des missionnaires	100
Conclusion.....	104
Bibliographie	106
I. Sources.....	106

1.1. Sources inédites	106
1.1.1. Archives Générales du Royaume	106
1.1.2. Ministère belge des Affaires étrangères (Bibliothèque et Archives africaines) - Bruxelles	106
Correspondance.....	106
Rapports.....	106
Fiches du personnel	107
1.1.3. Archives du KADOC (Documentatie – en Onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenlevig – KULeuven).....	108
1.1.4. Archives de la Société des Missionnaires d’Afrique / Pères Blancs (Maison Généralice, Rome).....	108
1.1.5. Archives de la Société des Sœurs missionnaires de Notre Dame d’Afrique/Sœurs Blanches (Maison Généralice, Rome)	109
1.2. Sources officielles éditées.....	109
1.3. Souvenirs et témoignages.....	111
1.4 Sources publiées en ligne.....	111
1.5. Sources orales	111
II. Travaux et instruments de travail	111
ANNEXES	116
Annexe 1: Photographie d’un affamé.....	116
Annexe 2 : Photographie d’un enfant affamé	117
Annexe 3 : Photographie de jeunes hommes affamés	118
Annexe 4 : Photographie d’une femme et de son enfant.....	119
Annexe 5 : Photographie d’une file de personnes aux distributions de vivres	120
Annexe 6 : Photographie d’une distribution de vivres	121
Annexe 7 : Photographie du vice-gouverneur Eugène Jungers (2 ^e à partir de la droite)	122
Annexe 8 : Photographie du <i>Mwami</i> Mutara III Rudahigwa	123
Annexe 9 : Photographie du <i>Mwami</i> Mutara III Rudahigwa (en costume traditionnel) et du prince Étienne Rwigemera (en costume européen), en compagnie du Père Kiromba	124
Annexe 10 : Photographie du chef François Rwabutogo de la province du Buganza et de son épouse Thérèse.....	125
Annexe 11 : Photographie du chef Godefroid Kamuzinzi de la province du Bugoyi	126
Annexe 12 : Photographie du chef Semugeshi de la province du Bufundu.....	127
Annexe 13: Centres d’accueil.....	128
Annexe 14 : Carte du Rwanda.....	130

Sigles et abréviations

AGR : Archives générales du Royaume

a.i: ad interim

Agri: agricole

AI : Affaires Indigènes

AIMO: Affaires Indigènes Main-d'œuvre

BO: Bulletin Officiel

BORU: Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi

Cab : cabinet

CHUB : Centre hospitalier universitaire de Butare

CMS: Church Missionary Society

FP : Force Publique

FIN: Finances

Georuanda : Compagnie géologique et minière du Ruanda-Urundi

JP: Jean Paradis

KADOC : Documentatie-en Onderzoekcentrum voor Religie, Cultuur en Samenleving/Centre de Documentation et de Recherche : Religion-Culture-Société

Minetaïn : Société des mines d'étain du Ruanda-Urundi

MRAC : Musée royal de l'Afrique centrale

ONU : Organisation des Nations Unies

PRESCOBEL : Presse Coloniale belge

RA/RU : Rapports annuels Ruanda-Urundi

Ravit: Ravitaillement

RWA : Rwanda

SDN : Société des Nations

SBMPC : Société belge des Missions protestantes au Congo

SEC : Secrétariat

Sit/vi: situation vivrière

SOMUKI : Société minière de Muhinga et de Kigali

SPA : Service du Personnel d'Afrique

UCL : Université catholique de Louvain

UMI : University Microfilms International

UNR : Université nationale du Rwanda

Glossaire

Abagaragu : clients

Akazi : travail (obligatoire)

Amasaka : le sorgho

Amashaza : les petits pois

Babumbyi : potiers

Bakiga : habitants du Rukiga

Banyakissaka : habitants du Gisaka

Bijumba : patates douces. Au singulier, la patate douce se dit *ikijumba* ou *akajumba*

Icumbi : logement

Ikiraro : l'étable

Inama : la réunion

Kapitula : une culotte

Kilongozi (du verbe swahili *kuongoza* ou diriger) : surveillant des travaux. Son pluriel est *bilongozi*. Durant la période coloniale, le *Kilongozi* est un agent chargé d'assister le sous-chef dans son travail.

Ubuhake : le clientélisme (pastoral)

Umukuru w'inama : le chef de l'action catholique

Umushogoro : les feuilles de haricots

Umutsima : la pâte de sorgho

Urugo : le domicile ou le foyer

Utuboga : les légumes

Introduction

Au Rwanda, les famines font partie de ces phénomènes sociaux qui jalonnent l'histoire précoloniale et coloniale¹. En raison de leur récurrence et de leur multiplicité, elles ont valu au « Pays des Mille Collines », où elles portent chacune un nom propre, d'être aussi connu comme le « Pays des famines »².

De plus, dans une société à tradition orale comme l'est la société rwandaise, les famines ont servi, contre toute attente, de repères chronologiques, au même titre que les autres faits politiques, économiques et sociaux : certaines personnes situent un phénomène donné en faisant référence à une famine ou à un autre fait historique³.

Les famines évoquées, le plus souvent, pour les périodes précoloniale et coloniale sont, à titre d'exemple, les famines *Rukungu*, *Ruyaga*, *Rwakabaga*, *Rumanura*, *Rwakayihura*, *Ruzagayura*, etc. La dernière, la famine *Ruzagayura*, est l'objet de cette étude. Elle survient au Rwanda en 1943 et se termine vers la fin de 1944. Elle intervient donc durant la Deuxième Guerre mondiale et constitue ainsi l'une des manifestations de ce conflit au Rwanda.

La famine *Ruzagayura* survient aussi au moment où le Rwanda est, tout comme son voisin du Sud, le Burundi, un territoire sous mandat de la Société des Nations. Il évolue, depuis 1924, sous un système d'administration dite « indirecte » : il est gouverné par la Belgique, représentée, sur le terrain, par le gouverneur général du Congo, à ce moment, Pierre Ryckmans⁴. Celui-ci est assisté par un vice-gouverneur général qui a autorité sur le Ruanda-Urundi et qui est, au moment de la famine, Eugène Jungers⁵. Ce dernier a sous ses ordres le

¹ Entre 1924 et 1962, le Rwanda est successivement un territoire sous mandat, puis, plus tard, un territoire sous tutelle de la Belgique. Il n'est donc pas, à proprement parler, une colonie, au même titre que le Congo. Néanmoins, le mot « colonisation » et les adjectifs « colonial », « précolonial » et « post-colonial » sont utilisés dans ce travail pour plus de clarté.

² HASQUIN Hervé, *Dictionnaire d'histoire de Belgique : les hommes, les institutions, les faits, le Congo Belge et le Ruanda-Urundi*, Namur, Didier Hatier, 2000, p. 568 ; RYCKMANS Pierre, *Dominer pour servir*, Bruxelles, L'Édition Universelle, 1948, p. 189

³ Au Rwanda, il y a des personnes qui ne connaissent pas leur date de naissance exacte. Elles savent seulement qu'elles sont nées peu de temps, avant ou après, la famine *Ruzagayura*.

⁴ Pierre Ryckmans naît à Anvers le 26/11/1891. Il fait des études de philosophie et de droit à l'Université de Louvain obtenant les grades de bachelier en philosophie et de docteur en droit. Lors de la Première Guerre mondiale, il s'engage comme volontaire dans l'armée belge. En 1925, il devient le résident du Burundi. Entre 1928 et 1934, il exerce les professions d'avocat et de professeur à l'Université coloniale et à l'Université de Louvain. En 1934, il est désigné gouverneur-général du Congo. Il exerce cette fonction jusqu'en 1946, année au cours de laquelle lui succède Eugène Jungers. Par la suite, il est nommé représentant de la Belgique au Conseil de tutelle de l'ONU. Dès 1951, il exerce en même temps les fonctions de commissaire à l'énergie atomique. Il prend sa retraite en 1957 et décède, à Bruxelles, deux ans plus tard, le 18/2/1959. (GILLE A et VAN DEN ABELE M, « RYCKMANS Pierre-Maria-Joseph », in Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, *Biographie Belge d'Outre-Mer*. VII, Fascicule A, Bruxelles, 1989, p. 416-426)

⁵ Eugène Jungers naît à Messancy, dans la province du Luxembourg, le 10/7/1888. Il fait des études de droit à l'Université de Liège où il décroche un doctorat en 1910. Il est affecté au Congo en 1911. En 1913, il devient substitut du Procureur du roi à Boma. En 1917, il devient procureur du roi, à Lusambo, à Boma et à Léopoldville. En 1922, il est nommé juge au tribunal de 1^{ère} instance à Léopoldville. Il devient le conseiller de la Cour d'Appel en 1925, puis président de la même Cour, en 1928. Il est désigné vice-gouverneur général du Ruanda-Urundi en 1932, puis gouverneur-général du Congo en 1946. En 1951, il devient le président de l'Office des transports du Congo. Il dirige en même temps les pêcheries maritimes. Il est anobli par le roi en 1956 et

résident du Rwanda, Jean Paradis¹, puis plus tard, Georges Sandrart². Le résident encadre, à son tour, les administrateurs et les agents des huit territoires du Rwanda. Ces autorités coloniales belges s'appuient sur les autorités locales, à savoir le *Mwami* Mutara III Rudahigwa³, les chefs des provinces et les sous-chefs des collines. Ces derniers agents, les chefs et les sous-chefs, sont à la fois sous le pouvoir du *Mwami* et de l'administrateur de leur territoire⁴.

Cette famine survient aussi dans un pays dont la population est, depuis quelques temps, évangélisée par les missionnaires catholiques et protestants. Ces missionnaires appartiennent, entre autres, à la Société des Missionnaires d'Afrique ou Pères Blancs, à la *Church Missionary Society*, une société anglicane, à la Société belge des Missions protestantes au Congo, à l'Eglise adventiste du 7^e jour et aux églises baptiste, pentecôtiste et méthodiste libre⁵.

En outre, par sa gravité et son caractère quelque peu récent, la famine *Ruzagayura* est longtemps restée dans la mémoire collective, au risque même d'éclipser d'autres famines.

meurt, à Bruxelles, le 17/9/1958. (VAN DEN ABEELE M, « JUNGERS Eugène », in Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, *Biographie Belge d'Outre-Mer*. VI, Bruxelles, 1989, p. 562-566) ; voir annexe 7

¹ Jean Paradis naît à Marcinelle, dans le Hainaut, le 2/7/1905. Docteur en droit de l'Université catholique de Louvain, il intègre l'École coloniale de Bruxelles puis est affecté au Congo, en 1929, en tant qu'administrateur territorial. Il devient substitut du Procureur du Roi en 1934. Il est nommé résident du Rwanda en 1939, puis gouverneur de la province du Kivu en 1946. Il prend sa retraite en 1953 et meurt, à Ixelles, le 4/6/1955. (WILLAERT M, « PARADIS Jean Joseph Ghislain », in Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, *Biographie Belge d'Outre-Mer*. VII, Fascicule C, Bruxelles, 1989, p. 312-314 ; Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. K510/3160, Fiche matricule Jean Paradis)

² Georges Sandrart naît, à Jodoigne, le 7/12/1899. Il effectue une année d'études de philosophie et lettres à l'Université de Bruxelles puis suit les cours de l'École coloniale. Il devient agent territorial au Rwanda en 1924. Il est nommé administrateur territorial du Rukira, en 1928, puis, plus tard, de Kigali. En 1939, il est promu au rang de résident-adjoint du Rwanda. En 1941, il est nommé résident-adjoint du Burundi, avant d'être promu résident. Il est affecté au Rwanda en 1944 et y reste jusqu'en 1951. Il rentre, par la suite, en Belgique où il est nommé directeur du Centre d'Information et de documentation du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Il décède, à Woluwe-St-Pierre, le 16/12/1973. (GILLE A, « SANDRART Georges-Victor », in Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, *Biographie Belge d'Outre-Mer*. VII, Fascicule B, Bruxelles, 1989, p. 335-336 ; Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. K588/3582, Fiche matricule Georges Sandrart)

³ Mutara III Rudahigwa naît en mars 1911. Il est le fils du *Mwami* Yuhi V Musinga et de l'*Umugabekazi* Nyiramavugo III Kankazi Radegonde. Il suit les cours de l'École des fils de chefs de Nyanza entre 1919 et 1924 et devient, par la suite, secrétaire de son père. En 1929, il devient chef de la province du Nduga-Marangara. Il est intronisé le 16/11/1931. Deux plus tard, il épouse Nyiramakomari et la répudie en 1941. Il épouse, en secondes noces, Rosalie Gicanda le 18/1/1942. Mais, leur mariage reste sans descendance. Baptisé le 17/10/1943, Mutara Rudahigwa est alors prénommé Charles-Léon-Pierre et a le gouverneur Pierre Ryckmans pour parrain. Il meurt le 25/7/1959 à Bujumbura, dans des circonstances mal éclaircies. En 2004, le gouvernement rwandais l'élève au rang de héros national du Rwanda. (HARROY Jean-Paul, « MUTARA III Charles-Léon-Pierre-Rudahigwa », in Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, *Biographie Belge d'Outre-Mer*. VII, Fascicule C, Bruxelles, 1989, p. 768-771 ; BUSHAYIJA Antoine, « Fiche biographique et mariage de Rudahigwa », in *Dialogue* n° 188, avril-juillet 2009, p. 7) ; voir annexe 8

⁴ SINDAYIGAYA Hubert, *Évolution de l'organisation politique et sociale du Ruanda-Urundi (1931-1952)*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, UCL, 1973, p. 96

⁵ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement. Antécédents historiques et conquêtes de la révolution rwandaise*, Bruxelles, Editions de Boeck, Kigali, Editions rwandaises, 1972, p. 141-142

Néanmoins, il est étonnant de constater le nombre restreint d'études qui l'évoquent. Les articles d'Alexis Kagame¹, de Bernard Lugan² et de Roger Heremans³ posent un regard sur cette famine, notamment sur ses effets sur la population et le paysage rwandais.

Les ouvrages de Laurent Gakuba⁴, d'Alexis Kagame⁵ et de Justin Kalibwami⁶ mettent le lecteur au courant des causes de cette famine. Ils l'informent également de l'attitude observée par les autorités coloniales et rwandaises au moment de cette tragédie. Ils parlent aussi des effets de cette famine.

Le mémoire d'Augustin Mbandahe⁷ ainsi que les thèses de Paul Rutayisire⁸, d'Ian Linden⁹, de Joseph Ngomanzungu¹⁰ et de Leonard Rwanyindo¹¹ évoquent l'attitude des missionnaires catholiques et protestants durant cette famine.

La thèse de Catherine Newbury¹² reconstitue le domaine d'extension de cette famine et parle ainsi de son ampleur au pays.

Toutes ces études contribuent à la connaissance de cette catastrophe et de son ampleur. Elles fournissent des informations de base sur elle et suggèrent des pistes de recherche. Cependant, la famine *Ruzagayura* y est traitée de manière secondaire : elle ne constitue pas l'objet principal de leur propos, d'où la simplification dans l'exposé des faits et l'émergence des questions qui restent souvent sans réponses.

De ce fait, la présente étude essaie de pallier cette lacune. Elle soulève certaines des questions qui sont, le plus souvent, posées, à savoir : quelles sont les causes de la famine *Ruzagayura* ? À quel moment précis commence-t-elle ? S'est-elle répandue sur tout le territoire du pays ? Quels sont les territoires les plus affectés ? Comment la population rwandaise a-t-elle survécu à cette catastrophe ? Quelle est l'attitude des autorités coloniales

¹ KAGAME Alexis, « Les poètes du Ruanda et la famine », in *Jeune Afrique*, IV, n°9, (1950), p. 5-13

² LUGAN Bernard, « Famines et disette au Rwanda », in *Cahiers d'Outre-mer*, 38 (150), (1985), p. 151-174

³ HEREMANS Roger, « Agriculture et paysages rwandais à travers des sources missionnaires (1900-1950) », in *Cultures et Développement*, vol 14/1, (1982), p. 3-41

⁴ GAKUBA Laurent, *Rwanda 1931-1959. Dernières décennies de la monarchie sous la colonisation belge*, Paris, La Pensée Universelle, 1992, p. 60-63

⁵ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda, Tome 2 : 1853-1972*, Butare, Editions de l'Université nationale du Rwanda, 1975, p. 206-209

⁶ KALIBWAMI Justin, *Le catholicisme et la société rwandaise, 1900-1962*, Paris, Société Nouvelle Présence Africaine, 1991, p. 257

⁷ MBANDAHE Augustin, *L'action de l'église catholique dans le domaine de la santé au Rwanda (1922-1952)*, mémoire de licence inédit, UCL, Louvain-la-Neuve, 1990, p. 104

⁸ RUTAYISIRE Paul, *La christianisation du Rwanda (1900-1945). Méthode missionnaire et politique selon Mgr Classe*, Fribourg, Editions universitaires, 1987, p. 158

⁹ LINDEN Ian, *Church and revolution in Rwanda*, Manchester, Manchester University Press, 1977, p. 207

¹⁰ NGOMANZUNGU Joseph, *L'épiscopat de Mgr Laurent Deprimoz (1943-1955) : une période de consolidation de la foi et de rwandisation de l'Eglise dans une société en transformation*, Thèse de doctorat en Histoire religieuse, Rome, Université pontificale grégorienne, Faculté d'Histoire et de Biens Culturels de l'Eglise, 2010, p. 91-93

¹¹ RWANYINDO Leonard, *Le bilan du travail missionnaire de la Société belge des Missions protestantes au Congo au Rwanda de 1921 à 1959*, Thèse de doctorat en théologie, inédit, Faculté universitaire de Théologie protestante de Bruxelles, année académique 2003-2004, p. 173

¹² NEWBURY Catharine, *The cohesion of oppression: a century of Clientship in Kinyaga*, Thèse de doctorat, Rwanda, Ann Arbor, UMI, 1977, p. 263-264

au moment de la famine ? Sont-elles immédiatement mises au courant dès l'éclatement de cette famine ? Si c'est le cas, comment évaluent-elles la situation ? Quelle est l'attitude respective du vice-gouverneur général Eugène Jungers, des résidents Jean Paradis et Georges Sandrart et des administrateurs des huit territoires du Rwanda ? Quelle est l'attitude du *Mwami* Mutara III Rudahigwa, des chefs de provinces et des sous-chefs de collines ? Quelle est l'attitude des missionnaires catholiques et protestants ? À quel moment la famine *Ruzagayura* prend-elle fin et quels sont les facteurs qui expliquent cette fin ? Quelles sont les conséquences de la famine *Ruzagayura* ?

Notre étude essaie d'apporter des réponses à toutes ces questions et insiste particulièrement sur l'analyse de l'attitude observée par les autorités coloniales et rwandaises et par les missionnaires chrétiens.

La quête des réponses aux questions mentionnées a exigé, d'abord, un dépouillement des documents d'archives se trouvant aux Archives africaines du Ministère des Affaires étrangères belge. Ces documents, importants pour l'étude de l'histoire coloniale et post-coloniale du Rwanda, contiennent, dans les fonds RWA 426, RWA 427 et RWA 105, la correspondance entre les différentes autorités coloniales et rwandaises. Ils sont aussi constitués de rapports annuels du vice-gouvernorat général, des rapports annuels de la résidence du Rwanda ainsi que des rapports annuels et agricoles des huit territoires du Rwanda. Ces rapports sont conservés dans le fonds des rapports annuels du Ruanda-Urundi ou le fonds RA/RU.

Les Archives africaines contiennent aussi un dossier évoquant l'attitude du *Mwami* Mutara III Rudahigwa durant la famine *Ruzagayura*. Ce dossier, RWA 5(8), est constitué de lettres échangées, d'une part, entre le *Mwami* Mutara III Rudahigwa et le vice-gouverneur général Eugene Jungers et d'autre part, entre ce dernier et le gouverneur-général du Congo, Pierre Ryckmans. Certaines de ces lettres sont recommandées et confidentielles. Ce dernier trait révèle certes leur importance et suscite un certain intérêt pour la nature et la richesse de leurs informations. Néanmoins, cela n'implique pas que leur contenu soit nécessairement conforme à la vérité.

Les Archives africaines conservent aussi les dossiers du service du personnel d'Afrique (SPA). Ces dossiers donnent des informations sur le parcours des fonctionnaires coloniaux.

Dans l'ensemble, le dépouillement des documents des Archives africaines a fourni une partie de réponses aux questions relatives aux causes de la famine *Ruzagayura*, à son ampleur et à ses effets. Des informations sur l'attitude des missionnaires, des autorités coloniales et rwandaises ont été aussi collectées à ce moment.

Par la suite, d'autres réponses sont venues du dépouillement des archives du KADOC/Leuven. Ces archives recèlent, entre autres, le fonds des Pères Blancs et celui du ministre des Colonies d'alors, Albert de Vleeschauwer.

Le premier fonds, le fonds des *Archief Witte Paters Noviciaat Varsenare*, 3-4, contient un manuscrit du Père Pauwels de la Société des Missionnaires d'Afrique. Ce manuscrit intitulé

« Ce que plantent, mangent et boivent nos Banyaruanda », nous a renseigné sur les activités, les habitudes et les interdits alimentaires du Rwanda précolonial.

Le deuxième fonds, celui d'Albert de Vleeschauwer, contient le dossier n°473 relatif à « l'organisation et à la politique de l'administration au Congo belge à l'égard, entre autres, de la famine au Ruanda-Urundi ». Ce dossier contient la correspondance entre le vice-gouverneur général du Ruanda-Urundi et le gouverneur général du Congo et celle entre ce dernier et le ministre des colonies se trouvant à Londres. La consultation de cette correspondance a ainsi servi à enrichir nos informations sur l'attitude du *Mwami Mutara Rudahigwa*, les mesures prises par le vice-gouverneur général ainsi que l'étendue et les effets de la famine.

Ensuite, les archives de la Société des Missionnaires d'Afrique ou Pères Blancs ont été consultées à Rome. Ces archives sont constituées de diaires des missions, du rapport annuel de la Congrégation entre 1939 et 1945 ainsi que de la correspondance des missionnaires.

Vingt diaires de dix-sept missions et paroisses réparties sur l'ensemble du pays ont été consultés. Ces diaires renseignent notamment sur les causes, la portée et les conséquences de la famine *Ruzagayura* ainsi que sur l'attitude des missionnaires, des chefs rwandais et des autorités coloniales. En consultant ces diaires, nous nous sommes centré sur la période 1940-1945.

Le rapport annuel de la congrégation, consultable également en ligne¹, présente la situation du Rwanda entre 1939 et 1945. Il propose également un résumé sur la famine *Ruzagayura*, ses causes, son ampleur, ses effets et sur l'attitude de différents acteurs.

La correspondance des missionnaires contient les lettres échangées, d'un côté, entre le Supérieur général de la Congrégation et le vicaire apostolique du Rwanda, Mgr Léon Paul Classe et de l'autre, entre le Supérieur général et les Pères des missions. Cette correspondance revient sur le rôle joué par l'administration coloniale dans la lutte contre la famine *Ruzagayura*.

Les photographies des acteurs et des victimes de la famine ont été aussi collectées auprès de la photothèque des Pères Blancs de Rome et celle des Pères Blancs de Namur. La photothèque des Pères Blancs de Namur contient les photographies de victimes. Cependant, il n'a pas été possible de connaître ni l'identité du photographe, ni le lieu et la date des clichés. Nous savons simplement que ceux-ci proviennent du fonds du Père Antoine van Overschelde. Par recoupement, il est à supposer que ces photographies représenteraient les affamés de Kabgayi car le Père A. van Overschelde est, au moment de la famine, recteur du petit séminaire de Kabgayi².

Par la suite, le dépouillement des archives de la Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique ou Sœurs Blanches a apporté d'autres réponses. En effet, les informations

¹ <http://www.misafr.org/>

² VAN DER WEYDEN J., « Wat gebeurt er in Rwanda ? », in *Nieuw Afrika*, LXII, 1-2, (1946), p. 13; VAN OVERSCHELDE Antoine, «Le Vicariat du Ruanda», in *Lovania*, n°10, (1946), p. 31

sur les causes et les effets de la famine, l'attitude des chefs rwandais et des autorités coloniales sont ressorties de la consultation des diaires et des rapports annuels des Sœurs Blanches.

Certaines de nos questions de recherche ont été également soumises aux témoins de la famine *Ruzagayura*. Ces témoins sont le Dr Venant Ntabomvura¹, le Père Paul Bourgois² et le Père Wenceslas de Renesse³.

Le Dr Venant Ntabomvura est âgé de 17 ans au moment de la famine *Ruzagayura*. Il poursuit alors des études d'assistant médical au Groupe scolaire d'Astrida, tenu par les Frères de la Charité de Gand. Une partie de ses informations lui vient des souvenirs transmis par ses parents. Il nous a parlé, par courriel, de la sécheresse ayant entraîné la famine *Ruzagayura*, de l'ampleur de celle-ci, de la distribution des vivres telle qu'effectuée par les missionnaires catholiques ainsi que des mesures prises par les autorités coloniales.

Le Père Paul Bourgois est membre de la Société des Missionnaires d'Afrique. Il arrive au Rwanda en avril 1946, après la famine. Il est alors âgé de 26 ans et est tout de suite affecté à Kabgayi. Il a partagé avec nous, lors d'une interview, les souvenirs que d'autres personnes lui ont transmis. Il nous a aussi renseigné sur la période de l'après-1945.

Le Père Wenceslas de Renesse est lui aussi un prêtre de la Société des Missionnaires d'Afrique. Il arrive au Rwanda, en janvier 1944, à l'âge de 28 ans. Il est alors placé à la mission de Rwaza, dans le Bugarura, l'une des provinces les plus affectées par la famine. Son témoignage, recueilli au cours d'une interview, recèle des informations sur l'ampleur et les effets de cette famine ainsi que sur le rôle joué par les missionnaires et l'administration coloniale dans la lutte contre la famine.

D'une manière concrète, les réponses à nos questions de recherche sont fournies à travers quatre chapitres.

Le premier chapitre reconstitue brièvement l'histoire du Rwanda, sous les périodes précoloniale et coloniale allemande. Il évoque également la période du mandat belge ainsi que les crises alimentaires d'avant 1940.

Le deuxième chapitre traite des causes et de l'ampleur de la famine *Ruzagayura*.

Le troisième chapitre évoque l'attitude des autorités coloniales, des autorités rwandaises et des missionnaires chrétiens. Il parle aussi du dénouement de cette catastrophe.

¹ Venant Ntabomvura naît le 4/4/1926 à Gisagara, dans la préfecture de Butare. Il a fait des études de médecine au Groupe Scolaire d'Astrida et à l'Université nationale du Rwanda. Il est actuellement médecin au Centre hospitalier universitaire de Butare (CHUB).

² Le Père Paul Bourgois naît à Bruxelles le 15/5/1920. Il adhère, en 1938, à la Société des Missionnaires d'Afrique/Les Pères Blancs. Il est ordonné prêtre en 1945. Il arrive au Rwanda en 1946 et y passe 59 ans. Il rentre définitivement en Belgique en 2005. Il vit actuellement à Bruxelles. (BOURGOIS Paul, entretien oral, 30/03/2011)

³ Le Père Wenceslas de Renesse naît au Havre en 1916. Il entre au séminaire des Pères Blancs à Grimm, en 1936. Ordonné prêtre en 1942, le Père de Renesse arrive au Rwanda en janvier 1944. Il vit à Bruxelles. (DE RENESSE Wenceslas, entretien oral, 06/04/2011)

Le quatrième chapitre examine les effets de la famine *Ruzagayura*, à la fois, sur la population rwandaise et sur le pouvoir tant colonial que rwandais.

Chapitre I : Aperçu sur le Rwanda et son histoire avant la famine *Ruzagayura*

1.1. Présentation du pays

Petit pays de l'Afrique Centrale, le Rwanda se situe d'une manière précise dans la région des Grands Lacs. Il a une superficie de 26338 km² dont 24668 km² sont occupées par les terres et 1670 km² autres par les eaux¹.

Le Rwanda est limité au Nord par l'Ouganda, au Sud, par le Burundi (ex-Urundi), à l'Est par la Tanzanie (ancienne Tanganyika) et à l'Ouest par la République Démocratique du Congo (ancienne République du Zaïre). Il est donc géographiquement enclavé.

Le relief du Rwanda est caractérisé par une alternance de plateaux et de massifs montagneux dont les plus hauts sommets, ceux des volcans du Nord du pays, atteignent environ 4500 mètres². La multiplicité des montagnes du Rwanda, plus remarquables à l'Ouest et presque inexistantes à l'Est, ont valu au pays d'être désigné et connu comme le « Pays des Mille Collines »³.

Le Rwanda est traversé par la rivière Nyabarongo, considérée comme la source la plus éloignée du fleuve Nil⁴. Cette rivière traverse différentes régions du pays, où elle est désignée sous plusieurs noms : Nyabarongo au centre et au Nord du pays, Akanyaru au Sud et Akagera à l'Est. Le Rwanda est également humidifié par les lacs Bulera et Ruhondo au Nord, le lac Muhazi au Centre, le lac Ihema à l'Est, les lacs Cyohoha, Rweru, Sake, Mugesera au Sud et le lac Kivu à l'Ouest.

Le Rwanda dispose d'un climat tropical dont la température moyenne tourne autour de 19°C. Il connaît, tout au long de l'année, quatre saisons alternatives : la petite saison sèche (décembre-janvier-février), la grande saison des pluies (mars-avril-mai), la grande saison sèche (juin-juillet-août) et la petite saison des pluies (septembre-octobre-novembre).

Le *Pays des Mille Collines* a, de tout temps, eu une population dense. Cette population, les *banyarwanda*, parle une même langue, le *Kinyarwanda*. Elle se répartit en dix-huit clans ou *amoko*⁵ dont les principaux sont, à titre d'exemple, les clans des *banyiginya*, des *bega*, des *bazigaba*, des *bagesera*, des *basinga*, des *bacyaba*, des *bakono*, des *batsobe*, etc. À l'intérieur de ces clans, les Rwandais font également partie des lignages ou *imiryango* dont la

¹ Central Intelligence Agency, *The World Factbook. Rwanda. Geography* [en ligne], <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/rw.html>, (Page consultée le 04/08/2011)

² Le volcan Kalisimbi a une hauteur de 4519 mètres. GROUPE JEUNE AFRIQUE. Les Guides Ecofinance, *Le Rwanda. Le pays et son potentiel économique*, 2005, p. 8

³ Ibidem

⁴ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement...Op.cit*, p. 5

⁵ D'HERTEFELT Marcel, *Les clans du Rwanda ancien. Eléments d'ethnosociologie et d'ethnohistoire*, Tervuren, MRAC, 1971, Annexes, Tableaux 1 et 2

particularité est de descendre d'un même ancêtre historiquement connu¹. Les lignages des *bahindiro*, des *baryinyonza*, des *bakagara*, des *banana*, des *baka*, des *bagagi*, des *benegitore*, des *beneforongo*, des *banyabyinshi* sont également à citer.

Durant la période précoloniale, les Rwandais font aussi partie de trois classes sociales, à savoir les Hutu, les Tutsi et les Twa. Ces classes tendent à se différencier par leurs activités économiques : les Hutu pratiquent l'agriculture, les Tutsi, l'élevage et les Twa, la poterie². Néanmoins, il faut souligner que tous les Hutu ne pratiquent pas absolument l'agriculture, que tous les Tutsi ne sont pas des éleveurs et que tous les Twa ne sont pas des potiers. Certains Hutu sont des éleveurs, certains Tutsi vivent de l'agriculture et certains Twa sont soit agriculteurs, soit éleveurs voire chasseurs. De plus, il convient de relever que le passage d'une classe sociale à une autre est aussi fréquent que le changement d'une activité économique à une autre³. Au sujet d'activités économiques, les Rwandais pratiquent justement, durant la période précoloniale, l'agriculture, l'élevage, la chasse, la poterie, la métallurgie, la vannerie, la boissellerie, la tannerie, la pêche, l'échange occasionnel des biens et des services. Ils cultivent et se nourrissent des haricots, des patates douces, de l'éleusine, du sorgho, des courges, des ignames, du blé, des bananes, de la colocase, des épinards, etc⁴. Ils plantent aussi le ficus, l'acacia, etc. Ils élèvent les vaches de type *Ankolé*, les chèvres, les moutons, les poules, les chiens, ... La vache constitue l'animal favori des Rwandais⁵. Elle est notamment appréciée pour son lait, sa viande, son sang, sa prestance, son importance culturelle, la beauté de ses cornes ou la couleur de sa robe, ... etc⁶.

En outre, les Rwandais chassent l'antilope, le guib, le phacochère, le buffle, l'éléphant, le serval, l'impala, etc⁷. Ils fabriquent des pots, des cruches, des pipes, des marmites en terre, le plus souvent, cuite⁸. Ils forgent aussi des houes, des serpettes, des glaives, des poignards, des couteaux, des marteaux, des haches, des bracelets, des clochettes, des pointes de lance et de flèche en métal et d'autres objets ornementaux⁹. Ils confectionnent également, à l'aide de végétaux variés, des nattes, des paniers, des corbeilles, des couvercles, des panneaux de cloison, des coussinets, des couronnes, des greniers, des huttes, des palanquins, des boucliers, des nasses, des capuchons de pluie, des étagères de pots à lait, l'enclos des huttes, etc¹⁰. Ils fabriquent des Calebasses, des pots à lait, des boucliers, des pirogues, des cithares, des

¹ VANSINA Jan, *Le Rwanda ancien. Le royaume nyiginya*, Paris, Karthala, 2001, p. 48

² *Idem*, p. 173

³ KAYIHURA Michel, « Composantes et relations sociales au Rwanda précolonial, colonial et post-colonial », in BYANAFASHE Déogratias (dir), *Les Défis de l'historiographie rwandaise, T.1 : Les faits controversés*, Butare, Éditions de l'Université nationale du Rwanda, 2004, p. 165-166

⁴ VANSINA Jan, *Le Rwanda ancien... Op.cit.*, p. 35

⁵ *Idem*, p. 111

⁶ TORRENS Antoine, *Vaches rwandaises. La place des vaches dans la culture rwandaise*, [en ligne], <http://vachesrwandaises.canalblog.com/>. (Page consultée le 4/8/2011)

⁷ KADOC. *Archief Witte Paters Noviciaat Varsenare*, 3-4, Père PAUWELS M, *Ce que plantent, mangent et boivent nos Banyaruanda*.

⁸ KANIMBA Célestin et MESAS Thierry, *Les arts du feu au Rwanda. Poterie et fer forgé*, Saint-Maur, Éditions SÉPIA, 2004, p. 8

⁹ *Idem*, p. 18 ; p. 28

¹⁰ KANIMBA Célestin et MESAS Thierry, *Artisanat au Rwanda. La vannerie*, Saint-Maur, Éditions SÉPIA, 2000, p. 2 ; p. 18 ; p. 20

tambours, des barattes¹. Ils confectionnent des habits, des porte-bébés en peaux de vaches, en écorces de ficus, en peaux de mouton².

Les populations riveraines du lac Kivu pêchent parfois le poisson à l'aide de nasses³.

Les Rwandais pratiquent aussi à l'occasion le troc des vivres, du lait, du gibier, de la vannerie, des objets en fer contre d'autres biens comme le gros et le petit bétail, le sel, les perles, le cuivre, les cauris ou contre des services tels que la culture des champs, le portage, la garde militaire, etc⁴.

Durant la période précoloniale, l'échange de biens et de services se fait aussi dans le cadre du clientélisme pastoral, *ubuhake* et du clientélisme foncier, *ubukonde*. À travers le clientélisme pastoral, le client, *umugaragu* obtient une ou plusieurs vaches de son patron, *shebuja*. Celui-ci lui concède cette (ces) vache (s) en échange de sa fidélité et de différentes prestations comme la culture des champs, la garde de son enclos, la construction de sa palissade, etc⁵. Avec le clientélisme foncier, le client, *umugererwa*, obtient un lopin de terre du patron, *umukonde*, en échange de sa récolte, de ses services, d'une cruche de bière, etc⁶.

Peuple de tradition orale, les Rwandais ne connaissent pas l'écriture durant la période précoloniale. En revanche, ils développent, tout au long des siècles, le *Kinyarwanda* et son parler, à travers notamment la poésie, la chanson, le récit historique, les contes, les proverbes, la généalogie, le code ésotérique, etc.

Par ailleurs, ils croient en un seul Dieu, *Imana*, en son œuvre de création, en sa richesse et en sa primauté, d'où les noms *Rurema* (le créateur), *Rugira* (le nanti) et *Iyakare* (le premier) qui sont utilisés pour le désigner⁷. Ils le vénèrent à travers les anthroponymes⁸. Les Rwandais pratiquent aussi la divination⁹. Ils rendent également un culte à leurs ancêtres (*guterekera*) ou aux esprits des hommes mythiques tels que Lyangombe, Nyabingi, etc¹⁰.

En outre, leur vie est inspirée par le respect de certaines valeurs culturelles comme *ubupfura* (la noblesse de cœur), *ubuntu* (la générosité), *ubwenge* (la sagesse), *ubumwe* (l'unité), *ubutwari* (le courage), *uburere* (la bienséance), *ubworoherane* (la tolérance), *ubwangamugayo* (honnêteté), etc¹¹. Ils désapprouvent les anti-valeurs comme *ubugambanyi*

¹ KANIMBA Célestin et MESAS Thierry, *Artisanat au Rwanda... Op cit*, p. 4 ; p. 24

² *Idem*, p. 26

³ KANIMBA Célestin et MESAS Thierry, *Artisanat au Rwanda... Op.cit*, p. 26

⁴ VANSINA Jan, *Le Rwanda ancien... Op.cit*, p. 43-44

⁵ KAYUMBA Charles « Le Système de Clientélisme Pastoral (Uuhake) », in BYANAFASHE Déogratias (dir), *Les Défis de l'historiographie rwandaise, T.1... Op.cit*, p. 207-208

⁶ VANSINA Jan, *Le Rwanda ancien. Op.cit*, p. 56-57 ; LINDEN Ian, *Christianisme et pouvoirs au Rwanda (1900-1990)*, Paris, Karthala, 1999, p. 26

⁷ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit*, p. 64

⁸ *Ibidem*. Par exemple, Habyarimana=c'est Dieu qui accorde la descendance ; Hakizimana=c'est Dieu qui guerit, etc.

⁹ *Idem*, p. 65

¹⁰ *Idem*, p. 68 ; VANSINA Jan, *Le Rwanda ancien. Op.cit*, p. 55-56 ; MURASANDONYI Théodomir, « Le mythe de Ryangombe », in *Cahiers Lumière et Société. Histoire I*, n° 5, (1997), p. 49

¹¹ CREPEAU Pierre, *Parole et sagesse. Valeurs sociales dans les proverbes du Rwanda*, Tervuren, MRAC, 1985, p. 170-176 ; p. 180-185

(la trahison), *ishyari* (la jalousie), *ubugwari* (la lâcheté), *ikinyoma* (le mensonge), *irari* (la cupidité), *amazimwe* (la médisance), etc. Ils observent aussi une même coutume (*imigenzo*) et respectent les mêmes interdits (*imiziririzo*) alimentaires, comportementaux, etc.

De la période précoloniale jusqu'en 1961, les Rwandais sont gouvernés par un roi ou *Umwami* ou le *Mwami*. Celui-ci est lui-même un fils de roi ; le pouvoir se transmettant toujours de père en fils¹. Le *Mwami* est issu du clan des *Banyiginya* et du lignage des *Bahindiro*. Dans la croyance traditionnelle, le futur *Mwami* est désigné au moment de sa naissance lorsqu'il naît notamment avec des graines de sorgho et d'éleusine dans la main². Une fois sur le trône, le *Mwami* a pour mission principale de protéger le tambour-emblème du pays, *Kalinga*³. En d'autres mots, il est chargé de protéger le pays et de lui éviter une défaite militaire ou une occupation du territoire.

Le *Mwami* est, pour les Rwandais, Dieu, *Imana* ou du moins son représentant sur terre⁴. Il est le commandant suprême des armées. Il est aussi le chef religieux du royaume⁵. Pour ce faire, il préside tous les rites destinés à assurer la prospérité du pays. Il rend la justice⁶. Il dispose du droit de vie et de mort sur ses sujets. Il est le propriétaire de tous les biens et de tous les hommes du pays⁷.

Par ailleurs, chaque roi du Rwanda dispose d'une mission spécifique définie à partir de son propre nom dynastique. Ainsi, les rois du nom de Kigeli et Mibambwe sont chargés d'agrandir les frontières du pays par des guerres de conquête⁸. Ils sont communément appelés des rois guerriers. Les rois du nom de Mutara et Cyilima s'occupent du développement de l'élevage et du bien-être général du pays⁹. Ils sont considérés comme des rois vachers. Les rois du nom de Yuhi sont, quant à eux, chargés de préserver le feu sacré de Gihanga, c'est-à-dire de sauvegarder et de rehausser la culture rwandaise¹⁰. Il leur est aussi interdit de traverser la rivière Nyabarongo¹¹.

¹ KAGAME Alexis, « Le Rwanda et son roi », in *Æquatoria* 8 (1945), p. 50

² MUZUNGU Bernardin, « État rwandais précolonial », in *Cahiers Lumière et Société. Histoire III*, n°7 (1997), p. 6

³ Le tambour *Kalinga* constitue l'essence du pouvoir royal dans la mesure où le *Mwami* est justement intronisé pour le protéger. Au cours de la cérémonie d'intronisation, un prince, futur *Mwami*, jure solennellement de protéger, de combattre, de verser son sang et, au besoin, de mourir pour le tambour *Kalinga* (KAGAME Alexis, « Le Rwanda et son roi », in *Æquatoria* 8 (1945), p. 57). D'ailleurs, dans le langage courant, quand un prince accède au trône royal, on dit littéralement qu'« il a refusé d'abandonner le tambour *Kalinga* aux mains des ennemis du pays » (Nous traduisons : ...yimye ingoma). Le mot utilisé pour désigner un prince est aussi révélateur du sens de la mission royale. Ce mot, *igikomangoma*, signifie « celui qui aspire à protéger, un jour, le tambour (*Kalinga*) ».

⁴ KAGAME Alexis, « Le Rwanda et son roi », in *Æquatoria* 8 (1945), p. 45

⁵ VANSINA Jan, *Le Rwanda ancien... Op.cit*, p. 110

⁶ KAGAME Alexis, « Le Rwanda et son roi », in *Æquatoria* 8 (1945), p. 50

⁷ *Idem*, p. 56

⁸ KANIMBA M. Célestin, *Rwanda. La formation du Rwanda à partir du 15^e siècle*, Gand, Claerhout, 2008, p. 37

⁹ *Ibidem*

¹⁰ *Ibidem*

¹¹ *Ibidem*

Le *Mwami* dirige le pays en association avec une reine-mère, *Umugabekazi*¹. Celle-ci est le plus souvent sa propre mère. Cependant, une reine-mère adoptive de substitution peut aussi exercer le pouvoir lorsque la mère naturelle du *Mwami* est déjà morte au moment de son accession au trône. La reine-mère est le plus souvent choisie parmi les femmes du roi. Celles-ci proviennent principalement des clans des *bega*, des *bakono*, des *bazigaba*, des *baha* et des *bagesera*². La reine-mère, Nyirakigeli, Nyiramibambwe, Nyirayuhi ou Nyiramavugo selon le nom dynastique de son fils, est chargée d'assister celui-ci dans l'exercice de la justice et dans l'accomplissement de sa mission dynastique³.

Pour mieux exercer le pouvoir dans le respect de la tradition, le *Mwami* et l'*Umugabekazi* disposent d'un collège de conseillers, en l'occurrence les *biru* ou les gardiens du Code ésothérique du Rwanda (*Ubwiru*). Ces gardiens sont consultés en diverses circonstances par le *Mwami* et l'*Umugabekazi* car ils conservent, de mémoire et sous forme de vers poétiques, l'ensemble des lois et des coutumes du pays. Ce code définit, entre autres, les rites à accomplir et les mesures à prendre lors d'une lutte pour le trône, d'une intronisation, de la décoration de *Kalinga*, d'une expédition militaire, d'obsèques royales, du pâturage, des semailles et de la récolte, d'une sécheresse, d'une famine ou d'une autre catastrophe naturelle.

Pour gouverner le Rwanda, le *Mwami* et l'*Umugabekazi* s'appuient également sur trois types de chefs qui existent dans les 24 districts du pays, *Ibiti*⁴. Ces chefs sont notamment le chef de l'armée, *umutware w'ingabo*, le chef des pâturages, *umutware w'umukenke* et le chef du sol, *umutware w'ubutaka*. Le premier, le chef de l'armée, commande toutes les milices du district. Il rend également la justice⁵. Le chef des pâturages supervise l'élevage du district. Il prélève et collecte les redevances en lait que les propriétaires vachers destinent à la cour royale⁶. Le chef du sol encadre, quant à lui, les familles agricoles du district. Il mobilise la population pour les travaux agricoles pendant deux jours sur les cinq jours de la semaine traditionnelle rwandaise. Il prélève aussi des redevances de vivres pour la cour royale⁷.

Le Rwanda évolue ainsi jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Grâce à de multiples guerres de conquête de ses monarques, ses frontières atteignent, au Nord, le lac Edouard ou Rwicanzige selon les Rwandais⁸. Au sud, il est limité par la rivière Akanyaru (Nyabarongo) qui le sépare du royaume du Burundi⁹. À l'Est, il est séparé des royaumes de Karagwe, du Bujinja et du

¹ VANSINA Jan, *Le Rwanda ancien... Op.cit*, p. 54

² MUZUNGU Bernardin, « État rwandais précolonial », in *Cahiers Lumière et Société. Histoire III*, n°7 (1997), p. 14

³ VANSINA Jan, *Le Rwanda ancien... Op.cit*, p. 113

⁴ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda*, Tome 2, 1853-1972, Butare, Editions de l'Université nationale du Rwanda, 1975, p. 184

⁵ *Idem*, p. 188

⁶ *Idem*, p. 185

⁷ *Ibidem*

⁸ KALIMBA N.P. Célestin, « Rwanda : Les frontières », in BYANAFASHE Déogratias (dir), *Les Défis de l'historiographie rwandaise, T.1... Op.cit*, p. 153

⁹ *Ibidem*

Bushubi par la rivière Akagera (Nyabarongo)¹. À l'Ouest, il va au-delà du lac Kivu et comprend les territoires de Buhunde, Bwishya, Gishali, Tongo, Gisigali, Itambi et Bishugi².

À l'opposé des autres pays africains qui sont, au XIX^e siècle, parcourus par des explorateurs occidentaux voire déjà occupés par des puissances occidentales, le Rwanda demeure, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, une *terra incognita*³. Son territoire est strictement interdit d'accès aux étrangers, notamment aux marchands swahili et arabes qui pullulent dans la région depuis un certain moment⁴. De plus, son existence est inconnue des géographes et des érudits de cette époque⁵. Néanmoins, il sort de l'ombre lorsque l'explorateur anglais John Hanning Speke apprend son existence au cours de son séjour, en novembre-décembre 1861, à la cour du roi Rumanyika du royaume de Karagwe⁶. À son retour en Angleterre, John H. Speke publie le récit de son voyage en Afrique dans son ouvrage *Journal of the Discovery of the Source of the Nile*. Il y décrit le Rwanda comme le pays aux Monts de la lune⁷. Par la suite, la description de John H. Speke séduit d'autres explorateurs qui élaborent des projets de s'y rendre et surtout de reconnaître la région où prend source le fleuve Nil. De ce fait, Henry Morton Stanley essaie d'y pénétrer en 1875⁸. Mais, il aurait été accueilli par une volée de flèches lors de son campement sur une île du lac Ihema et aurait, par conséquent, rebroussé chemin⁹. En septembre 1892, le géographe-ethnologue Oscar Baumann réussit à pénétrer au Rwanda et à y séjourner pendant quatre jours. Lancé à la recherche de la source du Nil, il explore le sud du pays et quitte le Rwanda pour le Burundi, non sans avoir, selon lui, livré bataille à Nyaruteja contre les soldats rwandais¹⁰.

Par ailleurs, lors de la Conférence Internationale de Berlin de 1884-1885, le Rwanda, au même titre que le Burundi, le Tanganyika, le Sud-ouest Africain, le Togo et le Cameroun est attribué à l'Allemagne. Il est tout de suite intégré au sein de l'Afrique Orientale Allemande dont le chef-lieu se trouve à Dar-es-Salaam¹¹. En 1894, l'administration allemande constitue un corps expéditionnaire pour reconnaître le pays en même temps que la région¹². Ce corps est confié au Comte Gustav Adolf von Götzen. À la tête de 362 personnes, dont 127 *Askaris* entraînés au maniement du fusil, le comte von Götzen entre au Rwanda, par l'Est, le 4 mai 1894¹³. Huit jours plus tard, le prince Sharangabo le reçoit à Rwamagana et le conduit auprès de son père, le *Mwami* Kigeli IV Rwabugili¹⁴. Celui-ci le reçoit à Kageyo, au Nord-Ouest du

¹ KALIMBA N.P. Célestin, « Rwanda : Les frontières », in BYANAFASHE Déogratias (dir), *Les Défis de l'historiographie rwandaise, T.1... Op.cit*, p. 153

² *Ibidem*

³ LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie : le Ruanda Moderne*, Namur, Grands Lacs, 1939, p. 12

⁴ *Idem*, p. 8-9 ; SPEKE H. John, *Journal of the discovery of the source of the Nile*, New York, Harper and Brothers Publishers, 1868, p. 235

⁵ LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie... Op.cit*, p. 13

⁶ *Ibidem* ; SPEKE H. John, *Journal of the discovery... Op.cit*, p. 211

⁷ SPEKE H. John, *Journal of the discovery... Op.cit*, p. 212

⁸ LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie... Op.cit*, p. 13

⁹ *Idem*, p. 14

¹⁰ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 95

¹¹ *Ibidem*

¹² PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit*, p. 83

¹³ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 95

¹⁴ *Idem*, p. 96

pays, le 29 mai¹. Quelques jours plus tard, le comte von Götzen quitte le Rwanda et se rend au Burundi après avoir guerroyé aussi avec des soldats rwandais déguisés en voleurs de nuit².

En 1895, le *Mwami* Kigeli IV Rwabugili décède au milieu d'une expédition militaire contre le royaume du Bushi³. Il est remplacé par son fils Mibambwe IV Rutalindwa. Celui-ci est déposé, en décembre 1896, lors du coup d'État de Rucunshu fomenté par sa reine-mère de substitution, Nyiramibambwe IV Kanjogera, assistée de ses demi-frères, les chefs Kabale et Ruhinankiko⁴. Le *Mwami* Mibambwe IV Rutalindwa se suicide dans son palais et il est tout de suite remplacé par son demi-frère, Musinga, fils du Mwami Kigeli IV Rwabugili et de l'ancienne reine-mère Kanjogera. Musinga est intronisé, en 1897, sous le nom dynastique de Yuhi V et sa mère Kanjogera, sous celui de Nyirayuhi V⁵.

Par la suite, la domination de l'Allemagne sur le Rwanda se confirme en 1898 lorsque le gouverneur de la région militaire du Rwanda-Burundi, le Capitaine Bethe, signe à Gitwiko un pacte de protectorat avec le *Mwami* Yuhi V Musinga⁶. Par ce pacte, le « *Mwami* » accepte la souveraineté allemande sur le Rwanda.⁷ En échange de cet accord, ses prérogatives sont maintenues : il conserve le droit de vie et de mort sur ses sujets, il reçoit toujours de ses sujets les redevances en vivres et en lait⁸. De plus, les autorités allemandes lui promettent une protection militaire en cas d'agressions d'ennemis de l'intérieur ou de l'extérieur⁹.

En raison de ce pacte, les *Askaris* commandés par le lieutenant Werner von Grawert écrasent, en 1901, la rébellion du chef Rukura, survenue au Gisaka, à l'Est du pays, contre le pouvoir du *Mwami* Musinga¹⁰. En vertu du pacte de protectorat toujours, les *Askaris*, sous le commandement cette fois-ci du lieutenant Gudovius, répriment les rebellions de Ndungutse, de Rukara, de Basebya et de Nyiramuhumuza qui ont éclaté, au Nord du pays, en opposition au pouvoir de Yuhi V Musinga en 1911-1912¹¹. C'est toujours en vertu de ce pacte que le

¹ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 96

² *Idem*, p. 96-97

³ *Idem*, p. 102-103

⁴ KANIMBA M. Célestin, *Rwanda. La formation du Rwanda... Op. cit*, p. 47

⁵ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 130

⁶ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit*, p. 88 ; En réalité, c'est avec Mpamarugamba, la doublure de Yuhi V Musinga, que le capitaine Bethe signe le pacte. Sur indication des oracles divinatoires qui lui auraient interdit de rencontrer les Européens et de subir, de ce fait, un mauvais sort, le *Mwami* Yuhi V Musinga aurait refusé, jusqu'en juillet 1900, de se montrer à eux. (KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 130 ; p. 147 ; 148-149)

⁷ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit*, p. 88

⁸ *Ibidem*

⁹ *Ibidem*

¹⁰ *Ibidem* ; KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 149-150

¹¹ Que ce soit Ndungutse, Rukara, Basebya ou Nyiramuhumuza, aucune de ces quatre personnes ne reconnaît alors le pouvoir de Yuhi V Musinga. Celui-ci est, à leurs yeux, un usurpateur. Dans l'ensemble, ces individus auraient sensibilisé la population au refus de s'acquitter des redevances de vivres et de lait normalement dues au *Mwami*. À la tête de la milice *Ibijabura*, Basebya aurait alors attaqué et dépouillé la population du Buberuka, de Kibali et du Bukonya pour la dissuader de payer ces redevances. Ndungutse aurait promis de supprimer les redevances dues au *Mwami* et de chasser en même temps les chefs nommés par celui-ci. De plus, il se serait affirmé comme le fils du *Mwami* déchu Rutalindwa et par conséquent, l'héritier légitime du trône. Chef de la milice Abarashi du Nord, Rukara se serait allié à Ndungutse pour échapper aux poursuites des autorités allemandes qui le traquent pour le meurtre du Père Loupias survenu en 1910. Nyiramuhumuza se fait connaître comme la femme du *Mwami* Kigeli IV Rwabugili et la mère d'un prétendant au trône. De plus, elle promet à

gouverneur militaire du Rwanda-Burundi, le lieutenant Robert Von Beringe réprimande publiquement, le 3 janvier 1903, le *Mwami* Yuhi V Musinga lorsque celui-ci contrevient à son ordre de traiter correctement le chef Mpumbika de Zaza¹, soupçonné de trahison par la cour de Nyanza. Le *Mwami* reçoit d'ailleurs une amende de 40 vaches – chose alors inconcevable au pays².

En outre, les missionnaires catholiques de la Société des Missionnaires d'Afrique ou les Pères Blancs arrivent au Rwanda en 1900³. Ils reçoivent, de la cour de Nyanza, l'autorisation de s'installer au pays. De ce fait, ils s'établissent à Save et à Zaza en 1900⁴. Ils créent aussi des postes de mission à Nyundo, en 1901, à Rwaza et à Mibilizi, en 1903, à Kabgayi, en 1906, à Rulindo, en 1909, à Kansi, en 1910 et à Kigali, en 1913⁵. Dans toutes ces missions, les Pères Blancs évangélisent et convertissent la population. Dans cette activité, ils accordent la priorité aux notables et à leur parenté. Ils ouvrent également des écoles dans la plupart de leurs missions.

À partir de 1907, les Pères Blancs perdent, néanmoins, le monopole des activités d'évangélisation et de conversion au christianisme. Au cours de cette année, les missionnaires protestants allemands de la Société des Missions pour l'Afrique Orientale Allemande (*Deutsch Ost Afrikanische Missions Gesellschaft*) ou Société de Bethel, s'installent à Zinga et à Kirinda⁶. Plus tard, ils créent des postes à Rubengera, à Remera-Rukoma, à Kigali, à Shangugu et à Nyagahanga⁷. Ils établissent dans ces missions des écoles où les Rwandais apprennent la lecture, l'écriture, le calcul, le swahili et la religion.

Dans le même temps, les Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique ou Sœurs Blanches arrivent au Rwanda en 1909⁸. Elles s'installent à Save, à Astrida, à Kabgayi, à Nyundo, à Rwaza et à Zaza. Elles s'occupent alors du soin des malades, de l'éducation des jeunes filles et des femmes, de la formation d'accoucheuses, etc⁹.

Pendant ce temps, le Rwanda est toujours sous la direction des gouverneurs militaires résidant à Bujumbura. Cependant, en 1907, une résidence civile est instaurée au pays avec

travers le culte de Nyabingi – dont elle est la grande prêtresse – de chasser les Allemands du pays. Lire à propos de ces rebellions, KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 160-169 ; DES FORGES L. Alison, « The drum is greater than the shout : the 1912 rebellion in northern Rwanda », in CRUMMEY Donald (dir), *Banditry, rebellion and social protest in Africa*, London, James Currey, 1986, p. 311-331

¹ Selon l'abbé Alexis Kagame, ce sous-chef aurait été, sur l'ordre du *Mwami* Musinga, torturé et quatorze de ses compagnons auraient, quant à eux, été passés par le fil de la hache Rwamukire. (KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 151)

² KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 151

³ *Idem*, p. 147

⁴ *Ibidem*

⁵ *Idem*, p. 162 ; p. 169-170

⁶ MUKANGILIYE Colette, *Les missions protestantes belges au Rwanda, 1921-1961*, Mémoire de licence, inédit, Université libre de Bruxelles. Faculté des sciences sociales, politiques et économiques, 1979, p. 37 ; p. 41

⁷ *Idem... Op. cit*, p. 41

⁸ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit*, p. 98

⁹ RUDAKEMWA Fortunatus, *L'évangélisation du Rwanda 1900-1959*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 82

Kigali comme chef-lieu et l'explorateur et médecin allemand, Richard Kandt, est, de ce fait, désigné comme résident civil du Rwanda¹.

Suite à un accord de délimitation des frontières, signé par l'Allemagne, l'Angleterre et la Belgique, le Rwanda perd, en 1910, le Bufumbira et toute la région d'au-delà de la ligne des volcans au profit de l'Ouganda britannique². Il perd également l'île d'Idjwi et les territoires de Bwishya, Gishali, Buhunde, Gisigali, Tongo et Rutshuru au profit du Congo belge³.

La perte de ces territoires ne porte pas préjudice au projet allemand de mettre en valeur son protectorat. En effet, dès l'installation d'une administration civile à Kigali, les autorités allemandes appliquent une série de mesures aussi bien économiques que sociales. Elles autorisent les commerçants indiens, arabes et swahilis à s'installer au pays⁴. Ces commerçants arrivent précisément en 1910 et introduisent simultanément l'islam.

Pour stimuler le commerce et initier une économie monétaire, elles introduisent une monnaie, la Roupie, réglée sur le Deutsche Mark⁵. Ainsi, elles prélèvent, en 1913, un impôt par tête, à savoir une Roupie par homme adulte valide ou son équivalent en nature⁶. Elles sensibilisent aussi la population à exporter le bétail et les peaux séchées⁷. Dans le domaine des transports, elles améliorent les pistes de portage et aménagent des voies cyclables au pays⁸. Dans le domaine agricole, elles introduisent, en même temps que les missionnaires chrétiens, des pommes de terre, des choux et des arbres fruitiers au pays⁹. Elles entreprennent aussi des essais de plantation de café au Sud-ouest du pays¹⁰. Elles font également planter l'eucalyptus, le cyprès, le grevillea tout près des postes administratifs et au bord des principales pistes du pays¹¹.

Dans l'élevage, le cochon est introduit à cette période¹².

Dans le domaine scolaire, une école des fils de chefs est ouverte à Nyanza en 1907¹³. La lecture, l'écriture, le calcul, le swahili et le maniement des armes modernes sont enseignés à ces jeunes pages¹⁴.

D'autres Rwandais sont formés à la maçonnerie, à la charpenterie, à la briqueterie et à la menuiserie¹⁵.

¹ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit.*, p. 91

² LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie... Op.cit.*, p. 74

³ *Ibidem*

⁴ LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie... Op.cit.*, p. 11

⁵ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit.*, p. 95

⁶ RUMIYA Jean, *Le Rwanda sous le régime du mandat belge (1916-1931)*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 17

⁷ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit.*, p. 96

⁸ *Idem*, p. 94

⁹ *Idem*, p. 96 ; p. 100

¹⁰ *Idem*, p. 96

¹¹ *Ibidem*

¹² *Idem*, p. 100

¹³ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit.*, p. 171

¹⁴ *Ibidem*

¹⁵ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit.*, p. 100

En 1914, la Première Guerre mondiale éclate et le Rwanda, en tant que territoire sous domination allemande, y participe. Les jeunes guerriers ou *intore* de la troupe royale *Indengabaganizi* et de la compagnie *Iziruguru* sont recrutés¹. Ils forment alors la troupe des *Indugaruga*². Ceux-ci disposent déjà d'une formation militaire moderne acquise notamment à l'école des fils de chefs de Nyanza³. De ce fait, ils sont rapidement déployés aux côtés d'autres *Askaris* pour combattre les soldats congolais de la Force Publique⁴.

Les hostilités commencent sur le terrain en septembre 1914 lorsque les *Askaris* commandés par le Capitaine Wintgens s'emparent de l'île d'Idjwi⁵. Les soldats congolais de la Force Publique répliquent et lancent des offensives dans le pays. Elles durent un an, le temps juste de s'organiser et de lancer l'offensive finale en avril 1916⁶. Le 6 mai 1916, un bataillon de la Force Publique s'empare de Kigali et chemine vers le Sud du pays, à la rencontre d'un autre bataillon congolais remontant à partir du Sud-ouest⁷. Le 19 mai, les deux corps font leur jonction à Nyanza et entrent ainsi dans la capitale du *Mwami* Musinga⁸. Les combats s'achèvent à la fin du mois de mai 1916⁹.

Une administration militaire belge s'installe alors au Rwanda. Elle est coiffée au sommet par un gouverneur militaire portant le titre de commissaire royal¹⁰. Afin d'assurer le ravitaillement des troupes, le pays est divisé en deux zones administratives : la zone Ouest avec Kisenyi comme chef-lieu et la zone Est ayant Kigali comme chef-lieu¹¹. Ces zones sont, à leur tour, divisées en postes militaires dirigés par des officiers et des sous-officiers belges¹². Ces postes sont notamment les postes de Kisenyi, de Ruhengeri, de Nyanza et de Cyangu¹³.

En 1919, le Rwanda perd, par l'accord Orts-Milner signé entre la Belgique et l'Angleterre, la région du Gisaka au profit du Tanganyika britannique¹⁴. Cette région d'environ 5000 km² est destinée à servir de zone de passage d'un chemin de fer devant relier la ville du Cap à la ville du Caire¹⁵. Néanmoins, le Rwanda récupère cette région en 1924 lorsque les gouvernements belge et anglais se rendent compte des inconvénients ultérieurs de l'amputation et de la perte de ce territoire pour le Rwanda¹⁶.

¹ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 171

² *Idem*, p. 172

³ *Idem*, p. 171

⁴ *Idem*, p. 172

⁵ LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie... Op.cit*, p. 110

⁶ *Idem*, p. 111

⁷ *Idem*, p. 119

⁸ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 172

⁹ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit*, p. 103

¹⁰ LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie... Op.cit*, p. 123-124

¹¹ RUMIYA Jean, *Le Rwanda sous le régime du mandat belge... Op.cit*, p. 39

¹² *Ibidem*

¹³ LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie... Op.cit*, p. 124

¹⁴ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 173

¹⁵ *Ibidem*

¹⁶ *Idem*, p. 173-174

En 1919, le Conseil Supérieur des Puissances Alliées confie à la Belgique le mandat sur le Rwanda et le Burundi¹. En 1923, la toute nouvelle Société des Nations confirme officiellement le mandat de la Belgique sur le Rwanda et le Burundi². Par la loi du 20 octobre 1924, le parlement belge l'accepte à son tour³. De plus, par la loi du 21 août 1925, il lie les deux pays en un seul territoire, le Ruanda-Urundi⁴. Celui-ci est administrativement annexé au Congo belge et considéré dès lors comme son vice-gouvernement général⁵. À la tête de cette entité est placé un vice-gouverneur général qui exerce un pouvoir exécutif et législatif par le biais des ordonnances-loi⁶.

Par ailleurs, le Rwanda est constitué en une résidence dont le siège se trouve à Kigali⁷. Il est subdivisé en huit territoires, à savoir le territoire de Kigali, le territoire de Ruhengeri, le territoire de Kisenyi, le territoire de Biumba, le territoire de Kibungu, le territoire de Nyanza, le territoire d'Astrida ainsi que le territoire de Shangugu⁸.

La résidence du Rwanda est administrée par un résident chargé, entre autres, de conseiller le *Mwami* et d'exercer un droit de veto sur les décisions de celui-ci⁹.

Le territoire est, quant à lui, dirigé par un administrateur assisté des agents territoriaux. L'administrateur rend la justice dans sa circonscription et gère les caisses du territoire¹⁰. Il est supposé effectuer vingt jours par mois de déplacement dans l'ensemble de son territoire¹¹. Il est éduqué¹². L'historien Jean Rumiya décrit ce fonctionnaire dans ces termes :

« En résumé, l'administrateur était sans conteste le personnage central du pouvoir nouveau. Son influence se substituait à celle du roi au niveau de sa circonscription. Il réussissait à faire exécuter par le cadre indigène tout le programme défini par la Résidence. Ces performances étaient rendues possibles par le concours de quelques agents indigènes. »¹³

¹ LUGAN Bernard, *Histoire du Rwanda. De la préhistoire à nos jours*, Paris, Bartillat, 1997, p. 329

² *Ibidem*

³ *Ibidem*

⁴ Article 1 de la Loi du 21/08/1925 sur le Gouvernement du Ruanda-Urundi, in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1925

⁵ *Ibidem*

⁶ Article 3 de la Loi du 21/08/1925 sur le Gouvernement du Ruanda-Urundi, in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1925. Au total, le Ruanda-Urundi a eu six vice-gouverneurs généraux, à savoir Alfred Marzorati (1920-1930), Charles Voisin (1930-1932), Eugène Jungers (1932-1946), Léon Pétillon (1946-1952), Alfred Claeys-Bouaert (1952-1955) et Jean-Paul Harroy (1955-1962). Cf. DORSEY Learthen, *Historical dictionary of Rwanda*, Lanham, Scarecrow Press, 1994, p. 401

⁷ Ordonnance d'administration générale du 17 mars 1932, n° 26/AIMO, fixant l'organisation territoriale du Territoire du Ruanda-Urundi, in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1932

⁸ *Ibidem*

⁹ DRACHOUSSOFF Vladimir et al, *Le développement rural en Afrique centrale 1908-1960/1962*, Tome 1, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 1991, p. 76

¹⁰ Société des Nations. Commission Permanente des Mandats, *Procès-verbal de la Trente-cinquième Session tenue à Genève du 24 octobre au 8 novembre 1938 comprenant le Rapport de la Commission au Conseil*, Genève, 1938, p. 52

¹¹ DORSEY Learthen, *Historical dictionary of Rwanda. African Historical Dictionaries*, N°60, Londrès, The Scarecrow Press Inc., 1994, p. 167

¹² *Ibidem*

¹³ RUMIYA Jean, *Le Rwanda sous le régime du mandat belge... Op.cit*, p. 231

Les « agents indigènes » évoqués par Jean Rumiya sont notamment le chef de province et le sous-chef de colline. Ceux-ci se sont en effet substitués aux chefs traditionnels – le chef d’armée, le chef des pâturages et le chef du sol – dont les fonctions sont supprimées par la réforme administrative de 1926¹. Ces agents, le chef et le sous-chef, dirigent respectivement la chefferie et la sous-chefferie². Ces nouvelles circonscriptions administratives remplacent alors les anciennes subdivisions, les districts, *ibiti* et les fiefs pastoraux, *ibikingi*³. Le chef et le sous-chef collectent les taxes et les versent aux administrateurs territoriaux⁴. Ils mobilisent la population pour les corvées⁵. Ils sensibilisent également leurs administrés à s’adonner aux plantations de café et de patates, aux reboisements, etc⁶. Ils jouent le rôle d’intermédiaires entre la population rwandaise et l’administration coloniale belge. C’est sur eux que s’appuie l’administration coloniale ayant alors opté pour un système d’administration indirecte⁷.

Toujours est-il que par la réforme administrative de 1926, initiée par le résident Georges Mortehan, les Hutu, les Twa et les Tutsi d’origine modeste sont écartés de l’exercice des fonctions de chef et de sous-chef au profit des Tutsi des grandes familles dynastiques⁸. Ces derniers auraient été privilégiés en raison peut-être de la fausse idée selon laquelle ils « sont des hommes nés pour le commandement, tel le Romain de Virgile. »⁹ Quant aux Hutu, ils sont exclus de l’exercice du pouvoir parce que crus « inaptes au commandement. »¹⁰

Dans le même esprit de réforme, l’administration coloniale, représentée par le vice-gouverneur général Charles Voisin, dépose, le 12 novembre 1931, le *Mwami Yuhi V*

¹ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l’histoire du Rwanda...Op.cit*, p. 183

² *Idem*, p. 187-188

³ *Idem*, p. 187

⁴ CODERE Helen, *The biography of an African society. Rwanda 1900-1960 based on forty-eight Rwandan autobiographies*, Tervuren, MRAC, 1973, p. 58

⁵ DORSEY Learthen, *Historical dictionary of Rwanda...Op.cit*, p. 195

⁶ *Ibidem*

⁷ Société des Nations. Commission Permanente des Mandats, *Procès-verbal de la Trente-cinquième Session...Op.cit*, p. 52

⁸ RUMIYA Jean, *Le Rwanda sous le régime du mandat belge...Op.cit*, p. 162-163 ; KAYIHURA Michel, « Composantes et relations sociales au Rwanda précolonial, colonial et post-colonial », in BYANAFASHE Déogratias (dir), *Les Défis de l’historiographie rwandaise...Op.cit*, p. 180 ; MUZUNGU Bernardin, « Le problème des races au Rwanda », in *Cahiers Lumière et Société* n°42, (2009), p.32

⁹ LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie...Op.cit*, p. 44; Cette idée aurait alors circulé dans le chef d’un certain nombre de personnes, à l’instar de Mgr Léon Paul Classe qui l’aurait exprimée dans une lettre adressée le 21 septembre 1927 au résident Georges Mortehan : « Qu’on demande aux bahutu s’ils préfèrent être commandés par des roturiers ou par des nobles, la réponse n’est pas douteuse ; leur préférence va aux batutsi, et pour cause. Chefs nés, ceux-ci ont le sens du commandement...En règle générale nous n’aurons pas de chefs meilleurs, plus intelligents, plus actifs, plus capables de comprendre le progrès et même plus acceptés du peuple que les batutsi. C’est surtout et avant tout avec eux que le Gouvernement arrivera à développer à tous points de vue le Rwanda. » (LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie...Op.cit*, p. 182-183)

¹⁰ « Le programme des réformes destinées à améliorer la situation sociale de la population – programme élaboré antérieurement – a été appliqué méthodiquement et complété par diverses mesures d’exécution qui peuvent se résumer comme suit : a) les agissements de certaines catégories de chefs, à divers échelons, ont été étroitement surveillés, et un certain nombre de ces chefs, qui s’étaient rendus coupables d’exactions, ont été dépossédés. Ces catégories comprennent, notamment : les indigènes batutsi et bahutu qui n’ont obtenu un commandement qu’en abusant de la crédulité superstitieuse du mwami ou de grands chefs (...); les Bahutu, anciens serviteurs de chefs, généralement chargés des besognes louches, et absolument inaptes au commandement... » (Belgique. Ministère des Colonies, *Rapport sur l’administration belge du Ruanda-Urundi pendant l’année 1927 présenté aux Chambres par le Premier Ministre, Ministre des Colonies*, Bruxelles, 1928, p. 38)

Musinga et l'*Umugabekazi* Nyirayuhi V Kanjogera¹. Il leur est reproché leur incompétence, leur égoïsme, leur comportement immoral, leur résistance au nouvel ordre colonial et leur indifférence à l'égard des conditions de vie de leurs sujets². Ils sont relégués à Kamembe, dans le territoire de Shangugu³. La déposition du *Mwami* Musinga marque la fin d'un processus entamé, en 1917, avec la perte de son droit de glaive⁴ et se poursuivant, en 1923, lorsqu'il lui est interdit de nommer et de destituer les chefs sans l'assentiment des autorités coloniales. Le *Mwami* Musinga est remplacé par son fils, Rudahigwa Mukwende. Celui-ci est intronisé, le 16 novembre 1931, sous le nom de règne de Mutara III et sa mère, Kankazi, sous celui de Nyiramavugo III⁵.

En outre, la période du mandat belge est ponctuée par une série de changements économiques et sociaux.

Dans le domaine agricole, deux stations de sélection, d'expérimentation et d'acclimatation de nouvelles variétés de plantes vivrières et industrielles sont créées à Rubona, au Sud et à Ntendezi, à l'Ouest, en 1927⁶. Plus tard, certaines cultures industrielles sont plantées dans différentes localités du pays. Le coton est cultivé dans la vallée de la Rusizi au début des années 1930⁷. Le pyrèthre est, quant à lui, planté dans les territoires de Ruhengeri et de Gisenyi à partir de 1937⁸. Le thé est planté à Biumba et à Astrida. Le café est cultivé en diverses localités du pays⁹. Chaque paysan est même obligé de disposer de 54 plants de caféiers¹⁰. Les sous-chefs sont, eux, obligés d'en planter 250 et les chefs sont astreints de cultiver 1000 plants de cette culture¹¹. D'autres plantes comme le quinquina, le tabac et le ricin sont aussi cultivées dans divers endroits¹².

Dans l'élevage, un laboratoire vétérinaire est mis sur pied, en 1926, à Kisenyi¹³. Il est dès lors destiné à mettre au point des vaccins contre la peste bovine, la trypanosomiase, la fièvre aphteuse, le charbon et contre toute autre sorte d'épizooties¹⁴.

Dans le domaine minier, la Société des Mines d'étain du Ruanda-Urundi, la Minetain, exploite, à partir de 1930, les gisements d'étain de Musha, de Rwinkwavu et de Rutongo¹⁵.

¹ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 182

² LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie... Op.cit*, p. 190

³ Yuhi V Musinga vit à Kamembe jusqu'au 18 juin 1940, date à laquelle il est transféré à Moba, au Congo. Il y meurt le 25 décembre 1944. Cf. KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 182 ; p. 197

⁴ LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie... Op.cit*, p. 124-125

⁵ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 183 ; LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie... Op.cit*, p. 197

⁶ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit*, p. 128-129

⁷ *Idem*, p. 132

⁸ *Idem*, p. 132-133

⁹ *Idem*, p. 132

¹⁰ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 199

¹¹ *Ibidem*

¹² PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit*, p. 133

¹³ *Ibidem*

¹⁴ *Ibidem*

¹⁵ MUGESERA Antoine, « Les progrès du Rwanda sous Rudahigwa : avancées et retards », in *Dialogue* n°188, avril-juillet 2009, p. 76

Son équivalent, la Société minière de Muhinga et de Kigali, la Somuki, extrait l'étain à Rutongo et l'or dans la forêt de Nyungwe¹.

Dans le transport, l'automobile et la motocyclette sont introduits au pays au cours de la décennie 1920². Durant cette même période, un réseau routier est aménagé grâce à un emprunt de 50 millions de francs au trésor congolais³. Ce réseau comprend cinq axes reliant les principaux territoires du pays : Usumbura-Akanyaru-Astrida ; Nyanza-Kabgayi-Kigali ; Rulindo-Ruhengeri-Kisenyi-Rutshuru ; Byumba-Kabare ; Kiziguru-Gabiro-Kakitumba-Kampala⁴.

Par ailleurs, en remplacement de la roupie, le franc congolais est mis en circulation au Rwanda⁵. Ainsi, l'impôt par tête est relancé en 1917⁶. Il est payé, en espèces, par chaque homme adulte valide, à l'exception des chefs, des sous-chefs et des fonctionnaires de l'administration coloniale. Son montant est, en 1920, de 3,50 francs⁷. Il est élevé, en 1930, à 15 francs et il est fixé, en 1940, à 30 francs par homme adulte valide⁸.

À partir de 1923, l'impôt sur le gros bétail est aussi prélevé au pays⁹. Il est, en 1926, de 1 franc par bête et de 7,5 francs par bête en 1940¹⁰.

Le prélèvement de l'impôt encourage les Rwandais à chercher un travail salarié auprès des commerçants, des sociétés minières, des missionnaires, des colons, de l'administration coloniale et à intégrer, au-delà, l'économie monétaire.

Dans le domaine religieux, les Pères Blancs poursuivent leurs activités d'évangélisation et de conversion tout en implantant de nouvelles missions au pays.

En 1919, les missionnaires de la Société allemande de Bethel sont remplacés par des missionnaires de la Société belge des Missions protestantes au Congo¹¹.

En 1920, les missionnaires adventistes du 7^e jour arrivent au pays¹². Ils installent leurs missions à Gitwe, dans le territoire de Nyanza, à Rwankeri, dans le territoire de Ruhengeri et à Ngoma, dans le territoire de Kisenyi¹³.

¹ MUGESERA Antoine, « Les progrès du Rwanda sous Rudahigwa : avancées et retards », in *Dialogue* n°188, avril-juillet 2009, p. 76

² PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit.*, p. 126

³ *Ibidem*

⁴ LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie... Op.cit.*, p. 218

⁵ *Idem*, p. 237

⁶ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit.*, p. 114

⁷ *Ibidem*

⁸ *Ibidem*

⁹ *Ibidem*

¹⁰ *Ibidem*

¹¹ RWANYINDO Leonard, *Le bilan du travail missionnaire de la Société belge des Missions protestantes au Congo ... Op.cit.*, p. 120

¹² PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit.*, p. 142

¹³ *Ibidem*

En 1922, les missionnaires anglicans de la *Church Missionary Society* (CMS) s'établissent au Rwanda, à la faveur du rattachement de la région du Gisaka au Tanganyika Territory¹. Ils installent leurs postes de missions à Gahini, dans le territoire de Kibungu, à Shyira, dans le territoire de Ruhengeri et à Kigeme, dans le territoire d'Astrida².

En 1939, les missionnaires baptistes danois s'installent à Nyantango³. Au début de la décennie 1940, les pentecôtistes suédois et les Méthodistes libres américains s'établissent, à leur tour, au Rwanda⁴.

Qu'ils soient catholiques ou protestants, les missionnaires vivent des frais de leur congrégation, des dons des églises mères ou associées, des recettes de leurs activités et des subsides de l'administration coloniale⁵.

Dans le domaine scolaire, l'école des fils de chefs rouvre ses portes à Nyanza, mais également à Shangugu, à Ruhengeri, à Gatsibu et au Rukira⁶. Elle offre un enseignement primaire, s'étalant sur six ans⁷. L'enseignement primaire est aussi dispensé dans les écoles de missions⁸.

Quant à l'enseignement secondaire, il est dispensé au petit séminaire de Kabgayi, au Groupe Scolaire d'Astrida, ouvert en 1929, à l'école des monitrices de Save, créée en 1939 ainsi qu'à l'école des moniteurs de Zaza, démarrée en 1944⁹.

Dans le domaine sanitaire, le Rwanda dispose, à partir de 1922, de trois hôpitaux gérés par les missionnaires de la CMS, de deux hôpitaux civils à Kigali et à Astrida, d'un hôpital administré par les missionnaires adventistes de Ngoma, d'un hôpital géré par les missionnaires catholiques de Kabgayi, de dispensaires de sociétés minières, de 29 dispensaires civils, de neuf dispensaires de missions ainsi que d'un laboratoire de recherches bactériologiques¹⁰.

Durant la période précoloniale, la période coloniale allemande ainsi qu'au moment du mandat belge, le Rwanda est aussi éprouvé par des famines et des disettes. Dès lors, il convient de les évoquer et d'étudier les mesures prises à leur égard.

¹ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit*, p. 142

² *Ibidem*

³ *Ibidem*

⁴ *Ibidem*

⁵ RUMIYA Jean, *Le Rwanda sous le régime du mandat belge... Op.cit*, p. 203-204

⁶ LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie... Op.cit*, p. 169

⁷ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op.cit*, p. 202

⁸ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement... Op.cit*, p. 144

⁹ *Idem*, p. 144-145

¹⁰ *Idem*, p. 147-148

1.2. Les crises alimentaires d'avant 1940

Pays de savane, le Rwanda précolonial aurait connu de manière régulière, des disettes et des famines. Celles-ci auraient été fréquentes au pays en raison notamment de sécheresses périodiques :

« Le pays était au régime habituel de disette, nous a-t-on assuré...Et encore, à certaines époques, les populations étaient-elles décimées par des famines, à la suite de sécheresses périodiques qui les privaient de pluies saisonnières. »¹

L'une des famines connues de cette période est notamment la famine *Rukungugu*, survenue au tout début du règne du *Mwami Yuhi IV Gahindiro*, vers le début du XIX^e siècle². Selon Alexis Kagame, la famine *Rukungugu* aurait été entraînée par une sécheresse prolongée et la cour royale aurait alors accompli, en réaction, le rite de la Voie de la Sécheresse (*Inzira ya Rukungugu*), applicable en pareilles circonstances³ :

« À l'avènement de Yuhi IV Gahindiro, ce ne fut pas une disette, ni une famine ordinaire, mais un fléau. La complication vint du fait que l'intronisation coïncida avec une sécheresse prolongée, qui mérita à cette famine l'appellation de Rukungugu = amas de poussières. La Cour exécuta la célébration du Code ésotérique (Voie de la Sécheresse), destiné à conjurer le fléau. »⁴

La famine *Rukungugu* aurait pris fin au bout d'un an lorsque les pluies se seraient notamment mises à tomber en abondance⁵.

Durant la période coloniale allemande, le Rwanda connaît deux grandes famines, à savoir la famine *Ruyaga* et la famine *Rwakabaga* ou *Kimwaramwara*.

La famine *Ruyaga* dure de 1897 à 1903⁶. Elle est causée par une invasion de sauterelles, survenue pendant les mois de juin et de juillet 1897⁷. Elle sévit intensément au Nord-ouest, à l'Est, au centre et au Sud-ouest du pays⁸. Elle aurait entraîné par son intensité d'importantes mortalités et émigrations⁹.

La famine *Rwakabaga* ou *Kimwaramwara* s'étend de 1906 à 1908¹⁰. Elle résulte d'une sécheresse intense au Nord, au Centre et à l'Est du pays¹.

¹ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda*, Tome I, Butare, Éditions de l'Université nationale du Rwanda, 1972, p. 198

² *Idem*, p. 174

³ MUZUNGU Bernardin, « Ubwiru comme philosophie politique du Rwanda précolonial », in *Cahiers Lumière et Société*, n° 40, (2008), p. 15

⁴ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'ethno-histoire... Op.cit.*, p. 174

⁵ *Idem*, p. 175

⁶ BOTTE Roger, « Rwanda and Burundi, 1889-1930: Chronology of a Slow Assassination », Part 1, in *The International Journal of African Historical Studies*, 18, 1, (1985), p. 77; p. 81

⁷ *Idem*, p. 77

⁸ *Idem*, p. 77 ; p. 79 ; p. 81

⁹ *Idem*, p. 79-80 ; p. 81

¹⁰ *Idem*, p. 88

Par ailleurs, le Rwanda connaît, lors de la période du mandat belge, quatre grandes famines : la famine *Rumanura*, la famine *Gakwege*, la famine *Rwakayihura* ainsi que la famine *Ruzagayura*.

La famine *Rumanura* ou *Rumanurimbaba* débute en 1916 et se termine en 1918². Elle apparaît, tour à tour, comme le résultat de la réquisition des vivres et des hommes, du pillage et de la destruction des champs, de l'arrêt des travaux agricoles suite à la fuite de la population devant les combats, de l'invasion de chenilles et de sauterelles au Gisaka, etc³. Dans certaines régions du pays, le Nord-ouest notamment, cette famine aurait entraîné un nombre important de décès, comme le rapporte Jean Rumiya :

« Il est difficile de décompter les victimes de cette famine. Le Père Oomen, supérieur de la mission de Nyundo s'y risqua pourtant. En novembre 1916, il estimait que vingt à vingt-cinq mille personnes avaient péri, sur une population totale d'environ cent mille habitants. Cette estimation n'est pas excessive, les témoignages concordent pour dépeindre la désolation du Bugoyi. »⁴

Durant la famine *Rumanura*, les Pères Blancs de Nyundo et de Rwaza auraient distribué des vivres aux affamés et organisé les travaux d'ensemencement pour la reprise⁵. Les Sœurs Blanches auraient aussi organisé des soupes populaires pour nourrir la population affamée⁶.

La famine *Gakwege* ou *Ntunyanjweho* sévit, quant à elle, au Centre et au Sud-est du pays entre 1924 et 1926⁷. Elle est provoquée par une sécheresse⁸. Elle empire lorsque les affamés se déplacent de régions en régions à la recherche de vivres⁹.

La famine *Rwakayihura*, survient en 1928 et subsiste au pays jusqu'en 1930¹⁰. Elle découle d'une sécheresse s'étalant de mai 1927 à octobre 1928¹¹. Dans certaines parties du pays comme à Rwaza, au Bugoyi, à Kabgayi, au Buganza et dans le Gisaka, la famine est intense

¹ BOTTE Roger, « Rwanda and Burundi, 1889-1930: Chronology of a Slow Assassination », Part 1, in *The International Journal... Op.cit*, p. 87

² BOTTE Roger, « Rwanda and Burundi, 1889-1930: Chronology of a Slow Assassination », Part 2, in *The International Journal of African Historical Studies*, 18, 2, (1985), p. 301. On pourrait lire sur cette famine: LUGAN Bernard, « Causes et effets de la famine Rumanura au Rwanda, 1916-1917 », in *Revue Canadienne des études africaines*, X, n°2, (1976), p. 347-356

³ BOTTE Roger, « Rwanda and Burundi, 1889-1930: Chronology of a Slow Assassination », Part 2, in *The International Journal of African Historical Studies*, 18, 2, (1985), p. 301 ; RUMIYA Jean, *Le Rwanda sous le régime du mandat belge... Op.cit*, p. 71-72 ; LUGAN Bernard, « Famines et disette au Rwanda », in *Cahiers d'Outre-mer... Op.cit*, p. 158 ; p. 160-161

⁴ RUMIYA Jean, *Le Rwanda sous le régime du mandat belge... Op.cit*, p. 72

⁵ *Idem*, p. 73

⁶ *Ibidem*

⁷ BOTTE Roger, « Rwanda and Burundi, 1889-1930: Chronology of a Slow Assassination », Part 2, in *The International Journal of African Historical Studies*, 18, 2, (1985), p. 310

⁸ BUREGEYA Silas, *Les paysans du Bumbogo face aux autorités traditionnelles et coloniales (1900-1956)*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, UNR, Butare, 1996, p. 111

⁹ *Ibidem*

¹⁰ *Idem*, p. 313

¹¹ CORNET Anne, *Histoire d'une famine : Rwanda 1927-1930. Crise alimentaire entre tradition et modernité*, Louvain-la-Neuve, Centre d'Histoire de l'Afrique, 1996, p. 37

suite à l'éclatement de la dysenterie, du paludisme et de la grippe¹. Elle aurait, selon Ian Linden, entraîné le décès de 35000 personnes et l'émigration de 70000 autres personnes vers l'Ouganda².

En réponse à cette famine, l'administration coloniale belge aurait distribué, via les missionnaires chrétiens, des vivres, des semences et des boutures à la population³. Elle aurait également constitué des stocks de semences et mobilisé la population pour les cultures vivrières⁴.

Suite à ces catastrophes et à leur récurrence au pays, l'administration coloniale belge instaure et rend obligatoire la plantation du manioc, de la patate douce et de la pomme de terre⁵. Elle appelle aussi la population aux travaux de reboisement⁶.

Par le règlement n° 89 du 17 août 1931, chaque homme adulte valide est aussi appelé à cultiver un champ de 35 ares réserves aux cultures vivrières saisonnières ainsi qu'un champ de cultures vivrières non saisonnières de 15 ares dont 10 ares doivent être consacrés soit au manioc, aux patates douces ou aux pommes de terre⁷.

À l'issue de cette partie, il apparaît que certaines des famines de la période précoloniale et coloniale sont, pour la plupart, causées par des facteurs naturels tels que la sécheresse et l'invasion de sauterelles et que peu auraient été entraînées par d'autres facteurs humains à l'instar d'une guerre.

Les autorités rwandaises et coloniales ont essayé de faire face, en leur temps et à leur façon, à ces catastrophes. Durant la période précoloniale, la cour royale accomplit des rites du Code ésotérique pour faire tomber la pluie. Au moment du mandat belge, les autorités coloniales encouragent la population à planter des cultures vivrières comme le manioc, la patate douce et la pomme de terre. Ces mesures auraient entraîné, en 1937, certaines personnes à « considérer le danger de famine comme écarté. »⁸

Cependant, comme pour les contredire, la famine *Ruzagayura* éclatait, quelques temps après, durant la Deuxième Guerre mondiale.

¹ BOTTE Roger, « Rwanda and Burundi, 1889-1930: Chronology of a Slow Assassination », Part 2, in *The International Journal of African Historical Studies*, 18, 2, (1985), p. 314; CORNET Anne, *Histoire d'une famine... Op.cit*, p. 38

² LINDEN Ian, *Christianisme et pouvoirs au Rwanda... Op.cit*, p. 229-230

³ CORNET Anne, *Histoire d'une famine... Op.cit*, p. 80-86

⁴ *Idem*, p. 80-81 ; p. 84

⁵ HABIMANA Bonaventure et HARROY Jean-Paul, « Instauration et abrogation des cultures vivrières obligatoires au Rwanda », in *Civilisations*, 30 (1980), 3-4, p. 199

⁶ *Ibidem*

⁷ Article 1 du Règlement n° 89 du Résident du Ruanda, in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1931

⁸ En l'occurrence le directeur général du Ministère des Colonies, Michel Halewyck de Heusch qui aurait déclaré à la Commission des Mandats, en conclusion de ses explications sur les mesures prises : « D'une manière générale, on peut considérer le danger de famine comme écarté. » (Société des Nations. Commission Permanente des Mandats, *Procès-verbal de la Trente-troisième Session tenue à Genève du 08 au 19 novembre 1937 comprenant le Rapport de la Commission au Conseil*, Genève, 1937, p. 95)

Chapitre II : Causes et expansion de la famine *Ruzagayura*

2.1. Les causes de la famine

La famine *Ruzagayura* résulte de la conjonction de plusieurs facteurs, à la fois naturels et humains. Parmi ces facteurs, relevons notamment la sécheresse, les maladies des plantes, la mobilisation des hommes, les réquisitions de vivres et de bétail pour l'effort de guerre exigé par l'administration coloniale suite à l'entrée de la Belgique dans la Deuxième Guerre mondiale.

2.1.1. Facteurs climatique et agronomique

Bien avant le début de la II^e Guerre mondiale, le Rwanda et le Burundi connaissaient des précipitations faibles et irrégulières. En 1937 de même qu'en 1938, les pluies avaient été insuffisantes dans certaines régions de ces deux pays. Ceci aurait eu des effets sur les cultures vivrières et aurait, par conséquent, entraîné une baisse de 30 à 40 % de la récolte agricole¹. Deux ans plus tard, en 1940, les deux pays connaissent encore des précipitations insuffisantes, réparties de manière irrégulière sur le Nord-est du Rwanda². Cette insuffisance et cette irrégularité de pluies auraient, à ce moment, occasionné une baisse de la récolte agricole qui s'est traduite par une pénurie de vivres. Ladite pénurie se serait aggravée au point d'inciter l'administration coloniale à distribuer 500 tonnes aux populations du nord-est du Rwanda³.

Par la suite, en 1942 et en 1943, le Rwanda et le Burundi sont, encore une fois, touchés par de sévères sécheresses⁴. Ces sécheresses ont également été enregistrées en Afrique orientale et australe¹.

¹ « Depuis 1937, les relevés météorologiques accusent un total des chutes de pluies – chaque année plus faible – il en résulte directement une sécheresse intense cette année et indirectement un appauvrissement progressif de la valeur des terrains et *ipso facto* diminution des rendements. », (Bulletin documentaire de l'Office belge de l'Information et de la Documentation, 11 janvier 1944, p. 15, in KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* ») ; « Les cultures vivrières traditionnelles ont souffert, en 1938, de conditions climatiques défavorables : les pluies ont été déficitaires, ce qui, dans certaines régions, a amené une perte de 30 à 40 % sur les récoltes normales », Propos du directeur général au Ministère des Colonies, Halewyck de HEUSCH (Société des Nations. Commission Permanente des Mandats, *Procès-verbal de la Trente-septième session tenue à Genève du 12 au 21 décembre 1939 comprenant le Rapport de la Commission au Conseil*, Genève, 1939, p. 41)

² « Suite à la déficience et à la répartition anormale des pluies, il y eut, en 1940, pénurie de vivres dans les régions situées au nord-est du Rwanda. La situation fut grave. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, Dossier AI (1424), n° 105, «Famine pendant la 2eme guerre mondiale, 1945-1946». Service de l'Information, *Lutte contre les famines au Ruanda-Urundi*, 1946)

³ « S'il n'y eut aucune mortalité, on le doit aux efforts faits par l'Administration, qui, entre autres mesures, distribua plus de 500 tonnes de vivres aux indigènes des collines atteintes par la disette » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, Dossier AI (1424), n° 105, «Famine pendant la 2eme guerre mondiale, 1945-1946». Service de l'Information, *Lutte contre les famines au Ruanda-Urundi*, 1946)

⁴ FELTZ Gaëtan et BIDOUE Jean-Etienne, « La famine manori au Burundi 1943-1944 », in *Revue Française d'Histoire d'Outre-mer*, vol. LXXXI, n° 304, (1994), p. 281 ; MVUYEKURE Augustin, *Le catholicisme au Burundi, 1922-1962. Approche historique des conversions*, Paris, Karthala, 2003, p. 47

Lors de la petite saison des pluies de 1942, en septembre-octobre, les pluies sont irrégulières et insuffisantes au Rwanda et au Burundi. Et dans certaines régions de ces pays, comme l'Est du Rwanda, elles s'arrêtent précocement pour laisser place au soleil brûlant de la petite saison sèche². Cela a des effets négatifs sur les cultures plantées en début de saison : les haricots, le pois et le sorgho manquent d'eau. Une certaine quantité de ces plantes sèche et une autre, peu abondante toutefois, est récoltée. De ce fait, la population dispose, vers la fin de la petite saison sèche de 1942-1943, d'une maigre réserve alimentaire³. Une partie importante de la population commence alors à se déplacer, voire à émigrer pour aller chercher des vivres dans les pays limitrophes du Rwanda. Dans l'entretemps et dans l'attente des précipitations de la grande saison des pluies de 1943, une autre partie de la population se consacre, de manière intense, aux travaux agricoles sous la surveillance des autorités rwandaises et belges⁴. Cette population sème les haricots, le pois, le sorgho et les cultures résistantes à la sécheresse comme les patates douces, le manioc et les pommes de terre.

Cependant, les pluies de la grande saison pluvieuse de 1943 tombent avec retard, de manière irrégulière et en très petite quantité par endroits⁵. Les haricots, le pois, le sorgho, les patates douces en pâtissent, comme le note, à la date du 20 mars 1943, l'administrateur adjoint de Kibungu, André Pierlot⁶, à l'endroit du résident du Rwanda :

« Les indigènes ont des plantations de sorgho et d'haricots qui sont de belle venue mais commencent à sécher sur pied à cause de la sécheresse anormale de mars (1 pluie le 18 mars

¹ FELTZ Gaëtan et BIDOU Jean-Etienne, « La famine manori au Burundi 1943-1944 », in *Revue Française d'Histoire d'Outre-mer*, vol. LXXXI, n° 304, (1994), p. 281

² « La culture commence en octobre 1942. Nous remarquons que la petite saison des pluies est médiocre... Les indigènes sèment les haricots, les pois, le sorgho et ces trois cultures germent et commencent à croître au fur et à mesure que la sécheresse s'introduit. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 79 (9). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu, *Rapport agricole 1943*, p. 2)

³ « On dira peut-être grand mal du Ruanda cette année car il est loin d'avoir répondu à l'attente de la Direction minière de guerre... c'est la situation vivrière, extrêmement tendue depuis janvier et catastrophique depuis novembre, qui est la cause principale du ralentissement de la production » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 58 (8). Résidence du Ruanda, *Rapport annuel 1943*, p. 37) ; « Bonne fête de Noël, bien réussie. Cependant M. l'administrateur nous apporte une mauvaise nouvelle. Les chefs devaient commencer leur retraite demain. Malheureusement un grave danger de disette oblige M. Vauthier à nous demander de remettre cette retraite à une date postérieure. Il désire que tous les chefs soient aux cultures. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Rwaza, 25/12/1942). Au moment de la famine, Daniel Vauthier est administrateur du territoire de Ruhengeri.

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Rwaza, 25/12/1942

⁵ « En février et en mars, les pluies ont été insuffisantes et mal réparties. En avril, les précipitations, bien que plus abondantes, ont continué à se montrer irrégulières. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 34. Résidence du Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1943*, p. 1) ; « Nous sommes encore en train de couper du bois quand arrive avec M. Pierlot, M. Evraerts, chef du Service de l'agriculture, qui vient faire un tour pour se rendre compte de l'état des cultures dans le Migongo. La pluie a manqué au mois de novembre et actuellement encore elle manque : on craint déjà la disette. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Nyarubuye, 6/3/1943)

⁶ André Pierlot naît à Charleroi le 25/1/1914. Il fréquente la faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain et termine ses études avec une licence. Il suit les cours de l'École coloniale et est désigné au Burundi en 1938. Il devient l'adjoint de l'administrateur territorial de Bururi, puis celui de Rutana. En 1939, il est nommé adjoint de l'administrateur d'Astrida. Il devient, en 1943, administrateur du territoire de Nyanza, puis celui de Kibungu, en 1945. En 1949, il est nommé chef du bureau du Personnel dans le service du Contentieux et Personnel du Ruanda-Urundi. Il exerce cette fonction jusqu'à l'indépendance des deux pays. (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. RU 4909/1802, Fiche matricule André Pierlot)

seulement dans la région du Mohasi)... Les plantations de patates sur collines végètent lamentablement faute de pluies... »¹

À la manière des pluies de la petite saison pluvieuse de 1942, les pluies de la grande saison s'arrêtent précocement vers le mois de mai². La grande saison sèche de 1943 prend alors la relève. Elle altère les haricots, le pois, les arachides et le sorgho plantés en février-mars 1943. La sécheresse n'est, à ce moment, pas la seule à détruire les semences agricoles. Dès le mois de janvier 1943, le mildiou ou le *phytophthora infestans* ravageait, en effet, les champs de pommes de terre des territoires de Ruhengeri³, Kisenyi⁴, Biumba⁵, Kibungu⁶, Nyanza⁷ et Astrida⁸. La rhizoctonie ou la *rhizoctonia solani* s'en prenait en même temps aux patates douces⁹. Durant les mois de juin, juillet et août 1943, la *chortophila* ronge, à son tour, les champs de haricots¹⁰. De ce fait, la récolte de haricots, des arachides et de pois de juin-juillet-août 1943 est mince. Comme l'est celle de sorgho de fin juillet-début août 1943.

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RWA 426, Lettre n°155/AIMO du 20/3/1943 de l'AT adjoint Pierlot A. au résident du Ruanda

² « Au Bwanamukali, la fin prématurée de la saison des pluies en mai a été très préjudiciable aux cultures de seconde saison, celles-ci en ont fortement souffert, les légères averses du début juin n'ayant eu qu'une influence très restreinte sur les sols vite desséchés par plus de 2 semaines de sécheresse après les faibles précipitations de mai » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 67 (10). Résidence du Ruanda. Territoire d'Astrida, Rapport agricole 1943)

³KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945 », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyundo, 14/1/1943

⁵Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 75 (9). Résidence du Ruanda. Territoire de Biumba, Rapport agricole 1943

⁶ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Zaza, 2/5/1943

⁷ «Les causes de la pénurie de vivres qui a commence à se manifester dès fin août doivent se chercher dans : 1. Les récoltes peu abondantes de juin-juillet, 2. La disparition complète de la pomme de terre dans les chefferies dites du Rukiga (Bunyambiriri, Nyantango, Ndiza). En août, lors d'un premier voyage au Ndiza, j'assistai à de faibles récoltes de haricots tardifs sur les sommets du Ndiza. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RWA 426, Lettre n°1335/Agri 7 du 29/12/1943 de l'AT Pierlot A. au résident du Ruanda)

⁸ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 64 (16). Résidence du Ruanda. Territoire d'Astrida, Rapport annuel 1943. S'exprimant sur le mildiou, le Dr. René Van Saceghem attribue, dans un article paru dans *L'Echo du Kivu* du 20/8/1943, sa propagation aux actions de l'ennemi. C'est notamment dans ces termes : « Je suis étonné que jusqu'ici personne ne s'est douté que la main de l'ennemi pourrait être pour quelque chose dans la propagation du virus de la maladie des pommes de terre. »

⁹ « C'est dans les régions hautes du territoire que la situation a été la plus mauvaise ce qui est dû à plusieurs facteurs :... b) maladie de patate douce : rhizoctonia ayant causé de grands dégâts... » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 75 (9). Résidence du Ruanda. Territoire de Biumba, Rapport agricole 1943)

¹⁰ « C'est dans les régions hautes du territoire que la situation a été la plus mauvaise ce qui est dû à plusieurs facteurs :...c) maladie des haricots : chortophila ayant causé des dégâts importants dans les plantations sur les collines en juin et dans les marais en juillet-août... » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 75 (9). Résidence du Ruanda. Territoire de Biumba, Rapport agricole 1943); « L'abbé Jean-Baptiste qui vient d'aller visiter sa famille à Rwaza avec l'autorisation de Monseigneur, est revenu en disant que dans le Mulera la situation était encore pire qu'ici. Ils n'ont plus de vivres, et rien en vue. Ici, ça va un peu mieux à cause des petits pois et du masaka que l'on récolte en ce moment. Mais la maladie gagne les haricots, le bijumba et le café qui cependant avait commencé à bien se vendre cette année. Tous les malheurs à la fois ! » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rulindo, 16/7/1943)

La grande saison sèche de 1943 est alors marquée par une disette aux mois de mai, juin, juillet et août 1943¹. Elle est également accompagnée par une augmentation du prix des denrées alimentaires². La population en quête de vivres et fuyant la disette continue à se déplacer en masse à l'intérieur du pays, d'ouest à l'est et de l'est au nord³. Une partie traverse les frontières du Rwanda et se retrouve à Karagwe⁴, au Tanganyika, à Jinja⁵, à Kabare⁶, au Bufumbira⁷ en Ouganda, à Rutshuru, à Gishari, à Sake (Masisi) au Congo belge⁸. En certains endroits du Rwanda, la disette se transforme en famine : les premiers décès sont signalés, au cours de cette saison sèche, en territoires de Biumba⁹, d'Astrida¹⁰ et de Ruhengeri¹¹.

Par la suite, à la veille de la petite saison des pluies de 1943, les travaux agricoles reprennent. La population sème les haricots, le pois et plante, en même temps, les patates douces. Ces plantes bénéficient des pluies de mi-septembre et des vingt premiers jours du mois d'octobre 1943¹². L'intensité de ces pluies varie alors selon les régions : elles sont insuffisantes à Kibungu et assez régulières, sinon intenses à Astrida¹³. Toutefois, ces pluies cessent vers la fin du mois d'octobre 1943. Elles sont alors relayées par une sécheresse qui s'étale par

¹ « M. Labiau est à Kabaya. Il vient passer une petite heure à la Mission. Il faut faire de grandes cultures de patates et haricots. Partout on crie famine ; disons mieux, c'est la disette. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la Mission de Muramba, 27/5/1943) ; « On constate une disette générale dans tout le Rwanda : la dernière récolte ayant été nulle par manque de pluies. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyanza, 1/4/1943). Marcel Labiau est un agent du territoire de Kisenyi.

² « Par ordonnance du Gouvernement, tous les prix sont souvent triplés ; ainsi 1 kilo de haricots = 1,50 ; le kilo de patates = 0,60, le blé = 1,30, etc. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyanza, 1/4/1943)

³ « Un véritable vent de panique souffle sur la masse. Les déshérités vont "guhaha" partout au Ruanda, mais les mutations les plus importantes se font d'Ouest en Est. Du Budaha vers les régions de Nyanza. Les nôtres vont vers le Mayaga ; ceux du Ndiza émigrent en masse vers Kigali et toujours plus à l'Est vers l'Uganda bien que même dans les milieux indigènes on se répète que la situation n'y est pas plus brillante qu'ici. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 91 (27). Résidence du Ruanda. Territoire de Nyanza, *Rapport annuel 1943*). Dans la citation précédente, le verbe *guhaha* fait référence à l'action d'acheter des vivres.

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyarubuye, 19/6/1943

⁵ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyarubuye, 25/12/1943

⁶ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Muramba, 9/11/1943

⁷ *Ibidem*

⁸ Ministère des Affaires-étrangères. Archives africaines, RA/RU 97 (1). Résidence du Ruanda. Territoire de Ruhengeri, *Rapport annuel 1944*, p. 35

⁹ « On parle déjà de morts de faim dans le Rukiga. Les écoles et les catéchuménats se vident à cause de la faim » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rulindo, 15/5/1943)

¹⁰ BOURGEOIS René, *Témoignages. Tome 1, volume 2 : fonctionnaire territorial (1931-1961)*, 1987, p. 71

¹¹ « L'abbé Gallican va au Bumbogo : Rukura et Buheta. A peine arrivé à Rukura, on annonce un affamé qui se meurt dans le gîte non loin de la succursale. Le catéchiste envoyé le trouve déjà refroidi. Arrivé à Buheta le 9 juin, une mère avec son enfant sont morts hier soir de faim... » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nemba, 7/6/1943)

¹² « La longue sécheresse (16 jours à 3 semaines suivant les régions) de fin octobre et début novembre a été la seconde période vraiment critique de l'année. Les pluies du début au 20 octobre paraissaient insuffisantes et tombant assez régulièrement ont incité les indigènes à effectuer la presque totalité de leurs semis de pois et haricots durant cette période. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 67 (10). Résidence du Ruanda. Territoire d'Astrida, *Rapport agricole 1943*)

¹³ « Les fortes chutes de grêle d'octobre occasionnèrent d'importants dégâts à toutes les cultures dont certaines avaient à peine dépassé le stade de la germination et ne présentaient donc que peu de résistance. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 64 (16). Résidence du Ruanda. Territoire d'Astrida, *Rapport annuel 1943*)

endroits de seize jours à trois semaines¹. Cette sécheresse est entrecoupée, vers la fin du mois de novembre 1943, par des pluies assez suffisantes voire abondantes à Bukamba², en territoire de Ruhengeri. Dans certains endroits, à l'instar des territoires du centre et de l'est du pays, la sécheresse se poursuit. Elle occasionne la détérioration des bananiers, des patates douces, des haricots et des pois, récoltés parfois avant maturité³. Cette sécheresse pousse d'autres personnes à émigrer vers le Congo belge, l'Ouganda et le Tanganyika. La même sécheresse, persistant jusqu'en décembre 1943 inquiète alors le missionnaire protestant de Remera-Rukoma, Josué A. Honoré (1893-1968). Dans une lettre du 9 décembre 1943, le Pasteur Josué Honoré exprime ses craintes à l'administrateur territorial de Nyanza, André Pierlot :

« La situation est très grave, les haricots sèche [sic] à cause du manque de pluies. Si les pluies ne viennent pas de ces jours nous allons vers un grand désastre et nous aurons beaucoup de décès. Ne croyez pas que je suis un pessimiste, non, on me connaît même comme trop optimiste. »⁴

Tout compte fait, la lettre d'avertissement du Pasteur Josué Honoré revient sur l'insécurité alimentaire qui prévaut depuis un certain temps au Rwanda. Cette insécurité, muée depuis le second semestre de 1943 en famine, a été suscitée par de mauvaises récoltes dues à la sécheresse et aux maladies agronomiques s'en prenant à la base de l'alimentation des Rwandais. Elle a été également accrue par les déplacements et l'émigration de la population. Les personnes déplacées et émigrées constituaient une main d'œuvre agricole importante. En temps opportun, cette main d'œuvre aurait pu contribuer à renverser la situation alimentaire déficiente.

À côté de cela, il faut aussi reconnaître que les corvées et les réquisitions opérées dans le cadre de l'effort de guerre ont une part dans l'éclatement de la famine de 1943-1944.

2.1.2. L'effort de guerre

Au moment où la sécheresse et les maladies agronomiques sont en train de ravager les plantes, la population rwandaise participe, depuis quelques temps, à la Deuxième Guerre

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 64 (16). Résidence du Ruanda. Territoire d'Astrida, *Rapport annuel 1943*

² « ...la situation est mauvaise parce que la pluie tombe chaque jour, alors que la population n'en a pas besoin. ». Nous traduisons « ...sasa ni vibaya ; sababu mvua inapiga kila siku : tena watu hawataki mvua sasa. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RWA 426, Lettre du 25/11/1943, du Chef Bisamaza à l'Administrateur Territorial Daniel Vauthier)

³ « ...durant tout le mois d'octobre, on passa par des alternatives de crainte et d'espoir : quelques pluies pouvaient encore tout sauver ; hélas ! Elles ne vinrent pas et les patates douces mises en terre restèrent stationnaires, et les bananiers eux-mêmes se desséchaient sous un soleil brûlant ; au début de novembre, il fallut se rendre à l'évidence : la situation du pays tout entier était compromise, et dans les régions à très forte densité de population, c'est-à-dire aux environs des grandes missions catholiques surtout, la catastrophe s'abattit soudain. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 58 (8). Résidence du Ruanda, *Rapport annuel 1943*, p. 39)

⁴ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RWA 427, Lettre du 9/12/1943 de M. Honoré à l'Administrateur territorial Pierlot

mondiale. La participation des Rwandais débute vers la fin de 1940¹. Elle n'est pas directe : les rwandais ne constituent pas et ne fournissent pas un contingent militaire destiné à livrer des combats. Ils ne disposent d'ailleurs pas de force armée, ni de formation militaire moderne pour réitérer l'expérience des *Indugaruga* de la I^{ère} Guerre mondiale. En effet, l'article 22, paragraphe 5 du Pacte de la Société des Nations (SDN) leur interdit de disposer d'une formation militaire, de nature à leur permettre de livrer des combats². Néanmoins, il leur est demandé par l'administration coloniale belge de fournir l'effort de guerre. Le Rwanda au même titre que le Burundi et le Congo doivent, sous la supervision de l'administration coloniale et comme le dit le Gouverneur Pierre Ryckmans en 1942, « Travailler beaucoup plus, pour fournir aux Alliés les produits dont les armées de la libération ont un absolu besoin. »³

À ce propos, le roi du Rwanda, Mutara III Rudahigwa demande aux chefs rwandais, dès le 21 juillet 1941, d' « aider leur gouvernement et leurs gens dans l'œuvre de guerre. »⁴

Ces appels sont suivis d'effets. À l'exception des « autorités indigènes », des « notables », des « indigènes engagés dans un contrat de travail », des « indigènes de passage dans l'endroit où s'exerce la réquisition » et des « agents de couleur du gouvernement », les rwandais fournissent un effort de guerre varié⁵ : Ils sont aussi bien recrutés pour travailler dans la construction, dans la mine ou dans les champs que chargés de fournir des vivres et des vaches de boucherie.

En ce qui concerne les travaux de l'effort de guerre, certains Rwandais sont recrutés pour travailler dans les mines d'étain, d'or, de wolframite et de colombo-tantalite⁶. Certaines de ces mines se trouvent alors à l'Ouest, à l'Est, au Nord, au Nord-est du pays et au Congo, notamment dans les provinces de Costermansville et du Katanga⁷. Ces mines sont gérées par les sociétés comme la Société des mines d'étain du Ruanda-Urundi (Minétain) dont le siège

¹ DORSEY Learthen, *The Rwandan colonial economy, 1916-1941*, Thèse de doctorat, Michigan, Michigan State University, Département d'histoire, 1983, p. 228

² «Le degré de développement où se trouvent d'autres peuples, spécialement ceux de l'Afrique Centrale, exige que le Mandataire y assume l'administration du territoire à des conditions qui, avec la prohibition d'abus, tels que la traite des esclaves, le trafic des armes et celui de l'alcool, garantiront la liberté de conscience et de religion, sans autres limitations que celles que peut imposer le maintien de l'ordre public et des bonnes mœurs, et l'interdiction d'établir des fortifications ou des bases militaires ou navales et de donner aux indigènes une instruction militaire, si ce n'est pour la police ou la défense du territoire,... » ; Il convient de lire à ce propos : LEFEVRE Patrick et Jean-Noël, *Les militaires belges et le Rwanda... Op. cit.*, p. 35

³ Discours de Pierre Ryckmans du 10/3/1942, in RYCKMANS Pierre, *Messages de guerre*, Bruxelles, Maison Ferdinand Larcier, 1945, p. 89

⁴ « Le roi arrive à la mission de bonne heure ; il assiste à la grand'messe célébrée pour la Belgique... Il en profita pour dire de fortes paroles aux chefs réunis... Le roi a également fait aux chefs une belle allocution pour les entraîner à aider leur gouvernement et leurs gens dans l'œuvre de guerre. La collecte commença aussitôt et tous les chefs s'inscrivaient pour une forte somme et promirent d'insister auprès de leurs gens pour qu'ils donnent généreusement eux aussi. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diare de la mission de Zaza, 21/7/1941)

⁵ Article 2 de l' « Ordonnance législative n° 112 F.P. du 11 juin 1940 – Réquisitions », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1940

⁶ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 58 (8). Résidence du Ruanda, *Rapport annuel 1943*, p. 37

⁷ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 34. Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1943*, p. 15

est à Kigali, la Société minière de Muhinga et de Kigali (Somuki), siégeant à Rutongo et la Compagnie géologique et minière du Ruanda-Urundi (Georuanda), dont le siège est implanté à Rwinkwavu¹. Dans la production minière, la priorité est donnée à l'étain et à l'or, comme l'avait d'ailleurs préconisé le Gouverneur-général Pierre Ryckmans².

Une partie de la population rwandaise est employée dans la construction et la fabrication des briques. C'est notamment le cas des Rwandais du territoire de Shangugu qui sont employés dans les briqueteries de Morandini et de René Van der Voorde³.

Le portage existant toujours, certains Rwandais, hommes, adultes et valides, sont recrutés comme porteurs. Ainsi, la population de la province du Bufundu, en territoire d'Astrida fournit régulièrement le gros des porteurs de vivres de la Minetain de Nyungwe⁴.

D'autres Rwandais travaillent dans la construction et l'entretien des routes de différents endroits du pays, de Kigali⁵, de Shangugu⁶, d'Astrida⁷,...

Une autre partie de la population rwandaise est préposée aux travaux agricoles. Certains sont chargés du reboisement et de l'aménagement des marais. Cinq mille personnes sont, à titre d'exemple, employées, en août 1941, dans l'assainissement des marais proches de la ville de Kisenyi⁸.

D'autres personnes sont mobilisées pour les cultures vivrières obligatoires ou *shiku*, comme le pois, les haricots, les patates douces et le manioc. Ces cultures étaient développées dans le but de subvenir, à la fois, aux besoins de la population mais aussi à ceux des mineurs et des soldats de la Force Publique⁹.

¹ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op. cit.*, p. 201

² «...nous pouvons désormais classer les produits par ordre d'importance. Dès à présent, je mentionne les deux principaux, ceux qui doivent être considérés comme matériel de guerre et recevoir priorité sur tous les autres : ce sont l'or et l'étain. » Discours de Pierre Ryckmans du 4/2/1941, in RYCKMANS Pierre, *Messages de guerre... Op. cit.*, p. 69

³ « Les gens se plaignent partout du peu de vivres. La sécheresse est la grande cause, mais le kazi au loin aussi. La vie chrétienne n'y gagne pas. Les hommes doivent partir le lundi et ne rentrent que le samedi soir. Ils doivent aller à la route de Nyungwe ou aux briqueteries de Morandini et de Van der Voorde. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyamasheke, 01/03/1943) ; BOURGEOIS René, *Témoignages. Tome 1, volume 2... Op. cit.*, p. 56

⁴ BOURGEOIS René, *Témoignages. Tome 1, volume 2... Op. cit.*, p. 73

⁵ «L'abbé Gallican va au Bumbogo : Rukura et Buheta. À peine arrivé à Rukura, on annonce un affamé qui se meurt dans le gîte non loin de la succursale. Le catéchiste envoyé le trouve déjà refroidi. Arrivé à Buheta le 9 juin, une mère avec son enfant sont morts hier soir de faim. Malgré cela, les gens sont obligés d'aller à Kigali travailler sur la route. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nema, 07/06/1943)

⁶ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyamasheke, 01/03/1943

⁷ « Par rapport à l'année précédente, il semble n'avoir pas eu de progrès au point de vue religieux. Les gens sont harcelés par le travail à fournir, soit au chef, soit sur les routes, etc... » (Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Rapport de la mission de Save B5068/3, Rapport 1940-1941)

⁸ « De grands travaux sont commencés à Kisenyi. Plus de cinq mille travailleurs s'occupent à assainir les marais entourant la petite ville. » (Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Diaire de Notre Dame du Kivu-Nyundo, 8/8/1941)

⁹ «Toutes les collines de Mirenge en bordure des lacs sont sans pluies depuis longtemps ; au Gihunya les collines de Kigarama, Vumwe, Giseri, Nyumbuye, Kazo, Karama, Kansoma sont sans pluies depuis plus d'un mois. Beaucoup de gens plient bagages. Les bananes sauvent encore la situation mais l'administration prélève

Une autre partie de la population rwandaise est destinée aux cultures d'exportation comme le thé, le café, le ricin et le pyrèthre. Le thé est cultivé à l'Est et au Sud-est du pays. Le café est, lui, cultivé un peu partout dans le pays. Quant au ricin, il est cultivé au Nord et à l'Est du pays dans les territoires de Ruhengeri¹ et Kibungu². Il est ensuite envoyé au Katanga et transformé pour fournir l'huile de moteurs³. Le pyrèthre est, quant à lui, cultivé au Nord et au Nord-ouest du pays, précisément dans les territoires de Ruhengeri et Kisenyi. Ses fleurs sont utilisées, à partir des années 1940, par les Sœurs Blanches pour guérir les plaies⁴. Au moment de la guerre, les fleurs du pyrèthre sont cueillies en grande quantité et utilisées, selon le vice-gouverneur Jungers, pour « sauver, de la mort par malaria, les milliers de soldats alliés du Moyen-Orient. »⁵. Pendant la famine, ces feuilles sont employées pour conserver les semences entreposées dans les greniers collectifs⁶.

Au fil des années, la population travaillant dans la production du pyrèthre est de plus en plus constituée d'enfants. Ceux-ci sont en effet appréciés, par les planteurs européens et les dirigeants de la Régie *Pyrèthre*, pour leur agilité et leur coût moins élevé⁷. Ces enfants sont recrutés par les chefs et les sous-chefs rwandais. Ces derniers les envoient par la suite chez les planteurs, en échange, si l'on en croit les missionnaires catholiques, de « cadeaux »⁸.

chaque semaine 8 tonnes de bananes pour les mines. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Zaza, 26/11/1943) ; « La province Kibali-Buberuka a tellement faim que les gens émigrent jusqu'à Gisigali et Gishali ; aussi M. Bertholer a dû renvoyer ses ouvriers, sauf ceux qui sont internes, pour lesquels il est allé chercher des vases à Rucuro. *Cependant l'administration demande des haricots pour les soldats.* » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nemba, 27/06/1943)

¹ Belgique. Ministère des Colonies, *Rapport sur l'administration belge du Ruanda-Urundi pendant les années 1939-1944 présenté aux Chambres par M. le Ministre des Colonies*, Bruxelles, 1947, p. 38

² « Le gouvernement fait actuellement beaucoup de propagande pour l'effort de guerre... De tous côtés poussent des ricins dont les graines serviront à la fabrication d'huile pour moteurs. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Zaza, 03/05/1942)

³ « Avant la guerre, le Ruanda-Urundi n'exportait pas de ricin. Actuellement les chiffres atteignent près de 400 tonnes annuelles. Ces graines de ricin sont dirigées sur le Katanga et l'huile de ricin, si précieuse, sert directement à l'effort de guerre » (Bulletin documentaire de l'Office belge de l'Information et de la Documentation, 11 janvier 1944, p. 14 in KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* »)

⁴ « Au dispensaire, nous commençons un nouveau traitement à base de pyrèthre pour guérir les plaies. Depuis cet essai, plusieurs plaies qui semblaient incurables tendent vers la guérison, et en général on remarque une amélioration notable dans les plaies qui sont encore très nombreuses ici. » (Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Diaire de Notre Dame du Kivu-Nyundo, 13/4/1942)

⁵ Ministère des Affaires-étrangères. Archives africaines, RWA 5 (8), Dossier *Mwami Rudahigwa*. Famine de 1943-1944, Lettre n°1061/Cab du 21/2/1944 du Vice-gouverneur général Jungers au *Mwami Mutara*

⁶ « L'emmagasinage des semences et les mesures propres à leur conservation (pyrèthre – charbon de bois – etc.) furent exécutés sous la surveillance et la responsabilité des notables et firent l'objet de contrôles sévères et répétés du personnel Territorial et agricole. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 88. Résidence du Ruanda. Territoire de Kisenyi, *Rapport annuel 1944*)

⁷ « Le recrutement et l'assiduité tant des écoliers que des catéchumènes a souffert en certains points de la région. Les planteurs de pyrèthre, pour la cueillette des fleurs, montrent une préférence marquée pour les enfants, fillettes et garçons, parce que ceux-ci, plus légers dans leurs mouvements, écrasent moins les plantes en circulant à travers les champs. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyundo, *Rapport de fin de l'année 1943*); CARR Rosamond H, *Le pays aux milles collines. Ma vie au Rwanda*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2004, p. 47

⁸ « Depuis quelques temps l'assiduité des écoliers baisse dans les écoles du Rwerere : la cueillette du pyrèthre demande une main d'œuvre d'enfants très grande. M. Duflot a demandé aux chefs de lui envoyer des enfants. Il les a invités chez lui, ainsi que M. Labiau. Des chefs ont reçu des cadeaux : Murara, Gashi, Gakwaya... (Lequel

Selon les sœurs missionnaires, des pressions sont exercées sur les parents afin qu'ils livrent ces enfants. Les Sœurs Blanches de Nyundo le rapportent dans ces termes :

« Dans nos excursions nous trouvons des enfants pleurant, fatigués, refusant de se rendre au travail si loin et malgré toutes les protestations les sous-chefs obligent les parents à envoyer leurs enfants à la corvée journalière. »¹

Dans l'ensemble, les travaux réclamés aux Rwandais s'exécutent au même rythme et dans les mêmes conditions que les corvées habituelles ou l'*akazi*. Dans certains endroits, le travail commence par un appel à 6 heures du matin et se termine vers 17 heures². Les personnes habitant des endroits forts éloignés des lieux de rassemblement commencent à se mettre en route à 2 heures du matin, si l'on prend en compte les propos des sœurs missionnaires :

« De grands travaux sont commencés à Kisenyi. Plus de cinq mille travailleurs s'occupent à assainir les marais entourant la petite ville. Les indigènes se rendent au travail avant le chant du coq. Déjà ils passent à 2h ½ se rendant à l'endroit du rassemblement. Il y a du mécontentement parmi eux. »³

Sauf pour les personnes exonérées, le travail se déroule normalement du lundi au samedi⁴. Le dimanche est réservé au repos dominical⁵.

Pour ce qui est toujours de la durée de travail, les Rwandais doivent, au moins, se consacrer, pendant 25 jours par an, aux travaux de l'effort de guerre⁶. En 1942, ils sont désormais tenus, conformément à l'ordonnance-loi émise par le gouverneur Pierre Ryckmans, de se consacrer pendant 60 jours par an « à la culture ou à la cueillette de produits agricoles reconnus par le Gouverneur Général comme nécessaires à l'effort de guerre. »⁷

a reçu deux touques vides de 200 litres, des étoffes, des souliers, peut-être de l'argent). Les chefs envoient les enfants aux plantations. On cite que chez Gashi, un kilongozi est chargé de recoller les enfants et il les mène lui-même chez l'europpéen. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyundo, 08/05/1942). Par ailleurs, Marcel Labiau était, en ce moment-là, un agent territorial à Kisenyi. Il est à supposer que sa présence aurait alors légitimé le recrutement et l'emploi des enfants par les planteurs de pyrèthre.

¹ Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Diaire de Notre Dame du Kivu-Nyundo, 7-9/11/1943

² «... des centaines de travailleurs, hommes, jeunes filles, enfants, sont obligés d'aller travailler chaque jour. Beaucoup habitent à deux ou trois heures et demie de distance. Ils doivent être arrivés pour l'appel de 6 heures du matin. » (Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Diaire de Notre Dame du Kivu-Nyundo, 7-9/11/1943) ; «Après l'inama, un sous-chef, Tarcisi Nyamakwa, revient en se cachant des autres pour dire confidentiellement au P. Supérieur qu'il était d'accord avec ce qu'on a dit dans l'inama mais qu'il ne savait comment faire, car l'ordre venait en fait de Rwigemera qui leur avait dit entre autres d'empêcher les chrétiens de venir à leur jour d'instruction en semaine et que ceux qui voulaient se confesser n'avaient qu'à venir après 5 h du soir, après leur travail. En cas de non-exécution, les sous-chefs seraient frappés. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rulindo, 06/06/1943). Le Rwigemera dont il est question, est le prince Étienne Rwigemera, fils de Yuhi V Musinga et de Thérèse Nyirakabuga. Il était alors le chef de la province du Rukiga, en territoire de Biumba. Voir annexe 9

³ Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Diaire de Notre Dame du Kivu-Nyundo, 7-9/11/1943

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rulindo, 26-30/06/1943

⁵ *Ibidem*

⁶ Article 4 de l' « Ordonnance législative n°112 F.P. du 11 juin 1940 – Réquisitions », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1940

⁷ Discours de Pierre Ryckmans du 10/3/1942, in RYCKMANS Pierre, *Messages... Op. cit.*, p. 94

À ce niveau, il faut noter que certains travaux accomplis par les Rwandais, à l'instar du travail minier, de la culture du pyrèthre, de la construction et de la fabrication des briques¹, sont rémunérés. D'autres, comme les travaux agricoles, la construction et l'entretien des routes sont considérés comme de simples corvées. De ce fait, leurs exécutants ne sont pas payés².

La répartition des personnes dans ces différents travaux dépend le plus souvent de leur entente avec les chefs rwandais. Le refus de participer à ces travaux pouvait valoir au récalcitrant, comme dans l'*akazi*, d'être dépossédé de ses terres. Ceci est bien relevé par Learthen Dorsey:

«Tous les adultes de sexe masculin devaient exécuter l'*akazi* dans le cadre de programmes de travaux publics. L'*akazi* s'est généralisé dans les années 1920. Le chef local était le seul à désigner les participants à l'*akazi*. La tâche assignée à une personne dans le cadre de l'*akazi* dépendait le plus souvent de l'état de sa relation avec le chef. Le refus d'une personne de participer à l'*akazi* procurait au chef l'occasion rêvée de le déposséder de ses terres. »³

Les propos de Learthen Dorsey sont, sur ce point, très instructifs. Cependant, cet auteur oublie un point important relatif à la répression de l'absence aux travaux : les absents et autres récalcitrants reçoivent du chef, du sous-chef ou de leurs auxiliaires, les *bilongozi*, huit coups de fouet sur leur postérieur⁴. En cas de récidive, l'insoumis peut être frappé d'une amende, voire être mis au cachot⁵.

Tout bien considéré, les autorités coloniales sont satisfaites des résultats de ces travaux. Elles se félicitent de leur avancée, comme on peut le constater en lisant le rapport annuel du Ruanda-Urundi de 1942 :

« Toutes les campagnes particulièrement poussées à cette fin ont été exécutées conformément aux directives données. De là, une production répondant largement tant aux besoins locaux qu'à

¹ Selon l'administrateur René Bourgeois, les ouvriers employés par les briqueteries de Shangugu reçoivent alors 1 à 2 francs par jour. BOURGEOIS René, *Témoignages. Tome 1, volume 2... Op. cit.*, p. 56

² REYNTJENS Filip, *Pouvoir et droit au Rwanda : droit public et évolution politique, 1916-1973*, Tervuren, MRAC, 1973, p. 138

³ Nous traduisons « Technically, every adult male performed akazi, usually for public-works projects, which became general in the 1920s. The local chief, however, decided who actually participated, and the type of work assigned to the individual for akazi often depended on his standing with the hill chief. Refusal to perform akazi was often the excuse used by a chief to dispossess a person of his land. », in DORSEY Learthen, *Historical dictionary of Rwanda... Op cit.*, p. 14

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Nyundo, 01/01/1943 ; cf. article 21 de l'Ordonnance législative n° 348/A.I.M.O. du 5 octobre 1943, sur les juridictions indigènes au Ruanda-Urundi, in *Annexe au Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi 1943* : « Dans le cas où un fait, auquel la coutume attache des peines, n'est pas érigé en infraction par la loi écrite, les peines applicables sont exclusivement : ...2° le fouet, si la coutume le permet et sans que cette peine puisse excéder huit coups et être prononcée contre les vieillards, les infirmes, les femmes et les enfants et les autres catégories de personnes déterminées par le Gouverneur du Ruanda-Urundi. »

⁵ «Encore un *mukuru w'inama* en prison à Biumba pour la même question du *kazi*. C'est Paul Mudende, de Gisyiro. On lui reproche – du moins Rwigemera – d'avoir manqué d'aller au marais plusieurs jours, et d'être allé au marché de Basse sans en avoir demandé la permission à son sous-chef, un jour de semaine. Il en a pour 27 jours de prison. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Rulindo, 19/02/1945).

ceux de l'exportation, notamment en ce qui concerne les vivres en général, le café, le coton, le pili-pili, le samli, etc... Les populations indigènes ont, d'autre part, apporté un concours soutenu à l'entretien des 3232 kms de réseau routier, diminuant ainsi pour le matériel roulant les risques de détérioration prématurée. Elles ont de plus assuré aux organismes miniers du pays la main-d'œuvre indispensable à l'exploitation intensive réclamée par les circonstances.

Il y a donc lieu d'être satisfait de la contribution apportée par nos indigènes à l'effort de guerre... »¹

Cependant, ces travaux sont considérés différemment par les Rwandais. Ceux-ci les assimilent à des corvées habituelles ; d'autant plus qu'au fond, la nature, l'organisation et le mode d'exécution de ces travaux rappellent les corvées. Certains Rwandais, un peu désorientés, auraient, d'ailleurs, mis en doute, si l'on en croit les propos des missionnaires, la nature même de ces travaux. C'est le cas du sous-chef Léonidas Gakwavu, de la colline de Gatara du territoire de Shanguu qui, en 1944, réagit vis-à-vis du recrutement d'ouvriers destinés à la fabrication des briques : « Léonidas Gakwavu me demande si on tue les boches avec des briques !! Parce que l'Administrateur leur a dit que c'est pour l'"effort de guerre !" »²

Par leur quotidienneté, les travaux de l'effort de guerre empêchent les Rwandais de se consacrer à leurs propres cultures vivrières. Et étant donné que le dimanche est leur seul jour libre de la semaine, ils le réservent à leurs travaux champêtres, au grand déplaisir des missionnaires³.

L'effort exigé dans ces travaux, ravivé au rythme des coups de fouet, exténue la population rwandaise. Une partie non moins importante de cette population conçoit alors et use de tous les moyens pour y échapper. Certains choisissent de se cacher pendant le jour⁴. D'autres quittent leurs domiciles et fuient pendant la nuit vers d'autres régions du pays⁵. D'autres optent pour l'émigration au Congo et dans les territoires sous contrôle britannique. Ces mouvements d'émigration sont relevés et répertoriés, sur l'ensemble du territoire du pays, par différentes institutions implantées au pays.

Dans le territoire d'Astrida, le rapport de 1940-1941 des Sœurs Blanches de Save rapporte ces mouvements d'émigration en ces termes :

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 34. Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1942*, p. 79-80

² Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Nyamasheke, 04/08/1944

³ « L'assistance à la messe laisse beaucoup à désirer à cause de cela et aussi du kazi actuel. Les gens doivent travailler le samedi jusque vers 3 ou 4 heures. Il est évident qu'après cela les gens de loin n'ont plus guère envie de venir ici le dimanche. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Rulindo, 26-30/06/1943)

⁴ « Les chefs des Milenge doivent envoyer des hommes à Shole régulièrement. Le P. Supérieur avait prévenu les chefs que c'était une chose grave et que ceux qui ne fourniraient pas les hommes demandés s'exposeraient à de très graves ennuis... beaucoup d'hommes au lieu d'aller à Shole sont allés se cacher. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Zaza, 03/05/1942)

⁵ « En ce qui concerne le contrôle des émigrations, il fut dans l'ensemble sans effet, les indigènes émigrant de nuit et à l'insu des autorités coutumières. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 97 (1). Résidence du Ruanda. Territoire de Ruhengeri, *Rapport annuel 1944*, p. 34)

« Les gens sont harcelés par le travail à fournir, soit au chef, soit sur les routes, etc... Beaucoup d'hommes, afin d'éviter les coups, abandonnent momentanément leur foyer et vont à l'Uganda ou dans les mines où ils peuvent se procurer plus facilement l'argent nécessaire pour payer l'impôt. »¹

Dans le territoire de Nyanza, le rapport de 1942-1943 des Sœurs Blanches de Kabgayi relate :

« Beaucoup de chrétiens quittent la Mission pour se rendre au Gishari (Nouveau Rwanda). Quelques uns sous prétexte de travail demandé par les Européens et les mauvais traitements qu'ils ont à subir de la part des Chefs indigènes, d'autres pour la disette qui règne dans tout le Rwanda et bon nombre sans aucune raison. »²

Dans le territoire de Kisenyi, la rédactrice du diaire de Notre Dame du Kivu-Nyundo note, à la date du 21 janvier 1943 :

« Beaucoup d'indigènes quittent le Bugoyi. Le travail forcé, tant de choses qu'ils sont obligés de fournir mensuellement sans nulle rétribution sont la cause de ces multiples émigrations. »³

Dans le même territoire, le rédacteur du diaire de la mission de Nyundo écrit le 19 décembre 1943, en plein milieu de la famine :

« Plus de vingt mille indigènes ont quitté le Bugoyi pour fuir le Kazi et trouver plus de paix ailleurs. »⁴

Dans le territoire de Ruhengeri, le rapport annuel de 1943 rapporte aussi ces mouvements en ces mots :

« Suite à la situation vivrière défavorable dans les provinces pauvres du territoire (Bugarura, Bukonya, Kibali), suite aux nombreux travaux en cours dans les provinces du Mulera et du Buberuka – Régie pyrèthre et champs de pyrèthre des colons européens en province du Mulera, travaux miniers en province du Buberuka – et enfin suite au manque de pâturages dans les provinces du Mulera, du Rwankeri et du Bukamba, de nombreux indigènes ont quitté définitivement le territoire de Ruhengeri avec leur famille et tous leurs biens. »⁵

Ces mouvements d'émigration absorbent une partie importante de la population rwandaise. Ils se poursuivent et s'étalent sur l'ensemble des années de guerre. Leurs causes, à savoir les travaux, les coups de fouet continuent durant ces mêmes années. Ceux-ci ne sont pas abandonnés lorsque les premiers signes de la famine commencent à poindre à l'horizon, en 1943. Ils ne le sont d'ailleurs pas même au plus fort de la famine. Cette situation révolte le

¹ Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Rapport de la mission de Save B5068/3, Rapport 1940-1941

² Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Rapport de la mission de Kabgayi, Rapport 1942-1943

³ Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Diaire de Notre Dame du Kivu-Nyundo, 21/1/1943

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyundo, 19/12/1943

⁵ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 96 (18). Résidence du Ruanda. Territoire de Ruhengeri, *Rapport annuel 1943*, p. 1

supérieur de la mission de Gitovu/Nemba, l'abbé Gallican Bushishi¹. Faute de meilleure explication, ce prêtre attribue la poursuite de ces travaux au manque d'information de l'administration coloniale. Le 7 juin 1943, il note dans le diaire de sa mission :

« L'abbé Gallican va au Bumbogo : Rukura et Buheta. À peine arrivé à Rukura, on annonce un affamé qui se meurt dans le gîte non loin de la succursale. Le catéchiste envoyé le trouve déjà refroidi. Arrivé à Buheta le 9 juin, une mère avec son enfant sont morts hier soir de faim. Malgré cela, les gens sont obligés d'aller à Kigali travailler sur la route. L'administration doit ignorer la gravité du fléau. »²

À l'analyse de tous ces faits, il y a moyen de se figurer que suite au climat prévalant au Rwanda en 1942 et en 1943 et suite au fait que les Rwandais disposent alors d'à peine un seul jour par semaine pour sarcler, entretenir, semer et récolter leurs champs, leur situation alimentaire est, au début de 1943, chancelante. Les déplacements et l'émigration de la population auraient également emporté une partie importante de la main d'œuvre agricole, compromettant davantage la situation alimentaire du pays.

Toutefois, il convient d'ajouter que les travaux de production de l'effort de guerre et les mouvements de la population n'ont pas été les seuls à mettre en péril la situation alimentaire du pays. La sécheresse et les maladies agronomiques l'ont, comme il a été vu, aggravé. Les réquisitions de vivres et de bétail ont, à leur tour, épuisé le stock alimentaire de la population rwandaise.

En effet, dans le cadre de l'effort de guerre, les haricots, les petits pois et le sorgho sont achetés aux cultivateurs rwandais. Ceux-ci vendent ces produits, parfois sous la pression des chefs rwandais et à un moindre prix aux intermédiaires européens³. Et ces derniers les revendent à un prix largement supérieur à leur prix d'achat. Les haricots sont, à titre d'exemple, achetés aux Rwandais à 1 fr le kilo⁴ et sont revendus par les intermédiaires européens à 5 frs le kilo⁵. Ces intermédiaires revendent ces produits vivriers aux colons implantés au Rwanda, aux soldats congolais de la Force Publique ainsi qu'aux mines se trouvant au Rwanda et au Congo. À ces mines sont également revendues des vaches de boucherie. Ces vaches, la plupart du temps adultes sont marquées au fer d'un R, pour réforme, sur la joue gauche⁶. Elles sont, au même titre que les haricots, le pois et le sorgho, achetées parfois de force, à un prix dérisoire aux éleveurs. Ces derniers vendent leur vache en échange de 1 à 1,50 fr le kilo pour les vaches de troisième qualité, de 1,50 fr à 2 fr le kilo

¹ De 1938 à 1944, la mission de Gitovu/Nemba est dirigée par l'abbé Gallican Bushishi. Cf. NOTHOMB Dominique, *Petite histoire de l'Église Catholique au Rwanda*, s.l, [1962] p. 91. ; « Les abbés Gallican et Fidele reçoivent leurs nominations. Le premier pour Save, le second pour Kamonyi » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nemba/Gitovu, 10/02/1944)

² Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nemba, 07/06/1943

³ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op. cit*, p. 206

⁴ 0,80 fr le Kilo selon l'article 1 des « ordonnances n°16/AE du 22 mars 1943 et n°17/AE du 27 mars 1943 », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943

⁵ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op. cit*, p. 206-207

⁶ « Le docteur Delidimitriou est dans la région, toutes les bêtes à cornes sont passées à l'inspection, toutes les bêtes vieilles ou de mauvaise constitution sont marquées au fer rouge d'un R sur la joue gauche. Toutes les bêtes reformées seront celles à vendre à de Borchgrave au marché de bétail. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Zaza, 02/05/1943)

pour les vaches de deuxième qualité, de 2 à 3 fr le kilo pour les vaches de première qualité¹. Selon Alexis Kagame, les éleveurs vendent leurs vaches en échange de 5 francs alors qu'elles sont revendues, de l'autre côté de la frontière, au Congo, à 5000 francs².

Certains chefs rwandais, rivalisant de loyalisme et de zèle, s'illustrent dans ces réquisitions de vivres et de bétail. Le prince Étienne Rwigemera, fils du roi Yuhi V Musinga et de Nyirakabuga, chef de la province du Rukiga, en territoire de Biumba fournit alors de gros efforts pour approvisionner les mines en vivres. Si l'on en croit le diaire de la mission de Rulindo, il s'en vante un certain moment, le temps juste de déchanter et de réaliser, face aux premiers signes de la famine, qu'il a en fait « vidé son pays de vivres »³. Quant au chef du Bufundu, Semugeshi⁴, il réquisitionne avec beaucoup d'allégresse les vivres au profit de la Minetaï. Apparemment très enthousiaste dans cette tâche, le chef Semugeshi n'aurait pas hésité, dans le cadre de ces réquisitions, à dépasser les limites de sa province. Il aurait donné, à la population de son territoire, l'ordre de chercher des vivres, toujours au profit de la Minetaï, dans d'autres provinces du territoire d'Astrida, voire peut-être dans des provinces d'autres territoires avoisinant Astrida et le Bufundu⁵.

Ces réquisitions de vivres épuisent, à ce moment-là, le stock alimentaire de la population rwandaise. Accompagnées par la sécheresse, le mildiou et les travaux de l'effort de guerre, les réquisitions de vivres poussent un nombre important de Rwandais vivant de l'agriculture à se déplacer et à émigrer vers d'autres pays, à la recherche de vivres. Les chefs et les sous-chefs rwandais, grands éleveurs du gros bétail, ne sont pas, au départ, concernés par la réquisition du bétail, suite notamment à l'ordonnance de 1940 du Gouverneur-général. Par la suite, ils sont tenus de livrer des vaches de boucherie. Et pour échapper à ces réquisitions, ils imaginent un stratagème ingénieux. Ils auraient, selon le diaire de la mission de Zaza, caché leur bétail dans d'autres provinces du pays :

« ...les chefs cachent leurs vaches au Bugesera pour éviter les corvées de lait, pour ne pas payer l'impôt, pour éviter la réquisition de bétail qui ne se fait que sur les bêtes adultes. Et quand on demande des explications on se retranche derrière la maladie du sommeil. »⁶

¹ Article 1 de l'« Ordonnance n°26/A.E. du 26 mai 1943 sur la fixation des prix minima et maxima de vente du bétail destiné à la boucherie », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943

² KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda...Op. cit.*, p. 208

³ « Devant les façons de faire de certains chefs du Rukiga en ce temps de famine (...) personne ne peut rester dans le rugo, même pour soigner un malade... Il est évident que Rwigemera est là-dessous ; il fait du zèle car il est furieux de voir la famine chez lui, alors qu'il a vidé son pays de vivres, se vantant de pouvoir fournir des vivres aux mines. Il voudrait que les Européens ne s'en aperçoivent pas. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rulindo, 06/06/1943)

⁴ Voir annexe 12

⁵ « Au cours de l'année sous revue [1943] leurs rendements furent fortement diminués pour les raisons suivantes : (...) 5. Appel disproportionné avec les ressources du Territoire pour le ravitaillement en vivres de la MINETAÏ, à tel point que le Chef SEMUGESHI et ses représentants donnèrent l'ordre à leurs administrés d'aller chercher en dehors de leur chefferie les vivres nécessaires aux réquisitions administratives d'ASTRIDA en faveur de cette Société Minière. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 64 (16). Résidence du Ruanda. Territoire d'Astrida, *Rapport annuel 1943*)

⁶ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Zaza, 02/05/1943

De cette information, on apprend accessoirement que les vaches sont dissimulées dans d'autres endroits du pays dans le but d'échapper également à l'impôt.

Par ailleurs, les vivres et le bétail continuent d'être réquisitionnés auprès de la population rwandaise malgré les perturbations de la situation alimentaire. Au début de l'année 1943, au moment même où les récoltes sont maigres suite à la sécheresse, 500 tonnes de haricots et de pois auraient été réquisitionnées au profit des mines dans le territoire d'Astrida¹. Les mêmes haricots et pois sont également prélevés dans les greniers de la population rwandaise alors que les premiers signes de la famine ont déjà été détectés dans certains endroits. Ces prélèvements suscitent l'étonnement, voire la déception des observateurs tels que l'abbé Gallican Bushishi. À la date du 31 mai 1943, il note dans le diaire de sa mission :

« L'abbé Thaddée Ngirumpatse se rend à Muramba, voir s'il peut y trouver quelques pommes de terre. La famine sévit. Catéchuménat et écoles se vident tant à la Mission que dans les succursales. Aujourd'hui un seul moniteur a paru à l'école. Malgré cela le Gouvernement réquisitionne haricots et *mashaza* !!! »²

Par la suite, vers le mois d'août 1943, neuf cents tonnes de vivres sont réquisitionnées au nord du pays³. Et en octobre 1943, lorsque les décès de famine étaient déjà constatés et reconnus, des pressions auraient continué à être exercées sur les chefs ainsi que sur la population rwandaise :

« Les sous-chefs sont taxés de fournir un certain nombre de charges de haricots, petits pois, sorgho au Territoire qui les répartira entre les mines et les colons. Tout le monde se plaint parce que leurs greniers sont vides. L'immigration continue. »⁴

Il semble que peu de temps avant la famine et même au moment de la famine, la population rwandaise continue à être sollicitée pour exécuter les travaux de l'effort de guerre et qu'en même temps, les vivres et le bétail continuent à être réquisitionnés pour nourrir les soldats, les mineurs du Rwanda ainsi que les ouvriers des colons implantés au Rwanda. De ce fait, suite à ces actions, il y a lieu de croire, à tort ou à raison, que l'administration coloniale n'est pas alors assez au courant de la précarité de la situation alimentaire ainsi que des ravages causés par la sécheresse et les maladies agronomiques dans les champs.

¹«Je saisis l'occasion, Monsieur le Gouverneur, pour demander respectivement que l'on ne revienne plus au système des réquisitions vivrières au profit des Mines dans l'avenir, mais qu'on laisse le champ libre aux indigènes stimulés par la propagande agricole. En effet, dans les premiers mois de l'année 1943, 500 tonnes de haricots et de pois furent réquisitionnés au profit des Mines, elles auraient permis l'ensemencement de 5000 hectares en octobre 1943 et une récolte d'environ 3000 Tonnes en janvier 1944... » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RWA 427, Lettre n° 57/Agri du 8/6/1944 de l'Administrateur territorial Bourgeois au Vice-gouverneur général Jungers)

² Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nemba/Gitovu, 31/05/1943

³ «Nous terminons l'année dans une bien triste situation. La famine ravage tout le pays. Toutes les œuvres de la mission sont quasi arrêtées. C'est la grande misère dont nous ne pouvons pas encore prévoir la fin. En effet, l'indigène vole terriblement et aucune culture n'arrive à maturité. De plus, il est aigri. Songeons seulement qu'il y a encore 4 mois environ, 900 tonnes de vivres ont été réquisitionnées pour l'effort de guerre. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rwaza, 25/12/1943)

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyundo, 27/10/1943

En outre, à côté de la sécheresse, des maladies agronomiques, des travaux d'effort de guerre et des réquisitions de vivres ainsi que du bétail, il est à noter que d'autres faits ont vraisemblablement joué un rôle dans l'éclatement ou l'aggravation de la famine. La population rwandaise, en surnombre et étalée sur la petite superficie du pays, aurait, par sa forte densité, épuisé la réserve alimentaire du pays, déjà si maigre suite à la sécheresse¹.

L'accès à l'information relative à la situation alimentaire aurait aussi été entravé par l'enclavement de certains endroits du pays. En effet, les routes étaient par moment impraticables. Et cela n'aurait pas permis de diffuser l'ampleur de la carence alimentaire. Dans l'immédiat, il convient justement d'appréhender celle-ci.

2.2. Territoires et catégories de la population touchés

La famine *Ruzagayura* débute vers la fin de l'année 1943, aux environs du mois d'octobre. Elle est alors investie de plusieurs noms qui diffèrent selon les régions et les effets sur la population. Au Sud et à l'Est du pays, dans les territoires d'Astrida, de Nyanza et de Kibungu, cette famine est qualifiée de « *Ruzagayura* », c'est-à-dire celle qui assèche le corps humain². Dans certaines parties de l'Est, elle est aussi connue sous les noms de « *Rujukundi* », « *Rwanyirarushenyi* », « *Rwakinyebuye* » et « *Rwakabetezi* »³. Au Nord du pays, dans les territoires de Kisenyi et de Ruhengeri, elle est désignée sous plusieurs vocables : tantôt, elle est « *Rudakangwimishanana* »⁴ ; tantôt, elle est « *Rugarazabadakekwa* »⁵ et tantôt, elle est « *Nyirahuku* »⁶. Au Centre et au Nord-est du pays,

¹ JUNGERS Eugène, « L'agriculture indigène au Ruanda-Urundi », in *Bulletin de la Société belge d'Etudes et d'Expansion*, n° 123, (1946), p. 326

² « Que veut dire le nom *Ruzagayura* ? C'est une allusion à l'image d'un affamé. Le verbe *kuzagayura* : c'est comme si on se mettait à agiter un sac plein de haricots et à le vider à la fin. En parlant de décharné, je faisais allusion à une personne qui était robuste, qui avait de la chair et de la graisse sur son squelette et qui, à cause de la famine, se vide et se réduit finalement à des os enveloppés par sa seule peau. *Ruzagayura* a donc vidé cette personne et elle est devenue décharnée ». Nous traduisons « *Izina Ruzagayura rivuga iki ? Ni allusion y'ishusho ry'umuntu washonje uko aba asa. Verbe kuzagayura : ni nk'uko wakunguta igunira cyangwa umufuka wuzuye ibishyimbo, wamara kuwukunguta ugasigara urimo ubusa. Nibyo nise décharné. Umuntu yari abyibushye kubera inyama na graisse bitwikiriye squelette, hanyuma inzara ikamumaramo rwa rugimbu na muscle agasigara ari amagufa atwikiriwe n'uruhu ! Uwo muntu Ruzagayura yaramuzagayuye asigara ari ingarisi » (NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel))*

³ MULIGANDE Benjamin, *Gahini : Une mission anglicane au Buganza. Rôle religieux, politique, économique et socio-culturel (1922-1980)*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, UNR, Butare, 2000, p. 102

⁴ Rudakangwanimishanana : « Celle qui ne se laisse pas impressionner par le costume solennel rwandais. » NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel)

⁵ Rugarazabadakekwa : « Celle qui révèle ceux qu'on ne peut pas soupçonner de misère. » « Famine : Depuis la mi-octobre tout le mois de novembre jusqu'à la mi-décembre, la famine bat son plein. Tout le pays est couvert de victimes de la terrible Rugarazabadakekwa. Des familles entières, père, mère, enfants, décimés. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Muramba, 09/11/1943)

⁶ Nyirahuku : « La chatte sauvage. » « Sur la colline de Kizi, en plein jour, un indigène tue d'un coup de lance un maraudeur dans son champ de patates. Le meurtrier est emmené à Kisenyi et de là il est remis en liberté. Les vols se font de plus en plus nombreux à cause de la famine. On compte déjà dans le Bugoyi, une quinzaine de victimes de "Nyirahuku". » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Nyundo, 26/11/1943)

dans les territoires de Kigali et de Biumba, elle est appelée « *Matemane* »¹. À l'Ouest, dans le territoire de Kisenyi-Kibuye, elle est dénommée « *Gahoro* »².

La variété des noms de cette famine suivant les régions illustre bien une chose : la famine est connue dans toutes les parties du pays. En vérité, un seul territoire, celui de Shangugu échappe à la règle : il ne connaît pas de famine³. Certaines provinces de celui-ci, comme la province de Rusenyi, sont, par la suite, frappées malgré tout par une disette au cours de l'année 1944⁴. Dans cette province, les collines de Rwumba, Nyakabingo, Ikorwe et Rwamumpfu sont les plus touchées⁵. La disette aurait été suscitée par l'arrivée de personnes affamées, provenant d'autres territoires du pays⁶.

Dans le reste du Rwanda, la famine est intense. Néanmoins, sa propagation n'est pas uniforme. Certains territoires sont plus touchés que d'autres. Au sein des territoires mêmes, les provinces sont inégalement frappées. Certaines sont aux abois, d'autres connaissent une situation relativement grave. Les provinces les plus frappées sont parfois des provinces de haute altitude, des provinces aux collines escarpées et rasées par l'érosion du sol ou encore, des provinces gravement atteintes par la sécheresse, les maladies agronomiques, les réquisitions de vivres et les travaux de l'effort de guerre⁷.

De ce fait, dans le territoire de Kigali, la province du Bumbogo est la plus éprouvée⁸. Dans le territoire de Ruhengeri, territoire où sévissait le mildiou, les provinces de Bugarura, Bukonya,

¹ Matemane : « La coupeuse. » NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel)

² Gahoro : « La serpe ou la machette, instrument d'exécution. » RWANYINDO Leonard, *Le bilan du travail missionnaire de la Société belge des Missions protestantes au Congo... Op cit*, p. 173 ; HATEGEKIMANA Jean-Baptiste, *Les réactions paysannes face aux travaux imposés dans la sous-chefferie Kigeyo-Ngabo (1929-1959)*, mémoire de licence en Histoire, inédit, UNR, Ruhengeri, 1994, p. 67

³ NEWBURY Catharine A., *The cohesion of oppression: a century of Clientship in Kinyaga... Op cit*, p. 263; « Suite à votre télégramme 79510 ni famine ni disette en Territoire de Shangugu. A.T. », (Ministère des Affaires-étrangères. Archives africaines. RWA 427, Télégramme du 15/12/1943 de l'Administrateur Territorial de Shangugu au Gouverneur du Ruanda-Urundi)

⁴ « La disette sévissait encore sur la plupart des collines d'Astrida et de Nyanza, ainsi que dans le nord du Rusenyi en territoire de Shangugu, ... » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 3 (34). Ruanda-Urundi, *Rapport annuel*, 1944, p. 229)

⁵ « On ne peut pas dire qu'il y a famine dans le pays, mais une forte disette. Les collines les plus éprouvées sont Rwumba, Nyakabingo, Ikorwe et Rwamumpfu. Les gens partent mais n'abandonnent pas leurs huttes + champs. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, *Diaire de la mission de Nyamasheke*, 21/02/1944)

⁶ NEWBURY Catharine, *The cohesion of oppression... Op. cit*, p. 263

⁷ « Les provinces du Rwanda n'ont pas souffert de la même manière. Les provinces montagneuses de Nyaruguru, Bufundu et Bunyambiriri de Gikongoro, de Kabagali au Gitarama, Byumba et Ruhengeri ont beaucoup souffert. Les raisons en sont de deux ordres : l'érosion parce qu'il n'y avait pas de forêts, ni de fossés anti-érosifs et l'acidité du sol qui se remarque à Gikongoro et à Nyaruguru. » Nous traduisons « Uturere tw'u Rwanda ntitwababaye kimwe. Hababaye cyane uturere tw'imisozi miremire: Nyaruguru, Bufundu na Bunyambiriri muri Gikongoro, Kabagali muri Gitarama, Byumba na Ruhengeri. Impamvu zatumye uturere tw'imisozi miremire tubabara kurusha utundi. Izo nashobora kuvuga ni ebyiri: erosion, kuko nta miringoti yariho kandi nta n'amashyamba yari yaterwa. Indi mpamvu navuga ni acidité du sol: icyo ni ikibazo dusanga mu butaka bwo ku Gikongoro na Nyaruguru. » (NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel))

⁸ KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge

Kibali, Rwankeri, Mulera, Bukamba, Buberuka et Buhoma sont les plus atteintes¹. Dans le territoire de Kisenyi, éprouvé également par le mildiou et les travaux de l'effort de guerre, les provinces de Kanage, Bwishaza, Budaha et Kingogo sont les plus touchées². Dans le territoire de Biumba, la province de Rukiga, ayant connu des réquisitions de vivres, est la plus affectée³. Dans le territoire de Kibungu, touché par une terrible sécheresse, les provinces de Buganza, Mirenge, Gihunya, Nyarubuye, Nyarutunga, Nyakanazi, Nyakabungo, Ntaruka sont les plus atteintes⁴. Dans le territoire de Nyanza, les provinces de Rukoma, Ndiza, Kabagali, Marangara, Nduga, Mayaga et Nyantango sont les plus secouées⁵. Dans le territoire d'Astrida, les provinces de Nyaruguru, Bufundu, Bashumba, Busanza, Bunyambiriri et Mvejuru sont les plus affligées⁶.

Pour le vice-gouverneur Jungers, les territoires touchés par la famine correspondent, dans l'ensemble, au cinquième du pays et les affamés se réduisent à quatre cent mille personnes⁷. Ces affamés sont constitués d'enfants, d'infirmités, de femmes, de vieillards, de misérables et de vagabonds de toutes sortes. Ils proviennent parfois de familles d'agriculteurs démunies suite à la sécheresse et aux maladies agronomiques⁸. L'image de ces affamés, aux corps amaigris, errant sur les collines et les routes à la recherche de vivres, leur vaut le surnom d'*Ingarisi* ou les « décharnés »⁹. Ces décharnés se déplacent sur l'ensemble du pays. Ils fuient les régions vidées de leurs ressources pour trouver la nourriture dans d'autres lieux, considérés comme moins atteints. Ceux des territoires du Sud et de l'Ouest, comme les provinces de Nyantango, Bufundu et Nyaruguru du territoire d'Astrida gagnent les régions du centre et du nord du pays comme la province du Mvejuru du territoire d'Astrida et les provinces de Nduga et Mayaga du territoire de Nyanza¹⁰. Ceux des régions du Nord et de se rendent en Ouganda et au Tanganyika¹¹. Une fois que ces affamés arrivent à un lieu

¹ KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge

² *Ibidem*

³ *Ibidem*

⁴ *Ibidem*

⁵ *Ibidem*

⁶ *Ibidem*

⁷ « Pour fixer davantage les idées, j'évalue l'étendue des régions éprouvées à un cinquième du Ruanda et le nombre d'habitants parmi lesquels la famine sévit à quatre cent mille (enfants compris). » (KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge)

⁸ CODERE Helen, *The biography of an African society... Op cit*, p. 99

⁹ NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel). Les annexes 1, 2, 3 et 4 présentent les photographies des personnes affamées. Elles sont décharnées comme on peut bien le voir.

¹⁰ NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel) ; « Les gens du Ndiza, Kabagali, Marangara, de quelques collines du Nyantango se mettent à chercher des vivres dans les chefferies voisines, notamment au Nduga et Mayaga (où il y avait eu de très riches récoltes de sorgho). », (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n°1335/Agri 7 du 13/12/1943 de l'Administrateur Pierlot au Résident Jean Paradis)

¹¹ « Fête de Noël: les gens sont relativement peu nombreux; beaucoup souffrent de la faim et sont en route en quête de vivres. Maintenant ils s'approvisionnent surtout au Bujinja et au Karagwe où se trouvent

d'échanges, ils troquent le peu de biens qui leur reste contre la nourriture. Ils échangent, à perte, les biens de seconde nécessité contre la nourriture. Dans le territoire de Kigali, une houe est alors échangée contre 5 kgs de haricots, de pois ou de sorgho¹. Dans le territoire d'Astrida, dans la province du Mvejuru, une vache est, à ce moment, échangée contre un panier de haricots ou de sorgho².

En chemin ou dans leur domicile, les gens manquent de vivres. Ils passent parfois deux ou trois jours sans manger³. Certains se nourrissent de tout ce qui leur tombe sous la main. Ils consomment les semences de sorgho et de haricots. Ils mangent les racines de fougères, *inyugushu*⁴ et de bananiers⁵. Les plus patients moulent les troncs de bananiers ou les fruits de l'acacia *mearnsii*, *barakatsi* et obtiennent une sorte de farine⁶. Ils préparent, à partir de cette dernière, soit la bouillie, soit la pâte, *umutsima* et ils la mangent, accompagnée de feuilles de manioc ou de haricots, *umushogoro*⁷. À l'Est du pays, dans le territoire de Kibungu, les affamés se nourrissent de lotus, *amarebe* et de poissons⁸, aliment traditionnellement interdit de consommation. À ce sujet, il semblerait que cette nouvelle alimentation de racines, de plantes sauvages, ait entraîné, par sa toxicité, des maladies, voire des décès de nombreuses personnes affamées⁹.

des réserves de sorgho.» (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Nyarubuye, 25/12/1943)

¹ « En période normale une houe vaut 20 kgs de pois, haricots ou sorgho, en période de famine, vu la rareté des vivres, elle fut échangée contre 5 kgs de ces denrées. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 83 (17). Résidence du Ruanda. Territoire de Kigali, *Rapport annuel*, 1944, p. 93)

² NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel)

³ « Pendant la famine, les gens ne mangeaient pas à leur faim. Ils restaient deux ou trois jours sans manger. » (BOURGOIS Paul, entretien oral, 30/03/2011).

⁴ « Des forêts entières d'eucalyptus ont été cultivées pour enlever le "inyugushu", racine d'une petite fougère. Les gens se plaignent de maux de ventre probablement provoqués par ces racines. Plusieurs enfants en sont déjà morts. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Nyamasheke, 25/10/1943)

⁵ « Les collines les plus particulièrement éprouvées sont Nyarubuye, Nyarutunga, Nyakanazi, Nyakabungo et Ntaruka. Ils vivent à peu près tous de racines de bananiers et de différentes herbes et feuilles qu'ils cueillent dans la brousse. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Nyarubuye, 29/02/1944) ; « De ce fait, après les pertes des récoltes antérieures, les indigènes ont eu vite fait de consommer la petite récolte de sorgho et de patates de la 1^{ère} saison des pluies. Nombreux sont ceux qui sont actuellement réduits aux expédients tels que les racines de bananiers, feuilles de manioc, etc. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n° 38 du 25/2/1944 de l'agronome Gvirtman au Vice-gouverneur général) ; « Les gens mangeaient, en ce moment-là, des racines de bananiers. Dans ces racines, il y avait de la sève. Il y avait du sucre. Ça les nourrissait. Moi, j'ai vu des gens manger ça. Les masaka qui n'étaient pas encore murs, ils les arrachaient et les mangeaient. » (DE RENESSE Wenceslas, entretien oral, 06/04/2011)

⁶ NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel)

⁷ NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel) ; « Partout on crie famine ; disons mieux, c'est la disette. En effet, l'on n'a pas grand-chose, *umushogoro*, *utuboga*, le *mutsuma*, le *gutonora igitoki*, pas de patates dans le pays, pas de haricots. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Muramba, 27/05/1943)

⁸ « Les gens vivent cependant de leurs bananiers qui poussent presque dans l'eau sur le bord des lacs. A Kanyinya il a plu un peu. Quelques champs de haricots ; les gens sont continuellement à la pêche aux poissons ou à celle des racines de "malebelebe" les lotus. Ce sont des espèces de rhizomes à chair plus ou moins violacée, assez amers, paraît-il, mais qui seraient plus nourrissant et moins malfaisant que les racines de bananiers. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Nyarubuye, 11/03/1944)

⁹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Nyarubuye, 11/03/1944 ; Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Nyamasheke, 25/10/1943 ; NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel)

L'image de ces affamés, errant à la recherche de vivres, matérialise, faut-il le souligner, la famine *Ruzagayura*. Impressionné par ce qu'il voyait autour de la mission de Kabgayi, le Père Georges de Meire délivre le récit suivant :

« En octobre, le spectre hideux de la famine règne partout. La mort frappe de tous côtés. Sur les routes, se traînent de pauvres hères, haves, décharnés. (...). Ils vont droit devant eux, sans but...ils vont...tombent...meurent. »¹

Cette famine est également perceptible grâce aux nombreux cadavres d'affamés jonchant les routes, les forêts et autres endroits. Ces cadavres sont relevés dans divers endroits du pays.

À l'Est, dans le territoire de Kibungu, le rédacteur du diaire de la mission de Rwaza note le 15 novembre 1943 :

« Grande nouvelle ! Trois camions de froment et de petits pois sont arrivés. Dès la semaine prochaine les chefs amèneront les affamés et on les nourrira. Il était temps. Les gens meurent partout. Nous avons découvert dans la bananeraie le cadavre d'une petite fille, déjà attaqué par les chiens. C'est tous les jours que l'on court et que l'on enterre. »²

Au Nord, dans le territoire de Ruhengeri, la rédactrice du diaire de Notre-Dame de l'Assomption, à Rwaza note le 6 décembre 1943 :

« Chaque jour nos enfants reçoivent de la nourriture cuite, aussi voyons-nous les classes se remplir. Nous avons même dû organiser une nouvelle classe de catéchisme pour les enfants païens, afin que tout en venant chercher la nourriture du corps ils reçoivent aussi celle de l'âme. Bien des enfants sont trouvés morts sur les chemins n'ayant pu arriver jusqu'ici. »³

Au Nord-ouest, dans le territoire de Kisenyi, la rédactrice du diaire de Notre-Dame du Kivu, à Nyundo écrit le 21 janvier 1944 :

« Tous les jours arrivent des affamés, squelettes ambulants, qu'il nous est impossible de secourir efficacement ; des caravanes entières passent lamentablement se rendant au pays neuf du Gishari. Beaucoup cependant n'y parviennent pas. Le chef de cette province nous raconte que nombre de cadavres jonchent les routes. Ici aussi on nous signale plusieurs cas de mort par suite de la faim. Il est quasi impossible aux indigènes de trouver de la nourriture à acheter ; et ce qu'on peut trouver au marché noir est d'un prix inabordable. »⁴

Au sud-ouest et au centre, dans les territoires de Shangugu et de Nyanza, le résident Jean Paradis rapporte :

« Ça et là des morts par inanition étaient signalés depuis le mois d'août : à Shangugu le 26 août, j'ai vu, de mes yeux, amener au bureau du territoire un cadavre d'inconnus trouvé en brousse et il s'agissait certainement d'un malheureux tombé épuisé...D'autres cas me furent

¹ DE MEIRE Georges F.J, « Où en est le Ruanda ? », in *Grands Lacs*, LXI, 7, n° 85, 1946, p. 38

² Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rwaza, 15/11/1943

³ Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Diaire de Notre Dame de l'Assomption – Rwaza, 06/12/1943

⁴ Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Diaire de Notre Dame du Kivu-Nyundo, 21/1/1944

signalés à Kabgayi, le 20 octobre, d'inconnus, venus on ne savait d'où, trouvés morts ou inanimés dans des bois communaux aux environs de la Mission. »¹

Au sud, dans le territoire d'Astrida, dans la province du Mvejuru, Venant Ntabomvura, élève au Groupe Scolaire d'Astrida au moment de la famine, relève :

« Au cours de nos promenades dominicales – où nous marchions en rangs –, on trouvait en certains endroits des cadavres au bord de la route. On les a notamment vus sur la route menant à la vallée de Ruhande, sur la colline de Kabutare. On signalait aussi des cadavres d'affamés sur la route reliant Huye à Matyazo. Dès qu'on trouvait des cadavres sur la route, le frère-surveillant informait tout de suite le commissaire. Celui-ci envoyait alors des prisonniers pour les enterrer. »²

Dans les missions, les petits séminaires et autres écoles, la famine se manifeste par la diminution de vivres. Dans les établissements scolaires, les élèves se rendent compte de la gravité de la situation alimentaire dès l'instant où leurs assiettes sont presque vides, comme l'indique Venant Ntabomvura :

« Au moment de la famine Ruzagayura, j'étais élève au Groupe Scolaire d'Astrida... Dans les premiers jours de la famine, notre portion individuelle fut diminuée. C'est ainsi qu'on a su qu'il y avait une famine dans le pays... Au moment des vacances, on a pu aussi remarquer qu'il y avait peu de vivres. »³

En définitive, il apparaît que la famine *Ruzagayura* s'est bien implantée dans tous les milieux de vie du pays. Dans les missions, dans les écoles et sur les collines, ses effets sont bien visibles et ressentis par la population rwandaise. Gravement affectée, cette population connaît des bouleversements dans son mode de vie ainsi que dans son alimentation. Elle est obligée de quitter son milieu de vie pour trouver de la nourriture. Elle erre un peu partout, manifeste sa faim et quémande des vivres, – choses alors inconcevables dans la culture rwandaise. De plus, elle se nourrit, à défaut de vivres appropriés, d'aliments habituellement et traditionnellement immangeables. Dès lors, il importe de connaître la manière dont les différentes autorités, coloniales, rwandaises et missionnaires ont perçu ces différents bouleversements. Tout comme il conviendrait de savoir si elles y ont fait face et si c'est le cas, analyser leur action.

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n°2256/SEC du 12/12/1943 du résident Jean Paradis au Vice-gouverneur Jungers

² Nous traduisons : « Muri promenade ku cyumweru – dore ko twagenderaga hamwe dutonze umurungo -, hari aho twasangaga abantu bapfiriye ku nzira. Hari abo twasanze ku muhanda wo mu kabande k'i Ruhande, ku musozi wa Kabutare. Ku mayira yo mu Matyazo uturutse kuri Huye naho byari uko. Iyo twabonaga abantu bapfiriye ku nzira, umufurere wabaga atuyoboye yihutiraga kubimenyeshya Commissaire kugirango yohereze abanyororo bo kubahamba. » (NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel))

³ Nous traduisons : « Mu gihe cya Ruzagayura nari umunyeshuri muri Groupe Scolaire y'i Astrida... Mu minsi ya mbere igaburo ryacu ryaragabanutse. Ubwo twamenye ko hari inzara mu gihugu... Muri vacances turi iwacu nabwo twabonye ubukene bukabije mu biribwa. » (NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel))

Chapitre III : Réactions des autorités belges et rwandaises

3. 1. Attitude de l'administration belge

3.1.1. Les mesures de l'administration coloniale avant la famine

Vers la fin de l'année 1942 et le début de l'année 1943, au moment même où la sécheresse détruit les haricots, le sorgho et le pois, plantés en début de saison des pluies, les autorités coloniales belges prennent aussitôt conscience de la gravité de la situation alimentaire. Dans leur circonscription et dans leur compétence propre, certaines décrètent alors des mesures y afférentes. Les administrateurs de Kisenyi et de Ruhengeri, Alfred Synave¹ et Daniel Vauthier², demandent, en décembre 1942 et en janvier 1943, aux chefs des provinces et aux sous-chefs des collines d'encourager la population de leur entité respective à semer, encore une fois, les haricots, le pois et le sorgho et à planter les patates douces, le manioc et les pommes de terre³.

Dans une lettre et un télégramme du 12 janvier 1943, le vice-gouverneur général, Eugène Jungers, visiblement au courant de la précarité de la situation alimentaire du Rwanda et du Burundi, demande aux résidents des deux pays d'interdire la « sortie des vivres indigènes du Ruanda-Urundi. »⁴ Ainsi s'arrêtent les exportations des vivres vers le Congo. Toutefois, les réquisitions continuent au profit des soldats et des mines se trouvant dans certaines régions du Rwanda. De plus, quelques mois plus tard, le résident du Rwanda par intérim, Léon Grauls,

¹ Alfred Synave naît à Gand le 16/5/1901. Il suit les cours de l'École coloniale et est affecté au Ruanda-Urundi en 1923. Il est nommé secrétaire de la Résidence en 1927, puis adjoint de l'administrateur de Biumba en 1927. Il devient administrateur de Kisenyi en 1938. Il prend sa retraite en 1953. (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. K600/3664, Fiche matricule Alfred Synave)

² Daniel Vauthier naît le 27/3/1936 à Saint-Gilles dans le Brabant. Entre 1925 et 1929, il fréquente la faculté des Sciences Politiques et administratives de l'Université coloniale à Anvers. Il est affecté au Ruanda-Urundi en 1933 et prend sa retraite en 1956. Sa fiche indique qu'il est le neveu d'un certain Maurice Vauthier. Celui-ci pourrait bien être le professeur Maurice Vauthier de l'Université de Bruxelles et le père du professeur Marcel Vauthier. Dans ce cas, Daniel Vauthier pourrait bien être le cousin de Marcel Vauthier. (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. K750/4914, Fiche matricule Daniel Vauthier ; BOURQUIN Marie-Thérèse, « VAUTHIER Marcel, Alfred, Charles », in Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, *Nouvelle Biographie Nationale*, 1, Bruxelles, 1988, p. 360-362)

³ « Bonne fête de Noël, bien réussie. Cependant, M. l'administrateur nous apporte une mauvaise nouvelle. Les chefs devaient commencer leur retraite demain. Malheureusement un grave danger de disette oblige M. Vauthier à nous demander de remettre cette retraite à une date postérieure. Il désire que tous les chefs soient aux cultures. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diare de la mission de Rwaza, 25/12/1942)

⁴ « Déjà depuis fin décembre 1942, la disette se faisait sentir en Urundi aussi bien qu'au Ruanda ; les prix des vivres indigènes avait subi une hausse appréciable sur les marchés indigènes. C'est alors que par lettre du 12 janvier 1943 au Résident de l'Urundi et télégramme n°027 de la même date, au Résident du Ruanda, je suggérai à ces deux fonctionnaires de prendre une décision interdisant la sortie des vivres indigènes du Ruanda-Urundi. Ces deux décisions furent prises par eux le 20 janvier 1943 et publiées au B.O. du R.U. n°1 page 13. L'application stricte de celles-ci me valut de nombreuses réclamations écrites de la part d'organismes miniers et autres du Congo Belge. Je leur opposai une fin de non-recevoir systématique. Malgré cette mesure et l'extension des cultures imposées aux indigènes d'une manière draconienne, la disette n'a fait que s'accroître. » (KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge)

revoit, par la décision du 7 avril 1943, l'interdiction de l'exportation des vivres. Il précise en effet que cette interdiction ne concerne pas les « produits vivriers destinés à assurer les besoins de consommation locale de l'Urundi. »¹ Il autorise donc, par cette décision, l'exportation des vivres du Rwanda vers le Burundi, avec le risque d'affamer le premier.

En mars 1943, le même Léon Grauls, autorise l'administrateur de Kibungu à supprimer les marchés de vivres créés pour les mines². Il l'autorise en même temps, en avril 1943, à suspendre, jusqu'au début du mois de juin, la perception d'impôts dans certaines régions de Kibungu touchées par la disette³. Par ces deux mesures, on perçoit bien que l'administration coloniale est parfaitement au courant de la détérioration de la situation alimentaire. Il y a également moyen d'y voir une certaine volonté de redresser cette situation, du moins de mettre fin à certains facteurs qui l'aggravent à ce moment-là.

En outre, dès le mois d'avril 1943, l'administrateur de Kibungu, Gustave Van Mal et l'administrateur intérimaire de Biumba donnent l'ordre aux chefs et à la population de leur territoire de cultiver intensivement les patates douces⁴.

Suite à la hausse des prix des denrées alimentaires et du bétail, le vice-gouverneur général Jungers fixe, en mai et en juin 1943, les prix minima et maxima des haricots, des pois, du manioc, des patates, des bananes, des arachides et du bétail sur pied⁵. À ce sujet, il se pourrait que le vice-gouverneur ait décidé de modifier l'ordonnance évoquée dans le diaire de la mission de Nyanza à la date du 1 avril 1943⁶. En effet, ce diaire parle d'un triplement de prix de vivres décidé par l'administration coloniale. Dans le cas où ce triplement aurait été réel, l'ordonnance de mai 1943 du vice-gouverneur général attesterait une certaine volonté de l'administration coloniale de revenir sur sa décision et de relever ainsi la situation alimentaire du pays.

¹ Ordonnance n°6/A.E. du 7 avril 1943 interdisant toute sortie de produits vivriers des territoires du Burundi », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943

² « M. l'Administrateur territorial, j'ai l'honneur de vous marquer mon accord au sujet de la suppression des marchés de vivres créés pour les mines... » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n°460/AE du 25/03/1943 du résident du Ruanda a.i. Grauls à l'Administrateur de Kibungu)

³ « ...je confirme ma décision relative à la suspension de la perception des impôts jusque début juin pour les régions que vous ravitaillez actuellement et celles pour lesquelles la situation vivrière reste difficile. Je pense que ce n'est pas le cas pour le Sud. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n°604/Agri 7 du 15/04/1943 du résident du Ruanda a.i. Grauls à l'Administrateur de Kibungu)

⁴ « Aujourd'hui commence la retraite des chefs, prêchée par le P. Supérieur. – Peu de présences : tous ceux de Byumba n'ont pas pu venir. L'administrateur intérimaire qui remplace M. Feltz, actuellement en congé, leur a refusé l'autorisation demandée par le P. Supérieur pour passer trois jours à la mission ; disant qu'ils étaient nécessaires pour faire cultiver en ce moment et que d'ailleurs, étant donné la famine qui menace, on ne pouvait autoriser les gens de Byumba à amener leurs vivres à Rulindo en territoire de Kigali !!! » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rulindo, 05/04/1943) ; « Dès son arrivée M. Gaupin a donné l'ordre de cultiver depuis le matin de bonne heure jusqu'à 2h1/2. Aussi voyons-nous actuellement dans tout le pays un spectacle inaccoutumé : nos *banyakissaka* abandonnent leur indolence séculaire, cultivent comme des *bakiga* et pire encore car ils ne prennent même pas de repas à midi. Dans tout le pays on cultive la patate avec intensité, espérons que le mildiou ne viendra pas tout ravager. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Zaza, 02/05/1943)

⁵ « Ordonnance n°26/A.E. du 26 mai 1943 sur la fixation des prix minima et maxima de vente du bétail destinée à la boucherie. », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943 ; « Ordonnance n°27/A.E. du 1^{er} juin 1943 fixant au Ruanda-Urundi les prix d'achats minima aux indigènes pour certains produits de culture et de récolte », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943

⁶ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyanza, 1/4/1943

Dans l'entretemps, en réponse à la disette de la grande saison sèche de 1943, disette plus prononcée à l'Est du pays, l'administration coloniale, chapeautée par le vice-gouverneur Jungers, prend alors la décision de secourir les populations de cette région. Une distribution de 30 tonnes de haricots, de pois et de la viande fraîche émanant de 27 vaches est, à titre d'exemple, organisée, le 24 juin, aux missions de Rwamagana et de Gahini par le vice-gouverneur¹. Par la suite, un camion de 3 tonnes de haricots est envoyé, le 29 juin, du territoire de Nyanza vers la mission de Rwamagana². À ces haricots, pois et viande s'ajoutent les bananes, le manioc et les patates douces que l'administrateur de Kibungu, Gustave Van Mal, envoie, trois fois par semaine et cela depuis le mois d'avril, aux missions de Rwamagana et de Gahini pour nourrir les enfants, les malades, les vieillards, les veuves et les femmes vivant seules³.

Dans la suite, au cours d'une tournée dans le Buganza-Nord, l'administrateur de Kigali, Marcel Dessaint⁴, fait abattre, en août 1943, des vaches pour nourrir les populations affamées de cette province⁵. Durant le même mois, le résident du Rwanda, Jean Paradis, parfaitement au courant de la gravité de la situation alimentaire du pays et conscient du fait qu'elle risque, à tout moment, d'empirer⁶, ordonne à tous les administrateurs territoriaux de mobiliser la population afin qu'elle s'adonne aux travaux agricoles. Cette mobilisation devait se faire, selon lui, avec l'aide des chefs et des sous-chefs. Et ceux-ci ne devaient pas hésiter à employer le fouet pour se faire obéir :

«Je désire qu'à la plus prochaine réunion des notables, vous donniez des instructions draconiennes pour arriver à ce résultat. Le thème de ces instructions sera le suivant : "À partir

¹ «...j'ai organisé immédiatement des secours à cette mission ainsi qu'à la mission protestante voisine, celle de la CMS à Gahini : distribution gratuite aux affamés de la viande fraîche provenant de vingt-sept têtes de bétail acquises sur place et de trente tonnes de haricots et pois que j'ai fait envoyer de Nyanza, par camions automobiles. » (KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge)

² « Monsieur le gouverneur Jungers vient s'informer sur la situation vivrière dans le Buganza. M. le gouverneur a autorisé le P. Supérieur de commencer tout de suite à abattre des bêtes (marquées pour la réforme)...et cela jusqu'au moment que le gouvernement pourra envoyer des vivres secs. Les vivres secs n'ont pas tardé à arriver. Le 29 juin un premier camion de 3 tonnes de haricots est arrivé. En tout on a reçu 27 tonnes (venant surtout du territoire de Nyanza). » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rwamagana, 23/06/1943)

³ « Depuis mi-avril l'administrateur de Kibungu envoie lundi-mercredi-vendredi, chaque fois 3 tonnes de vivres du manioc et des bananes venant de Gissaka, province de Gihunza et Mirenge. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rwamagana, 09/06/1943)

⁴ Marcel Dessaint naît à Liège le 26/8/1903. Il passe un an à l'Université de Liège, puis suit les cours de l'École coloniale. Il arrive au Burundi en 1928 et devient agent territorial à Muhinga en 1930. Il est nommé administrateur territorial de Nyanza en 1937. Il devient administrateur de Kigali en 1940 et commissaire provincial du Ruanda-Urundi en 1957. Il prend sa retraite en 1958. (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. RU 4804/1307, Fiche matricule Marcel Dessaint)

⁵ « En août, j'entreprends une tournée dans le Buganza, du bétail est abattu, les malheureux convoqués : la situation n'offre absolument rien de critique. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n°807/Agri-Famine du 15/12/1943 de l'administrateur Dessaint au résident du Ruanda)

⁶ « L'ensemble de la documentation que j'ai reçue depuis fin juillet me fait conclure que la situation vivrière est critique (...). Si, par malheur, la saison des pluies septembre-décembre 1943 était aussi pauvre en précipitations que celle de 1942, NOUS ALLONS À UN DESASTRE CERTAIN. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n°1452/Agri du 11/08/1943 du résident à tous les administrateurs territoriaux du Ruanda)

de la reprise des pluies, le devoir primordial des chefs et sous-chefs est de traquer littéralement les natifs – hommes et femmes mais principalement les hommes qui sont bien plus paresseux que les femmes, de les traquer sans répit pour qu'ils soient aux cultures. À l'égard des hommes, ils doivent utiliser de la manière la plus large les pouvoirs que leur donne la coutume en matière disciplinaire : tout homme surpris en flagrant délit de flânerie, quand le temps est propice aux cultures, sera fouetté séance tenante ; tout homme exhibant un contrat de complaisance ou se prévalant d'un vague ticket de semaine pour arguer qu'il est engagé chez un européen et surpris n'étant pas au travail, sera fouetté ; tout homme qui s'est absenté plusieurs jours, sans raison plausible, quand le temps est propice aux cultures, sera fouetté, etc..." Toutes vos instructions, comme les miennes, peuvent se résumer en une formule : "Une discipline de fer viendra à bout de la paresse des Banyaruanda." »¹

À ce point, il convient de faire remarquer qu'à l'exception de l'administrateur d'Astrida, René Bourgeois², qui considère les réquisitions de vivres pour les mines comme l'une des causes de la carence alimentaire, les autorités coloniales considèrent, dans l'ensemble, la sécheresse, la grêle, le mildiou, la rhizoctonie et le *chortophila* comme ses seules causes³. Cela tient, en partie, de la perception qu'elles ont de cette carence, de ces facteurs naturels et surtout des réquisitions de vivres et du bétail et de leur exportation vers le Congo. En effet, ces exportations sont, en ce moment, très importantes au point que ces autorités ne pouvaient pas facilement y mettre un terme. Ceci nous est révélé par le Dr René Van Saceghem :

« Les instructions administratives qu'avaient reçues à ce sujet les Administrateurs territoriaux, étaient si impératives que restreindre ces exportations paraissait aux yeux des Administrateurs Territoriaux comme une trahison. »⁴

Cette perception explique alors, en partie, la poursuite des corvées, des réquisitions de vivres et du bétail même au plus fort de la disette et plus tard de la famine.

Néanmoins, cela n'empêche pas les autorités coloniales de porter assistance à la population quelques temps après l'éclatement de la famine.

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n°1452/Agri du 11/08/1943 du résident à tous les administrateurs territoriaux du Ruanda

² René Bourgeois naît à Tournai le 24/1/1909. Il fréquente la faculté des Sciences politiques et administratives de l'Université coloniale. Il est administrateur de Kisenyi en 1939, celui de Shangugu en 1942, celui d'Astrida en 1943 et celui de Shangugu en 1946. Il est, en 1954, contrôleur de la comptabilité des caisses administratives des circonscriptions indigènes du Ruanda-Urundi. Il devient, en 1954, adjoint du résident du Rwanda (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. RU 4681/627, Fiche matricule René Bourgeois ; BOURGEOIS René, *Témoignages... Op. cit.*, p. 8 ; p. 56 ; p. 70 ; p. 120 ; p. 198)

³ «Les causes de la famine. 1. La cause principale [de la famine] ne doit être cherchée nulle part ailleurs que dans une sécheresse exceptionnelle, due à l'insuffisance et à l'irrégularité des pluies. (...) 2. Le mildiou alias *Phytophthora infestans*, champignon qui a ravagé complètement les cultures de pommes de terre. (...) 3. Les maladies qui ont attaqué des cultures de patates douces, et récemment, des cultures de haricots, sans compter la grêle qui s'est chargée d'anéantir des champs entiers de haricots et de pois. On doit conclure de ce qui précède que les indigènes du Ruanda-Urundi ne sont aucunement responsables du malheur qui s'est abattu sur eux. Jamais la propagande agricole du Service territorial et celle du Service de l'Agriculture n'avaient été aussi intenses. » KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge

⁴ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Van SACEGHEM René, « La Famine », in *L'Echo du Kivu* du 20/8/1943

3.1.2. Attitude des autorités coloniales belges au moment de l'éclatement de la famine

Lorsque la famine débute, les administrateurs territoriaux auraient, selon l'abbé Alexis Kagame, évité, dans l'ensemble, de signaler officiellement son existence au vice-gouverneur Jungers¹. De peur d'assombrir le tableau des réalisations de celui-ci et surtout de subir ses critiques, il se peut que certains aient ressorti l'argument : « Les chefs ne m'ont rien dit. »²

D'une manière spécifique, l'attitude des fonctionnaires de l'administration coloniale au moment de l'éclatement de la famine varie d'une personne à une autre. En réalité, elle dépend du moment et de la manière dont ces fonctionnaires apprennent l'existence de la famine. Elle est aussi dictée par l'intensité manifestée par la famine dans leur circonscription. De ce fait, certains choisissent de ne pas divulguer son existence à leur supérieur. D'autres nient sa réalité par peur de représailles. D'autres ignorent son existence jusqu'à ce qu'ils l'apprennent par leur supérieur ou au cours de leur excursion anodine.

Informé, à partir de septembre 1943, des premiers décès dus à la famine par les missionnaires de Rwaza et le chef Rwabukamba du Bugarura, l'administrateur territorial de Ruhengeri, Daniel Vauthier, aurait, à titre d'exemple, dissimulé ces décès au résident du Rwanda, Jean Paradis³. Selon le résident, plutôt que de lui révéler de manière nette ces décès survenus notamment dans les provinces de Bugarura, de Bukonya et de Kibali, l'administrateur D. Vauthier aurait soulevé, dans une lettre d'octobre 1943, le problème du ravitaillement des mines⁴. De plus, selon le résident Paradis, l'administrateur Vauthier aurait omis de lui parler, dans son rapport du 1^{er} décembre 1943, des morts de faim. Il se serait plutôt contenté d'y donner sa version des faits, présentant une situation radicalement différente de la réalité :

« Dans son rapport 910 du 1^{er} décembre que je reçus le 8, rapport qu'il fournit spontanément, Monsieur Vauthier ne fait toujours pas la moindre allusion à des indigènes morts de faim et la

¹ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda...Op. cit.*, p. 207

² « ...Vous achèterez ces semences sur "le compte famine" du Vice-Gouvernement Général. Cette question doit faire l'objet de vos préoccupations principales dès que la récolte actuellement en cours sera terminée et que vous pourrez par conséquent vous rendre compte des endroits où votre intervention personnelle s'impose. Je dis "personnelle", pour que vous ne veniez pas encore une fois me dire plus tard : "Les chefs ne m'ont rien dit." » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n°1452/Agri du 11/08/1943 du résident à tous les administrateurs territoriaux du Ruanda)

³ « Dans son rapport 1005, Monsieur Vauthier reconnaît : a) que le Chef Rwabukamba lui fit part dans la première quinzaine de septembre, de décès dus à la faim survenus au Bugarula. b) que dans la seconde quinzaine de septembre, la mission de Rwaza lui confirma la triste nouvelle. c) que vers mi-octobre, il fut avisé de décès survenus au Bukonya et au Kibali. J'ouvre une parenthèse pour mentionner que le 14 septembre Monsieur le Chef du service de l'Agriculture se trouvait à Ruhengeri. Monsieur Vauthier lui fit-il part de la nouvelle reçue de Rwabukamba ? J'ai tout lieu de croire que non, car à Kigali le 16 septembre, Monsieur Everaerts n'y fit aucune allusion devant moi. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre confidentielle n°92/Agri. 7 du 24/12/1943 du résident au vice-gouverneur général)

⁴ « La lettre 785/Q. du 9 octobre 1943 de Monsieur Vauthier paraît aujourd'hui incompréhensible, quand on la confronte avec son rapport 1005 ; le 9 octobre, il sait que des indigènes sont morts de faim dans son ressort et il continue, sans y faire la moindre allusion, à m'entretenir du ravitaillement des mines. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre confidentielle n°92/Agri.7 du 24/12/1943 du résident au vice-gouverneur général)

situation qu'il dépeint est loin, très loin de correspondre à la réalité ! Les 9, 10 et 11 décembre je m'en rends compte en passant à Rwaza, Rwankeri, Gitovu... »¹

Tous ces faits auraient alors poussé le résident Paradis à conclure que l'administrateur D. Vauthier lui aurait caché la situation de son territoire entre septembre et octobre 1943².

L'attitude de l'administrateur de Ruhengeri est également évoquée, de manière implicite, par l'abbé Alexis Kagame dans son *Abrégé de l'histoire du Rwanda*. Selon cet érudit, D. Vauthier, se serait rendu à la mission de Gitovu/Nemba, du territoire de Ruhengeri, pour demander à son curé, l'abbé Gallican Bushishi, de rectifier les informations transmises au vice-gouverneur général au sujet des morts de faim ; ce à quoi ledit abbé aurait réagi négativement :

« Tel administrateur de Territoire se rendit chez le Curé Autochtone (Abbé Gallican Bushishi) qui avait signalé par écrit des morts de faim et d'innombrables affamés squelettiques en sa région. Le fonctionnaire le suppliait de démentir sa lettre qui pouvait avoir de graves conséquences. Le curé répondit : "Je puis écrire à nouveau dans le sens que vous désirez, mais je suis aussi prêt à prouver le bien-fondé de la première lettre. »³

L'attitude de l'administrateur territorial de Ruhengeri n'est pas différente de celle de son collègue de Biumba. Lorsque les missionnaires de Rulindo déplacent, le 31 octobre 1943, les enfants de la mission vers le territoire d'Astrida, l'administrateur territorial de Biumba, Gaston Feltz⁴, leur reproche de se mêler de la politique indigène⁵. Dans une lettre du mardi 30 novembre 1943, le père supérieur de Rulindo, Hocheden, s'explique en assimilant ce déplacement à un acte de charité :

« Comme je vous l'ai dit, dimanche dernier, Monsieur l'Administrateur, dans tout ceci nous n'avons pas eu la moindre intention comme vous semblez le craindre, de faire de la politique indigène ou de vous créer quelque difficulté que ce soit. Au contraire nous enseignons à tous à respecter l'autorité. Nous avons seulement essayé dans des circonstances difficiles de venir en

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre confidentielle n°92/Agri.7 du 24/12/1943 du résident au vice-gouverneur général

² « Dans la question qui nous occupe, je suis forcé de conclure des documents étudiés que Monsieur Vauthier a manqué à son devoir en me cachant la situation véritable de septembre et d'octobre et je confirme, Monsieur le Gouverneur, ce que j'ai écrit à ce sujet au 4) de la lettre 24/JP du 5 Janvier 1944, à savoir que j'ouvrirais à coup sûr une action disciplinaire à sa charge si je n'étais moi-même en ce moment sous le coup d'une procédure de l'espèce. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre confidentielle n°92/Agri.7 du 24/12/1943 du résident au vice-gouverneur général)

³ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda...Op. cit*, p. 207

⁴ Gaston Feltz naît à Rachecourt dans la province du Luxembourg le 30/08/1902. Il poursuit des études en sciences commerciales à l'École des Hautes Études Commerciales et Consulaires de Liège et les termine avec une licence. Il suit ensuite les cours de l'École coloniale et est affecté au Rwanda en 1928. Il est alors l'adjoint de l'administrateur de Ruhengeri. Il devient, en 1932, administrateur territorial de Ruhengeri. Il est nommé, en 1939, administrateur territorial de Biumba. Il est suspendu de ses fonctions par mesure disciplinaire en 1945. (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. K1103/6557, Fiche matricule Gaston Feltz)

⁵ «M. Feltz, administrateur de Byumba, suit les idées de Rwigemera et n'est pas d'accord sur la question de famine dans son territoire. Selon lui, nous faisons là de la politique indigène, surtout quand nous avons envoyé des enfants à Astrida. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diare de la mission de Rulindo, 28/11/1943)

aide à des gens dont nous avons la charge d'âmes. Rien de plus. Faire la charité a toujours et partout été dans la tradition de l'église. »¹

De plus, selon les missionnaires de Rulindo, l'administrateur G. Feltz aurait persisté à nier, jusqu'en novembre 1943, l'existence de la famine dans le territoire de Biumba².

Le même comportement est observé par l'administrateur territorial de Kibungu, Gustave Van Mal. Jusqu'en décembre 1943, il se refuse à reconnaître l'existence de la famine dans sa juridiction. Par conséquent, il s'oppose aux secours de la résidence du Rwanda. Lorsque les missionnaires de Nyarubuye s'adressent au résident-adjoint du Rwanda, Léon Grauls et qu'ils lui demandent des vivres, Van Mal trouve cette requête infondée :

« Lorsque je suis revenu des mines MOSES à Rwinkwavu, j'ai communiqué, le 27 novembre, à Monsieur le Résident-Adjoint, Grauls, que j'y avais appris par le Docteur Van Laere, que des familles entières quittaient le Territoire de Kibungu pour l'Uganda, après avoir brûlé leurs huttes. J'ai prié Monsieur Grauls de demander à ce sujet des précisions à Monsieur l'Administrateur Territorial Van Mal à Kibungu. Je craignais en effet que ce dernier ne fût pas au courant de la situation, puisqu'il venait de répondre à Monsieur Grauls que la demande de secours en vivres, introduite par le R.P. Derson, de la Mission de Nyarubuye n'était pas fondée. »³

Il en est de même avec l'administrateur territorial d'Astrida. Au moment où les cadavres d'affamés sont signalés sur les collines de Bufundu et de Nyaruguru à partir de mai 1943, l'administrateur d'Astrida, René Bourgeois, s'évertue à affirmer que les décès d'affamés lui auraient été signalés par les missions en décembre 1943⁴. Cette attitude lui vaut de la part du vice-gouverneur Jungers d'être mal coté, à cause notamment de son « incapacité témoignée dans le décèlement de la famine en territoire d'Astrida. »⁵

L'administrateur territorial de Nyanza, André Pierlot, se rend, quant à lui, réellement compte de la gravité de la situation alimentaire de son territoire au moment où il effectue une descente sur le terrain. Il le dit dans ces termes :

« ...j'ai constaté au cours de mon voyage au Ndiza du 15 au 19/12 que cette chefferie souffre de la famine de façon beaucoup plus aigue que ce que les renseignements reçus des chefs et abbés indigènes de Kanyanza m'avaient laissé entrevoir. »⁶

¹Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre du 30/11/1943 du Père Hocheden à l'administrateur de Biumba, Gaston Feltz

²Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Daire de la mission de Rulindo, 28/11/1943

³Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n°6289/SEC du 08/12/1943 du vice-gouverneur général au résident du Ruanda

⁴«C'est au cours de ce mois [de décembre] que j'ai appris, par l'intermédiaire des missions, verbalement, les premiers cas de décès d'affamés...Par lettre 1278/AGRI du 20/12/1943, je signalais à M. le Résident du Ruanda que des décès venaient de m'être signalés. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Note du 8/1/1944 de l'administrateur d'Astrida René Bourgeois)

⁵BOURGEOIS René, *Témoignages... Op. cit.*, p. 87

⁶Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre Agri 7/Disette du 22/12/1943 de l'administrateur Pierlot au résident

Ce passage peut illustrer l'état des connaissances dont disposent les administrateurs territoriaux au moment de la famine. Il se pourrait que la situation véritable de la population affamée ait de ce fait échappé à certains administrateurs qui se basaient principalement sur les propos des chefs et des missionnaires. Ceci est interpellant dans le sens où les administrateurs sont sensés se déplacer pendant vingt jours par mois dans leur territoire¹.

En outre, au moment où la situation alimentaire du pays s'aggrave et se mue en famine, le résident du Rwanda, Jean Paradis, souffre depuis un certain temps d'affection des oreilles². De ce fait, il se trouve, entre le 1^{er} janvier et le 15 avril 1943, à l'extérieur du pays, en Afrique du Sud, où il est en congé de convalescence³. Vers la fin du mois d'août 1943, sa maladie le reprend et l'oblige, selon lui, à effectuer peu de déplacements dans le pays⁴. De ce fait, il voyage moins entre les mois d'août et de novembre 1943⁵. Puis, le 5 novembre, il quitte encore le Rwanda et se rend à Elisabethville, où il se soigne durant tout le mois de novembre 1943⁶. À la fin de ce mois de novembre 1943, le Vice-gouverneur Jungers lui reproche d'avoir tardé à le mettre au courant de l'éclatement de la famine⁷. Il lui impute notamment la « responsabilité morale de la perte de centaines de vies humaines. »⁸

Face à cette accusation, le résident Jean Paradis s'explique. Il évoque notamment sa maladie l'ayant empêché de se déplacer et d'évaluer ainsi la situation alimentaire du pays. De plus, il soutient, dans une lettre confidentielle du 12 décembre 1943, qu'aucun fonctionnaire territorial, ni fonctionnaire agricole, ni même de missionnaire du Rwanda ne l'a averti de décès graves survenus suite à la famine. Néanmoins, il reconnaît dans la même lettre, à un paragraphe précédent, que des cadavres d'affamés lui avaient été signalés, en août et en octobre 1943, respectivement à Shangugu et à Kabgayi, dans le territoire de Nyanza :

¹ DORSEY Learthen, *Historical dictionary of Rwanda... Op cit*, p. 167

² « Il est certain – et c'est chose regrettable – que depuis mon retour de Shangugu, fin août, je me suis très peu déplacé jusqu'à mon départ pour Elisabethville le 5 novembre : vous en connaissez les raisons : j'ai tellement souffert d'affection des oreilles que tout déplacement me devenait impossible et, à partir du 13 octobre, j'ai attendu, de jour en jour, la décision qui n'est arrivée que le 2 novembre, m'autorisant à aller me faire soigner au Katanga. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre Confidentielle n° 2256/SEC du 12/12/1943 du résident Jean Paradis au vice-gouverneur Jungers)

³ « ...le Résident titulaire, Monsieur PARADIS, rentre d'un congé de convalescence passé en Afrique du Sud, reprit ses fonctions à partir de la date précitée [le 15 avril] » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU (34). Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1943*, p. 4)

⁴ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre Confidentielle n° 2256/SEC du 12/12/1943 du résident Jean Paradis au vice-gouverneur Jungers

⁵ *Ibidem*

⁶ *Ibidem* ; « Au début du mois de novembre, la Résidence fut à nouveau reprise par le Résident-adjoint Grauls, Monsieur PARADIS ayant dû se rendre à Elisabethville, sur décision du service médical. Il en revint au début du mois de décembre et reprit ses fonctions. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU (34). Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1943*, p. 4)

⁷ BOURGEOIS René, *Témoignages... Op. cit*, p. 84

⁸ « Cette lettre 6507 reprenant les termes de votre lettre de reproches N° 6349/Sec. du 10 décembre, je me vois forcé de vous fournir mes explications en deux parties : d'abord, en reproduisant textuellement ci-dessous ma lettre 2256/Sec du 12 décembre, répondant à la vôtre N° 6349 du 10, ensuite, en mettant en relief certains détails qui n'eussent pas été de mise dans une réponse à des reproches mais qui le sont dans une procédure disciplinaire particulièrement grave, m'imputant à grief la responsabilité morale de la perte de centaines de vies humaines. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre confidentielle n°2338/JP du 13/01/1944 du résident Jean Paradis au vice-gouverneur Jungers)

« Ça et là des morts par inanition étaient signalés depuis le mois d'août : à Shangugu le 26 août, j'ai vu, de mes yeux, amener au bureau du territoire un cadavre d'inconnu trouvé en brousse et il s'agissait certainement d'un malheureux tombé épuisé ; la situation du territoire de Shangugu n'avait cependant rien d'alarmant à cette époque. D'autres cas me furent signalés à Kabgayi, le 20 octobre, d'inconnus, venus on ne savait d'où, trouvés morts ou inanimés dans des bois communaux aux environs de la Mission.

Mais je vous donne l'assurance que jusqu'au 1er novembre, pas un fonctionnaire territorial, pas un fonctionnaire agricole et pas un seul missionnaire du Ruanda que j'ai rencontrés ne m'a parlé de mortalité alarmante due au manque de nourriture et ne m'a laissé pressentir une telle éventualité comme prochaine. »¹

La dernière phrase de Jean Paradis pourrait convaincre si l'on ne se rappelait pas qu'il sait depuis le mois d'août 1943 que la situation alimentaire du Rwanda est déjà grave et susceptible de se transformer en catastrophe dans le cas où les précipitations de septembre-décembre 1943 seraient déficitaires :

« L'ensemble de la documentation que j'ai reçue depuis fin juillet me fait conclure que la situation vivrière est critique (...). Si, par malheur, la saison des pluies septembre-décembre 1943 était aussi pauvre en précipitations que celle de 1942, NOUS ALLONS À UN DESASTRE CERTAIN. »²

Par ailleurs, dans la lettre n° 2256/SEC du 12 décembre 1943, le résident Paradis explique que la dégradation de la situation alimentaire du Rwanda aurait été tellement rapide qu'il ne l'aurait pas appris dans l'immédiat ; mais bien après que le vice-gouverneur général Jungers en ait été informé :

« Ce rapport vous montrera avec quelle rapidité la situation a évolué entre le 15 octobre et 1er novembre ; il vous apprendra aussi que c'est par un concours de circonstances fortuites (décision brusquée du Supérieur de Rulindo et voyage du Père Litjens à Astrida avec 70 enfants) que vous avez été mis au courant de la situation grave de Rulindo avant que j'en sois avisé et avant même que l'Administrateur de Kigali la soupçonne. »³

Suite probablement aux reproches formulés par le vice-gouverneur général Jungers, le résident Jean Paradis est destitué de son poste en janvier 1944. La nouvelle de son limogeage lui parvient dans la soirée du 18 janvier 1944. Il reçoit en même temps l'ordre de remettre les clés de la résidence et de quitter le Rwanda en moins de quatre jours. Le diaire de la mission de Kigali le relate ainsi :

« Comme un coup de foudre éclate sur Kigali une sensationnelle nouvelle : le courrier d'hier soir a apporté la nomination de M. Paradis à la Résidence de l'Urundi et celle de M. Sandrart à celle du Rwanda. On donne 4 jours à M. Paradis pour faire ses malles et remettre le service à M. Grauls. Une circulaire de M. Paradis a paru, annonçant ces mutations et faisant ses adieux ;

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre confidentielle n°2256/SEC du 12/12/1943 du résident Jean Paradis au vice-gouverneur Jungers

² Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n°1452/Agri du 11/08/1943 du résident à tous les administrateurs territoriaux du Ruanda

³ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre confidentielle n°2256/SEC du 12/12/1943 du résident Jean Paradis au vice-gouverneur Jungers

il n'a pas le temps de faire des visites. La rumeur publique voit en tout cela une punition : M. Jungers, Gouverneur, rend M. Paradis coupable de beaucoup de décès dus à la famine : son inertie n'a pas vu le danger qu'il aurait dû voir... »¹

Ainsi, le résident Jean Paradis quitte Kigali le 24 janvier². Il s'arrête en cours de route à la mission de Kabgayi, où l'abbé Alexis Kagame l'entend évoquer la colère que le vice-gouverneur Jungers a passé sur lui³. Il poursuit ensuite sa route vers l'Urundi et s'arrête, encore une fois, à Astrida où il devise avec l'administrateur René Bourgeois au sujet notamment de l'attitude de certains administrateurs territoriaux qui, selon lui, l'auraient trahi :

« 24 janvier 1944 : Astrida. Passage à mon domicile de M. Jean Paradis qui vient me saluer. Je puis lui serrer la main dans l'honneur et le regarder dans les yeux en toute franchise : je n'ai pas commis de forfaiture à son égard. Il me confie qu'il saura se souvenir d'autres fonctionnaires qui l'ont trahi : "Qu'ils ne se présentent jamais plus devant moi". M. Jean Paradis, tel le bouc émissaire de l'Ancien Testament est expulsé du Ruanda : il a reçu de M. Jungers – qui entretemps aura fait rapport au gouverneur-général – un délai de 48 heures pour quitter Kigali. Il est déplacé disciplinairement : il reprend provisoirement l'administration de la résidence de l'Urundi à M. G. Sandrart qui sera muté le 27 février 1944 au Ruanda ; entre-temps c'est M. Grauls qui administrera le Ruanda. M. Paradis qualifie son déplacement de "politique", ajoutant qu'il ne se laissera pas faire ; il a été coté brutalement "assez bon" et l'action disciplinaire a été ouverte à sa charge par M. Jungers qui n'a tenu compte ni de ses services antérieurs ni du fait que, malade depuis deux ans, il a continué à payer de sa personne à la tête du Ruanda où il ne disposait pas d'un conseiller agricole. Le sort qui est ainsi fait à M. Paradis me révolte. »⁴

En outre, après les adieux à l'administrateur Bourgeois, J. Paradis quitte Astrida et se dirige vers Kitega où il est nommé résident de l'Urundi en remplacement de Georges Sandrart, affecté au Rwanda. Finalement, il est déplacé au Congo où il exerce les fonctions de gouverneur de la province du Kivu jusqu'en 1953⁵.

Pour ce qui est du vice-gouverneur général Eugène Jungers, il découvre l'existence de la famine au Rwanda au cours de son voyage dans ce pays, du 25 octobre au 9 novembre 1943⁶. Les informations sur cette famine lui viennent notamment de l'enquête qu'il effectue auprès des missions et d'autres instances. La preuve visuelle lui est par ailleurs fournie lorsqu'il

¹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Kigali, 19/01/1944

² « La Résidence du Ruanda a été administrée du 1^{er} au 24 janvier par Monsieur PARADIS, commissaire de District de 2^e classe, puis, interimairement, jusqu'au 17 février, par Monsieur L GRAULS, Administrateur territorial principal, enfin de cette dernière date jusqu'à la fin de l'année, par Monsieur G. SANDRART, commissaire de District de 2^e classe, Résident, assisté de Monsieur L GRAULS en qualité de Résident Adjoint. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU (34). Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1944*, p. 19)

³ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda...Op. cit*, p. 207

⁴ BOURGEOIS René, *Témoignages...Op. cit*, p. 86-87

⁵ WILLAERT M, «PARADIS Jean Joseph Ghislain », in Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, *Biographie Belge d'Outre-Mer*. VII, Fascicule C, Bruxelles, 1989, p. 312

⁶ KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge

relie, par la route, les localités de Nyanza et de Kabgayi et lorsqu'il s'arrête à la mission de Kabgayi, les 28 et 29 octobre 1943 :

« ...La famine actuelle m'a été révélée tout d'abord par la rencontre faite par moi, les 28 et 29 octobre écoulées, sur la route de Nyanza à Kabgayi et à la mission de Kabgayi de deux petits groupes d'indigènes affamés, rendus squelettiques par la faim, puis par les investigations auxquelles j'ai procédé, après cette inoubliable rencontre. »¹

Peu de temps après ce constat et ces investigations, le vice-gouverneur général Jungers pique, selon l'abbé Kagame et l'administrateur Bourgeois, une violente colère, dirigée particulièrement contre le résident Paradis tenu pour responsable de la famine :

« Ce fut une explosion de colère chez M. Jungers lorsqu'il eut appris la réalité de cette Famine qui lui avait été soigneusement cachée. Il avait dû être renseigné certainement par la voie des Missions, car, en montant de Bujumbura, il se rendit dans un poste dirigé par un Abbé (actuellement Mgr Bisengimana), lequel avait peu auparavant envoyé à Mgr Classe un rapport sur le sujet. M. le Gouverneur ayant exigé des preuves, le Curé lui montra la liste des morts de faim qu'il avait enterrés. Ayant acquis sa conviction par une enquête objective, M. Jungers fit immédiatement transférer au Congo le Résident du Rwanda. »²

Dans ce passage, l'abbé Kagame révèle à son tour l'existence de l'enquête menée par le vice-gouverneur général. En outre, l'abbé Kagame est complété par l'administrateur René Bourgeois qui évoque également la colère du vice-gouverneur général dans ces termes :

« M. le V.G.G. E. Jungers arrive vers 16 heures au bureau du territoire d'Astrida, venant d'Usumbura qu'il a quitté dans la précipitation : il est vêtu d'un simple safari-coat et d'un *kapitula* au-dessus desquels il a jeté une gabardine. Il se trouve dans un état de surexcitation tel que je ne lui en ai jamais vu : agité par la plus violente colère, ses yeux sont exorbités et injectés, il est furieux contre le résident du Ruanda Jean Paradis, qu'il accuse de ne pas l'avoir prévenu à temps de la famine qui sévit à présent. »³

En ce qui concerne le gouvernement belge à Londres, il est informé de la détérioration de la situation vivrière du Rwanda de diverses manières. Lorsque le Conseiller d'État Paul Tschoffen effectue un voyage au Rwanda en octobre 1943, les missionnaires de Kabgayi l'informent de l'existence de la famine au pays. Il leur promet en retour d'envoyer des vivres pour nourrir les affamés de la région⁴. Plus tard, en décembre 1943, le vice-gouverneur général Jungers informe le ministre des colonies à Londres, via le gouverneur du Congo belge, de l'ampleur de la famine, de ses causes et de ses effets. Il lui parle également des

¹ KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc)*, 1941-1945 », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge

² KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda...Op. cit.*, p. 207

³ BOURGEOIS René, *Témoignages...Op. cit.*, p. 84

⁴ « Visite du Ministre Tschoffen. Il est reçu par la fanfare du séminaire devant la barza extérieure. Après midi on lui fait voir des danses indigènes. Le principal événement est sa promesse de nous faire parvenir des vivres pour aider les faméliques insecourables. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diare de la mission de Kabgayi, 29/10/1943)

secours envoyés aux affamés. Il n'oublie pas en même temps de lui rapporter les mesures prises par les autorités coloniales¹. Sur ce, il convient justement d'évoquer en détail celles-ci.

3.1.3. Les mesures de lutte contre la famine

3.1.3.1. Les mesures à court terme

Une fois la famine connue et avérée, les autorités coloniales créent, dans l'immédiat, à Usumbura, un service de ravitaillement, placé sous la direction de l'ingénieur Jean Bogaert². En même temps, depuis la mi-novembre 1943, elles achètent et font venir régulièrement au Rwanda³, par l'entremise de ce service de ravitaillement et par camions militaires de 3 tonnes, des haricots, du riz, des pois, du maïs, de la farine de blé, des arachides⁴, de la farine de manioc⁵, du millet, du Burundi et du Congo belge (Butembo)⁶. Ces camions empruntent alors deux chemins : certains entrent au Rwanda à partir du Nord-ouest du pays, au niveau des territoires de Kisenyi et de Ruhengeri⁷ ; d'autres passent par Usumbura, d'où ils sont envoyés par le service de ravitaillement vers le Rwanda. Ils pénètrent alors au pays par le territoire d'Astrida⁸.

¹ KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge

² BOURGEOIS René, *Témoignages... Op. cit.*, p. 80

³ 40 camions par semaine pour tout le Rwanda, en janvier 1944 : « Ma lettre n°6375/Sec du 11 décembre vous priaît d'abandonner tout souci de ménager les stocks de vivres et de donner une assistance généreuse aux affamés. Depuis lors, les envois de vivres ont pris une telle importance que je me vois obligé de revenir sur ma décision première. A l'actuelle, c'est-à-dire 40 camions par semaine pour les affamés, les Territoires et le rationnement des émigrants rentrants, 30 camions par semaine pour les mines stratégiques et quelques camions pour parer aux imprévus, nous avons atteint le plafond de nos possibilités. Cela fait, en effet, environ 1000 tonnes de vivres par mois. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n° 67/Sec du 5 /1/1944 du Vice-gouverneur général au Résident du Ruanda)

⁴ Les arachides sont parfois échangées contre les semences de haricots : « Très Révérend Père Supérieur, Afin de répondre à une demande de Monsieur le Résident, je vous expédie aujourd'hui 6 tonnes d'arachides. Ces arachides seront troquées contre des semences de haricots qui, elles seront stockées à votre mission pour être ultérieurement distribuées aux gens n'ayant pas de semences pour leurs prochaines cultures. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre du 06/01/1944 de l'ingénieur Bogaert au Père supérieur de Zaza)

⁵ La farine de manioc est parfois échangée contre le sorgho, devant constituer l'essentiel de la semence de janvier-février 1944 : « Je profite du passage du camion S.T.A. Chevrolet 545 à Kisenyi pour vous faire parvenir les semences de sorgho échangées contre de la farine de manioc et destinées à la région de Rwaza. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n°14/Agri. 7 de l'administrateur de Kisenyi Synave à l'administrateur de Ruhengeri Vauthier)

⁶ BOURGEOIS René, *Témoignages... Op. cit.*, p. 106 ; « Les secours ont été organisés par un Service de Ravitaillement comprenant un Chef de Service, un chef de magasin et un comptable. Ce Service a été chargé de passer les commandes au Congo Belge, de réceptionner les vivres à Usumbura, de les emmagasiner et d'organiser les transports vers l'intérieur. À cette fin, une colonne de quarante camions du Corps de Transports automobiles de la Force Publique a été détachée à Usumbura et a pu donner suite à toutes les demandes de transport qui lui ont été faites, avec une régularité remarquable. Cette colonne automobile a été placée sous la direction d'un officier et de deux sous-mécaniciens. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 3(34) Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1944*, p. 238)

⁷ LABIO L, « L'automobile au secours du Ruanda en 1943 », in *L'Armée et la Nation*, V, 1, 1950, p. 74-75

⁸ « Les camions apportaient des vivres du Congo. Étant donné qu'à ce moment-là, il n'y avait pas de routes dans la forêt de Nyungwe, les camions devaient passer par Bujumbura, puis entraient au Rwanda, via Astrida. » Nous

À partir du moment où les vivres sont envoyés, les autorités coloniales délèguent leur distribution gratuite aux missions catholiques et protestantes qui se voient en même temps chargées d'établir et de gérer des centres d'accueil d'affamés¹. Ces centres hébergent donc les affamés les plus affaiblis, sélectionnés par les administrateurs, les chefs, les sous-chefs ou par les missionnaires eux-mêmes². Ils sont établis, à des périodes différentes, soit par les missionnaires, soit par les chefs rwandais, sur ordre des administrateurs territoriaux³. Au plus fort de la famine, ces centres tournent autour d'une trentaine⁴ et ils se répartissent sur l'ensemble du pays. Certains comme les centres de Shyira, Rwaza, Rulindo, Kabaya et Kanyanza accueillent, en pleine période de famine, plus de 5000 personnes⁵. Dans ces centres, les missionnaires distribuent gratuitement, à des jours fixes⁶, les haricots, la farine de manioc, le riz, le pois, le maïs, à l'état cru ou sous forme de repas chauds⁷. Ils y servent aussi et surtout aux enfants et aux femmes enceintes, du lait provenant des vaches fournies par les

traduisons : « Imodoka za camions zavanaga ibiribwa hanze i Congo, ariko kuko nta muhanda wa Nyungwe wariho Imodoka zagombaga kubanza kunyura i Bujumbura, ubundi zikinjira mu Rwanda ziciye Astrida. » (NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel))

¹ « J'ai corrigé le quinto en précisant qu'il n'y aurait de centres d'accueil que dans les missions (de toutes confessions évidemment). » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n° 5848/Sec du 16/11/1943 du Vice-gouverneur général Jungers au résident) ; « La situation vivrière devenant de plus en plus critique dans certaines régions, j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous les directives à suivre, là où une assistance aux populations s'avère ou s'avèrera nécessaire : (...) 5. S'en remettre aux Missions pour la distribution des secours et ce, en faisant de toutes les Missions de la région ou des régions à secourir un "centre d'accueil", où tous les nécessiteux, sans distinction de croyances, doivent pouvoir bénéficier dans la même mesure de ces distributions. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n°2133/Agri 7 Disette du 23/11/1943 du résident-adjoint Grauls aux administrateurs territoriaux)

² « Les candidats au centre d'accueil sont envoyés au bureau du territoire où Monsieur Feltz fait un triage sévère avant de délivrer des "bons de vivres". » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n°45/Agri. 7 du 8/1/1944 du Résident Jean Paradis au Vice-gouverneur général) ; « Les gens qui viennent pour avoir de la nourriture ne sont pas toujours des affamés. On décide de n'admettre personne si ce n'est avec une carte distribuée par le chef. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Cahier du Conseil de la mission de Zaza, 19/12/1943) ; « Les administrateurs sont d'accord pour que les sous-chefs nous aident à trier les gens qui ont réellement faim, et pour maintenir l'ordre. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Rulindo, 27/11/1943) ; « J'ai adopté une technique pour la sélection des personnes qui souhaitent être approvisionnés. Je n'accepte que ceux qui sont dans le plus grand besoin. » Nous traduisons « I have a parade of those wishing to be added to the list of those receiving food. I accept only those who appear in very bad need. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Rapport du 10/01/1944 du Dr Thomas Bryan au résident)

³ BOURGEOIS René, *Témoignages... Op. cit.*, p. 81

⁴ Voir la liste de ces centres dans les annexes (annexe 13). Elle est établie à partir des dépouillements des Archives africaines

⁵ À titre indicatif, le centre de Shyira héberge, le 7/1/1944, 6000 personnes; celui de Rwaza, 7000 personnes et celui de Rulindo compte 7500 personnes, le 11/12/1943. (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Rapport de quinzaine n° 8 du 15/1/1944 de l'agronome Jean Lens au résident)

⁶ Soit 2 fois par semaine pour certains centres: mardi et samedi pour le centre de Kigali ; lundi et mardi pour le centre de Rulindo. « Les distributions de vivres aux affamés (ils approchent ou dépassent même le millier), ont été réglementés à la demande de M. Dessaint : nous distribuons les mardis et samedis. Car il faut que nos gens cultivent ; en cela seul réside le remède à la famine qui sévit. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kigali, 07/12/1943) ; « Dorénavant la distribution des vivres ne se fera que le lundi et le mardi. Cela prend trop de temps. On distribuera entre deux écoles ; on bâtit pour cela deux petites barricades. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Rulindo, 18/03/1944)

⁷ « Les missionnaires furent chargés de faire les distributions aux milliers de faméliques qui se présentaient. Ici et là, il fallut établir des camps pour ceux qui, exténués, ne pouvaient retourner chez eux, ni trouver où loger aux environs de la mission. À ceux-ci, ainsi qu'aux enfants, on servit des repas chauds pendant tout un temps. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. *Rapport annuel 1939-1945*) ; Voir annexes 5 et 6

éleveurs, les chefs et les sous-chefs¹. Parfois, ce lait est acheté aux éleveurs à 0,70 franc le litre². Les missionnaires donnent également aux affamés, la viande de vaches de boucherie achetées aux éleveurs, aux chefs et aux sous-chefs rwandais, à un prix variant entre 250 et 350 francs³. L'argent pour acheter ces vaches est fourni par l'administration coloniale et il émane du budget "famine"⁴.

De plus, les autorités coloniales interdisent, par l'ordonnance n° 56/AE du 18 novembre 1943, la préparation du fromage à la laiterie de Nyanza et cela dans le but de laisser plus de lait à la population⁵. En même temps, elles interdisent, par l'ordonnance n° 66/AE du 27 décembre 1943, le recrutement de travailleurs dans le Territoire de Kigali⁶.

Elles ordonnent aussi la fermeture des mines de la Minetain à Rutobwe⁷. Elles acheminent également des vivres vers les hôpitaux, les prisons et les mines « stratégiques » du pays⁸.

¹ « Visite de M. Feltz; il va aider aussi en donnant une vache par semaine et chaque jour une certaine quantité de lait à fournir par les sous-chefs de son territoire. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diare de la mission de Rulindo, 20/1/1944) ; « Chez les sœurs il y aura distribution de lait ; chaque chef de province doit fournir chaque jour 8 vaches laitières. Chaque semaine 2 vaches seront tuées à la mission, il y aura distribution de vivres cuits qui seront consommés sur place par les intéressés. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diare de la mission de Zaza, 8/12/1943)

² Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n°2/Famine du 10 janvier 1944 de l'agent territorial Marcel Labiau au Supérieur de la mission de Muramba

³ « J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que pour ravitailler en viande les indigènes atteints par la famine, il a été nécessaire de prescrire à un certain nombre de chefs du territoire de Ruhengeri la fourniture de bétail reformé à abattre... Il a été explicitement spécifié aux 4 chefs intéressés [Bisalinkumi, Rwabulindi, Rwabukamba du Bugarura ainsi que le chef du Kibali] que le bétail à abattre sera à choisir parmi le bétail désigné par vous et marqué de la lettre R. et que le prix d'une bête doit varier de 250 à 350 francs. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n°1 du 29/12/1943 de l'agronome J. Lens au docteur vétérinaire Tabic)

⁴ « J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les dépenses nécessaires pour venir en aide aux populations souffrant de la famine sont supportées par la colonie et inscrites sous le compte Disette : assistance aux nécessiteux. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n°108/Agri. 7 du 17/11/1943 du résident-adjoint Grauls à l'Administrateur de Nyanza, André Pierlot) ; « M. Dessaint vient nous causer des affamés, des vivres que nous distribuons, demander des prévisions pour les nécessités des mois prochains ; nous avertir que les dépenses faites et à faire pour le camp d'hébergement sont toutes remboursées par le "crédit famine",... » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diare de la Mission de Kigali, le 7/1/1944)

⁵ « Ordonnance n°56/A.E. du 18 novembre 1943, interdisant la fabrication des fromages au Ruanda-Urundi », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943

⁶ « Article unique. Il est interdit de recruter ou d'engager des travailleurs dans le Territoire de Kigali à moins que leur activité ne soit exclusivement utilisée dans ce territoire. » (« Ordonnance n°66/AE du 27 décembre 1943 interdisant le recrutement dans le Territoire de Kigali », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943.)

⁷ « Province du Rukoma. Famine dans toute la chefferie mais situation plus grave vers l'Ouest dans la région de Rutobge. Fermeture aussi des mines de la Minetain. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 92 (1). Résidence du Ruanda. Territoire de Nyanza, *Rapport annuel 1943*)

⁸ « Notre rôle doit se borner à ravitailler les affamés, la main d'œuvre indigène des mines stratégiques du Ruanda, ainsi que celle de quelques colons agricoles particulièrement méritants, colons que je me réserve de désigner. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n°654/SEC/Rav. du 2/2/1944 du Commissaire Provincial P. Simon à l'administrateur de Kisenyi) ; « Il a fallu écarter a priori la solution qui aurait consisté dans le licenciement des travailleurs et la fermeture des mines, parce que ces travailleurs, dépourvus de champs, auraient été les premières victimes de la famine, et aussi parce que le maintien de l'effort de guerre du Territoire sous Mandat et de l'activité économique dépendant de l'industrie minière, étaient indispensables. Le Service du Ravitaillement a eu aussi pour tâches la fixation des besoins des mines et le ravitaillement de celles-ci, le transport depuis Usumbura jusqu'aux mines étant toutefois à charge de ces dernières. Près de cinq mille Tonnes de vivres secs ont été cédées aux exploitants, au prix uniforme de 1

En outre, lorsque la dysenterie bacillaire éclate, à partir de janvier 1944, dans les centres d'accueil des territoires d'Astrida, de Nyanza (Kabgayi), de Ruhengeri (Rwaza), les mêmes autorités exigent le rassemblement de dysentériques en un endroit précis de la région : ceux du Nord du pays, comme les dysentériques de Nemba/Gitovu, sont, à titre d'exemple, envoyés à Rwaza¹ ; ceux du territoire d'Astrida sont regroupés à Ngoma, dans la « cité indigène »². Ces dysentériques sont hébergés dans des camps, placés le plus souvent, aux alentours des missions³. Ils sont soignés au *Dagenan* et des vaccinations sont, en même temps, réalisées dans les territoires de Nyanza (Kabgayi) et de Biumba (Rulindo)⁴. Malgré tout, la dysenterie bacillaire entraîne, à son tour, par contagion, des décès de plusieurs personnes, plus affaiblies par la famine⁵. Le Père Wenceslas de Renesse, basé à ce moment à la mission de Rwaza, résume la situation comme suit :

« Etant donné l'apparition de la dysenterie, on nous a demandé de construire un camp en huttes pour les éloigner des autres, pour éviter la contamination. Tous ceux qui avaient les symptômes de la dysenterie, on les mettait dans ce camp. C'est moi qui ai dû construire ce camp. Ça consistait en un dispensaire et des huttes qui rongeaient la colline jusqu'en bas. En bas, on avait mis un énorme trou avec de la chaux vive. Alors, au fur et à mesure qu'ils étaient malades et qu'ils étaient près de mourir, ils mouraient et on les mettait dans la fosse avec de la chaux. On soignait et on nourrissait ces gens. On les soignait avec ce qu'on appelait du *Dagenan*. Du *Dagenan*, c'étaient de sortes de pilules qu'ils devaient prendre et plusieurs se sont sentis mieux et sont partis. Mais c'était une épidémie terrible. Moi-même, j'ai été donné [sic] les derniers sacrements à une jeune fille, dans une maison, où il y avait 4 ou 5 enfants, plus papa et maman. Je lui ai donné les derniers sacrements mardi et samedi, tout le monde était mort. C'étaient des chroniques incroyables. Ils se vidaient complètement. Et en deux, trois jours, ils mouraient. C'était terrible, cette famine, puis cette dysenterie...

Quand j'ai construit cette dépendance pour les dysentériques, tout était fait par des hommes qui tenaient à peine debout, mais qui étaient forcés. Il y avait la chicotte. Ça c'est certain. Mais, c'est comme ça qu'ils sont parvenus à sauver une population qui était vouée à la mort. Les chefs donnaient l'ordre d'administrer la chicotte et les *bilongozi* s'exécutaient. »⁶

franc le kg. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 3 (34) Ruanda-Urundi. *Rapport annuel 1944*, p. 238)

¹ « M. le Dr Cœurderoi s'arrête à la Mission et se renseigne au sujet de nos affamés hébergés. Il demande que les malades atteints de dysenterie soient envoyés à Rwaza. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. *Diaire de la mission de Nemba*, 28/2/1944)

² BOURGEOIS René, *Témoignages...Op. cit.*, p. 89

³ « M. le Dr Cœurderoi étant passé au début du mois, nous a demandé de construire un camp pour les affamés les plus mal en point, ainsi qu'un camp pour ceux atteints de dysenterie bacillaire. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. *Diaire de la mission de Rwaza*, 26/3/1944)

⁴ « Installation du camp de dysentériques. Il va rester ici à demeure deux infirmiers diplômés et un aide infirmier. On vaccine les écoliers et les ouvriers de la mission. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. *Diaire de la mission de Rulindo*, 1/3/1944)

⁵ « 61 morts seulement au camp des dysentériques ce mois-ci. On vaccine actuellement toute la région. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. *Diaire de la mission de Rulindo*, 30/6/1944) ; « Ce mois-ci nous avons fait enterrer ici à Rulindo 157 morts de la famine et de la dysenterie. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. *Diaire de la mission de Rulindo*, 30/4/1944)

⁶ DE RENESSE Wenceslas, entretien oral, 06/04/2011

3.1.3.2. Les mesures à long terme

Dans le but d'endiguer la famine et d'arrêter en même temps la récurrence des catastrophes du même genre, les autorités coloniales belges décrètent une série de mesures dont les effets s'inscrivent dans une longue durée.

À partir de la fin de 1943, elles achètent et distribuent des boutures de manioc et des patates douces¹ ainsi que des semences de haricots, de pois, d'arachides et d'éleusine à la population². Ces semences sont achetées avec les fonds constitués pour lutter contre la famine³. Et pour stocker les semences, ces autorités conçoivent et ordonnent la construction de greniers collectifs ou plus exactement de hangars de stockage dans chaque sous-chefferie du pays⁴. Ces hangars sont construits par un nombre important de personnes, placées sous les ordres des sous-chefs. Ils sont en matériaux périssables, en herbes. Leur longueur varie entre 13 et 24 mètres et leur largeur avoisine 5 mètres. Ces hangars sont conçus pour être collectifs : ils contiennent les vivres fournis par l'administration coloniale ainsi que ceux apportés par la population rwandaise. En effet, à partir de janvier 1944, cette population fournit, sous la surveillance des sous-chefs et avec l'assentiment des administrateurs territoriaux, entre 10 et 20 kgs de semences de sorgho, de pois et de haricots. L'ensemble de ces semences est alors conservé, sous la surveillance des sous-chefs, dans les hangars collectifs, au moyen de cendres de bois et du pyrèthre⁵.

¹ « Distribution de semences et boutures aux indigènes des régions éprouvées. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Rapport du 24/1/1944 de l'agronome Jean Languy) ; « Les pluies sont encore insuffisantes pour permettre la culture sur les collines des produits coutumiers. Le manioc étant moins exigeant en pluie, l'ordre est d'en faire planter. Les boutures font défaut, principalement chez Rwabutogo. Le Gouvernement envoie un camion, à cette province de boutures de la plaine d'Usumbura. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 79 (10). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu, *Rapport agricole 1944*, p. 1)

² « Les économies faites sur les récoltes de haricots permettent au Territoire de trouver 125 T de semences remises par les indigènes dans les greniers. Comme certaines régions sont déficientes, le Gouvernement procède à des distributions gratuites de 31 T de haricots, 8 T de pois, 6 T d'arachides, soit 45 T dont 27 en Kissaka, 10 en Migongo/Mubari, 8 en Buganza. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 79 (10). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu, *Rapport agricole 1944*, p. 1) ; « Dans les régions où les semences faisaient défaut, le Gouvernement se préoccupa d'en fournir aux natifs. En février et en mars, 64 tonnes de semences furent distribuées au Kabagali, Marangara, Nduga (2 collines), Rukoma et Ndiza. Cinq tonnes de boutures de manioc furent distribuées au Rukoma. Même 96 tonnes de boutures de patates douces furent remises aux indigènes du Rukoma et du Ndiza. Au cours du deuxième semestre pour combler les déficits en semences de certaines régions, 146,5 tonnes de semences de haricots, pois et éleusine furent à nouveau distribuées aux indigènes. Elles furent mises en hangars jusqu'au temps des plantations. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 92. Territoire de Nyanza, *Note spéciale concernant la lutte contre la famine*, 1944)

³ « Comme suite aux instructions que vous avez reçues, à mon intervention, de Monsieur le Résident du Ruanda, au sujet de la constitution de réserves de semences dans des hangars collectifs en vue des semis de mars-avril, j'ai l'honneur d'attirer votre attention, pour autant que de besoin, sur le devoir primordial qui nous incombe évidemment, d'approvisionner en semences les collines qui n'en ont que peu ou pas du tout. (...) Vous achèterez ces semences sur "le compte famine" du Vice-Gouvernement Général. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n°466/Sec/Ravit. Du 22/1/1944 du Vice-gouverneur Jungers à tous les Administrateurs territoriaux)

⁴ « Sur chaque colline un hangar destiné à la conservation des semences fut construit dès le mois de décembre 1943. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 88, *Efforts entrepris pour combattre la famine*, 1944)

⁵ « En décembre 1943 et janvier 1944, le service territorial et agricole fit construire avec la collaboration des autorités indigènes 170 hangars en matériaux provisoires long de 13 à 24 mètres et large de 5 mètres pour

En outre, les autorités coloniales distribuent, en tout, 15000 houes à la population¹. Ces houes sont prioritairement distribuées aux « veuves nécessiteuses » et aux « indigènes réellement indigents »², dans le but de les encourager à reprendre les travaux agricoles à la tombée des pluies.

À partir de novembre-décembre 1943, les autorités coloniales appellent la population à drainer et à mettre en valeur, sous la supervision des agronomes territoriaux, des chefs et des sous-chefs rwandais, les marais, *ibishanga*³. Ce drainage devait servir à augmenter la superficie des espaces cultivables. Sur ce, il importe de relever que jusqu'à cette période, les marais ne sont pas cultivés. Ils sont peuplés d'animaux de chasse comme les antilopes *sitatunga* (*inzobe*) et les guibs harnachés (*impongo*). Ils servent de pâturages. Ils procurent l'herbe, utilisée pour confectionner les nattes, nourrir le bétail, poser les toits de chaume, etc⁴.

Dès lors, les marais de même que les versants des collines sont, à partir de janvier 1944, intensivement cultivés et recouverts de plants de sorgho, de haricots, de manioc, de pommes de terre et de patates douces⁵. Le sorgho, les haricots et les patates douces sont plantés en premier, à cause du fait que leur récolte ne se fait pas beaucoup attendre⁶. Les haricots plantés

l'entreposage des semences récoltées en janvier et juillet 1944. Si en janvier peu de semences purent être mises en hangar soit parce que les hangars n'étaient pas achevés, soit par suite de récoltes tardives, en juillet, un grand effort fut fait et des quantités importantes de semences de haricots et pois furent stockées. Dans les hangars étaient construites des étagères rustiques avec bois d'eucalyptus, chaque indigène y apportait de 10 à 20 kgs de semences bien sèches mélangées de cendres de bois. Du pyrèthre avait été remis à chaque sous-chef et une petite poignée de pyrèthre était mélangée aux semences dans chaque cruche. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 92. Territoire de Nyanza, *Note spéciale concernant la lutte contre la famine*, 1944)

¹ BOURGEOIS René, *Témoignages...Op. cit.*, p. 106

² « J'ai l'honneur de vous faire connaître que je fais expédier à votre adresse, par l'intermédiaire de Monsieur Zeimet, à Usumbura, 3000 houes à distribuer gratuitement aux indigènes, par ordre de priorité : 1.) aux veuves nécessiteuses ; 2) aux indigènes réellement indigents. 1500 de ces houes sont destinées à la Mission de Janja. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n° 6302/FIN. I du 6/12/1943 du Vice-gouverneur Jungers aux missionnaires de Rwaza, Remera, Rulindo, Kabgayi et Shyira)

³ « Tous les bas-fonds et la plupart des marais purent être remis en culture dès novembre 1943 à cause du manque de pluies. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 92. Territoire de Nyanza. *Note spéciale concernant la lutte contre la famine*, 1944)

⁴ « Les autorités coloniales ont appelé la population à aller cultiver les marais. En ce moment-là, on n'était pas habitué à les cultiver. On ne les cultivait pas parce qu'on y prélevait de l'herbe pour faire la toiture des cases, de l'herbe pour confectionner les nattes – en ce moment, il n'y avait pas encore de couvertures, de l'herbe pour étaler sur les lits – il n'y avait pas encore de matelas, de l'herbe pour nourrir les vaches et confectionner leur litière. Bref, on ne cultivait pas encore les marais, mais on les exploitait pour d'autres besoins. Les marais étaient peuplés d'animaux de chasse : les antilopes *sitatunga*, les guibs harnachés,... ». Nous traduisons : « Abayobozi b'abakoloni bashoye abaturage mu bishanga. icyo gihe nta kamenyero ko guhinga ibishanga kariho. Ibishanga ntibyahingwaga kuko ari byo byakurwagamo : ubwatsi bwo gusakara amazu, nta mategura yakoreshwaga ; ubwatsi bwo kuboha ibirago byo kuryamamo, nta biringiti byari mu baturage ; ibyatsi byo gusasa ku buriri, nta magodora yari mu giturage, ubwatsi bwo kugaburira inka no kuzisasira aho zirara. Mu magambo make guhinga ibishanga ntibyari bizwi ahubwo byari bikenewe mu yindi mibereho. Byari bituwemo n'inyamaswa z'umuhigo : impongo, inzobe,... » (NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel))

⁵ « Janvier : culture intensive des marais. Prélèvement sur les récoltes peu abondantes de haricots, des semences à déposer en greniers. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 79 (10). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu, *Rapport agricole 1944*, p. 1)

⁶ « ...il [le sous-chef Kanyangira Antoine] savait lui-même par M. Van Mal, administrateur que l'ordre de planter des patates avait été retardé intentionnellement pour laisser aux gens le temps de semer leurs cultures saisonnières dont on attendait un résultat plus immédiat : sorgho, haricots, patates qui ne peuvent se faire à une autre époque. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Nyarubuye, 31/3/1944)

sont parfois des haricots sélectionnés, fournis par la station agronomique de Rubona¹. Il en est de même de la pomme de terre et du manioc. Après les ravages du mildiou dans les champs de pommes de terre, une nouvelle variété de cette plante est fournie par la station de Rubona². Une nouvelle variété de manioc, résistante aux maladies agronomiques, est également proposée à la population rwandaise par la même station³. Celle-ci en est satisfaite d'autant plus que le manioc est une plante qui exige normalement moins d'eau, résiste facilement à la sécheresse et reste longtemps en terre dans un parfait état. Pour ce qui est de la patate douce, une nouvelle variété, appelée *Rwitsibagura*, par les habitants du territoire d'Astrida, en l'honneur du chef Louis Rwitsibagura de la province de Buyenzi en territoire d'Astrida, est initiée⁴. Contrairement à l'ancienne variété de patates douces qui, selon l'administrateur René Bourgeois, procure un rendement minime et après une période variant entre six et douze mois, la variété *Rwitsibagura*⁵ mûrit après trois mois et est cinq fois plus lourde que l'ancienne variété⁶. C'est donc cette nouvelle variété que les autorités coloniales recommandent de planter dans des champs dont l'étendue varie entre un et vingt ares⁷. Cette variété est plantée de manière intensive, du matin au soir⁸, par une population stimulée au travail par le fouet. Ce mode d'encouragement ajouté au fait que, pour la population

¹ « J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je tiens à votre disposition : 900 kg de haricots sélectionnés, en variétés. Ces semences pourraient être mises à la disposition des régions atteintes par la disette. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n° 143/13 du 9/2/1944 du directeur de la station de Rubona, Jean-Baptiste Henri Lejeune au résident du Ruanda)

² « Au cours de ce mois [mars 1944], un effort de réintroduction de la pomme de terre est fait avec 175 kg de Rubona. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 79 (10). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu, *Rapport agricole 1944*, p. 1)

³ « Suite à la famine les superficies existantes de manioc ont été rapidement consommées. Les sécheresses successives n'ont pas permis de tirer parti des boutures en temps utile, ce qui nous a obligés de reconstituer et réintroduire cette culture. Nous nous sommes attachés autant que possible à ne replanter que des variétés sélectionnées provenant de Stations expérimentales ou à multiplier des variétés locales résistantes à la mosaïque. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 88, *Efforts entrepris pour combattre la famine*, 1944)

⁴ « Je rencontre des cultivateurs, dans les bas-fonds, occupés à planter une variété de patate douce de haute altitude que je retrouverai au Buyenzi sous le nom du chef : Rwitsibagura. » (BOURGEOIS René, *Témoignages... Op. cit.*, p. 92)

⁵ Variété NORTHROM SAM. Cf. BOURGEOIS René, *Témoignages... Op. cit.*, p. 99

⁶ « La variété *Rwitsibagura*, pour l'appeler comme les indigènes, me semble revêtir un intérêt capital dans la lutte que nous menons actuellement contre la famine. Comme vous le savez, la cause persistante de celle-ci demeure dans le fait que la pomme de terre a totalement disparu du pays. Or, nous sommes ici à 2000 mètres et plus ; partout, la variété en question parvient à maturité après 3 mois tandis que les variétés locales ne rapportent qu'après 6 à 12 mois. De plus, ces dernières variétés sont d'un rendement absolument insuffisant, par contre la *Rwitsibagura* semble donner des tubercules 5 à 10 fois plus lourds. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n° 140/Agri. Rte du 9/8/1944 de l'Administrateur Bourgeois à l'agronome Molitor d'Astrida)

⁷ « Après un emblavement abondant de haricots, l'indigène plante, en plus du champ coutumier près du rugo, un champ de 10 à 12 ares de patates en culture collective dite "Kipumu ya Résident". » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 79 (10). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu, *Rapport agricole 1944*, p. 1) ; « Afin de pallier le plus rapidement possible à la situation vivrière déficiente, tous les efforts ont porté pendant toute l'année sur l'extension intensive d'une culture à rendement rapide : la patate douce. Les campagnes furent menées, suivant les régions, par vagues successives de 1-5-10 ou même 20 ares par H.A.V. De plus chaque femme a été tenue d'avoir continuellement sous culture au moins 5 ares de patates. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 88, *Efforts entrepris pour combattre la famine*)

⁸ « Que tous chefs, sous chefs, indigènes, soit batutsi, soit bahutu, doivent travailler aux patates du matin jusqu'au soir (4 heures). Il faut que vos collines se couvrent toutes de patates en plus des autres cultures (...). » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RWA 426. Instructions du 29/2/1944 de l'administrateur André Pierlot aux chefs et sous-chefs du territoire de Nyanza)

rwandaise, la culture de la patate douce est injustement privilégiée par rapport aux cultures traditionnelles et qu'elle s'adapte mal au calendrier agricole traditionnel suscite des mécontentements. Ceci est rapporté par le diaire de la mission de Nyarubuye en ces termes :

« Mercredi Saint. M. Sandrart, Résident, en inspection dans le territoire de Kibungu nous rend visite avec Mme Sandrart et le Dr Van Laere...M. Sandrart s'entretient longuement avec le P. Supérieur ... Il parle aussi du malaise général qu'il voit constater un peu partout dans le Ruanda. Le P. Supérieur en profite pour mettre sur le tapis la question des cultures : les gens sont mécontents de ce que l'on ne respecte pas le calendrier agricole coutumier ; on ne s'occupe guère que de leur faire planter des patates, à temps et à contretemps ; on ne réalise pas suffisamment l'importance du sorgho dont d'année en année la culture diminue parce qu'on ne laisse pas aux indigènes le temps de s'y livrer comme ils le voudraient ; on leur donne des mategeko sans se soucier s'ils sont opportuns ou réalisables ; et on les appuie par-dessus le marché de beaucoup trop de coups de chicotte et d'amendes dont les gens sont dégoûtés. »¹

La culture de la patate douce semble donc apparaître à la population rwandaise comme une contrainte. De plus, l'arrachage de ses plants est interdit avant la pleine maturité sous peine de coups de fouet. Dans le Nord-ouest du pays, l'agronome de Kisenyi, Isac Gvirtman aurait pensé un moment transformer cette punition en peine de mort, non seulement pour les personnes qui arrachent les patates douces avant leur maturité, mais également pour les propriétaires des champs dont les plants sont arrachés avant maturité. Ceci est révélé par le diaire de la mission de Nyundo :

« Au retour le père [Vanneste] trouve M. l'administrateur et M. Gvirtman, agronome de la région. Ce dernier vient demander conseil au P. Pagès au sujet de l'application éventuelle de peine capitale pour tout indigène qui enlèverait encore ses patates avant la complète maturité et cela pour la région du Bgishaza. Cette peine serait appliquée ou au voleur ou au propriétaire qui, dit l'agronome, n'a qu'à veiller qu'on ne vole pas dans ses champs. Le P. Pagès proteste énergiquement contre cette mesure à tout point injuste et cruelle. "C'est inhumain, dit le Père, et porterait la population à la révolte, étant donné le grand mécontentement qui règne déjà dans le pays du fait du kazi à outrance". Les deux messieurs, convaincus de la parole pleine de sagesse et de prudence du R.P. Supérieur nous quittent en disant qu'ils appliqueront la peine usuelle : la chicotte. »²

Par l'ordonnance n° 70/AIMO du 20 novembre 1944, le vice-gouverneur Jungers impose aussi à la population de s'adonner aux cultures vivrières et aux reboisements³. Il lui demande également d'établir des haies anti-érosives et de piéger les rongeurs pour protéger ses champs⁴. Il lui enjoint enfin d'employer la cendre, la bouse de vache ainsi que les déchets ménagers pour fertiliser ses champs⁵.

¹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyarubuye, 05/04/1944

² Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Nyundo, 14/02/1944

³ Article 1 de l'Ordonnance n° 70/AIMO du 20/11/1944 relative à l'application de l'ordonnance législative n° 347/AIMO du 4 octobre 1943, in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1944, p. 173

⁴ Articles 2 et 5 de l'Ordonnance n° 70/AIMO du 20/11/1944 relative à l'application de l'ordonnance législative n° 347/AIMO du 4 octobre 1943, in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1944, p. 173

⁵ Article 3 de l'Ordonnance n° 70/AIMO du 20/11/1944 relative à l'application de l'ordonnance législative n° 347/AIMO du 4 octobre 1943, in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1944, p. 173

Par ailleurs, redoutant une fuite accrue de la main d'œuvre vers l'Ouganda, les autorités coloniales belges s'opposent à l'émigration vers ce territoire sous domination britannique¹. Elles informent la population rwandaise que la frontière avec l'Ouganda lui est désormais fermée, surtout aux femmes et aux enfants. De plus, ces autorités lui font savoir par l'intermédiaire des chefs et des missionnaires chrétiens que des vivres manquent en Ouganda². Dans le même temps, elles l'encouragent à émigrer plutôt au Congo, dans les localités de Gishari et de Mokoto du territoire de Masisi³.

À partir de 1944, une partie importante de la population rwandaise s'y rend. Des familles entières quittent leurs régions d'origine⁴. La plupart proviennent du Nord-Ouest, du Centre et du Sud du pays. Le Père Wenceslas de Renesse le rapporte ainsi :

« ...à la paroisse de Rwaza, il y avait 13000 baptisés. Quand je suis arrivé au mois de janvier 1944, il en restait 7000. Sur ces disparus, il y en a plusieurs qui étaient partis au Congo, du côté de Masisi et qui étaient là par le gouvernement belge qui a organisé des évacuations de personnes dans le Masisi, qui était fort peu habité et dont le climat et la géographie ressemblaient à ceux du Rwanda. Des familles entières sont parties. Elles se sont perdues là-bas. »⁵

Le Père Georges de Meire apporte plus de précisions et un autre point de vue sur ces migrations :

« Le Gouvernement belge a dirigé des émigrants vers le Gishari, dans des territoires inoccupés du Kivu. 30000 Banyarwanda sont installés là avec leur grand chef, en bonne terre. Les familles sont au complet : femmes, enfants, troupeaux. Tout ce monde-là est bien. »⁶

¹ « De différentes sources, il m'est revenu que les autorités britanniques de l'Uganda avaient organisé des centres d'accueil pour les émigrants banyarwanda sur la route de Kakitumba à Kampala (dispensaires et hangars-abris) et que des rations généreuses étaient distribuées par le Gouvernement voisin aux arrivants, par souci manifeste d'attirer la main-d'œuvre dont les fermes ont grand besoin. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n°2241/ SEC du 13/12/1943 du résident Jean Paradis au vice-gouverneur Jungers)

² « Je vous prie de vouloir bien faire publier d'urgence, dans les milieux indigènes, en exécution de l'ordre donné par Monsieur le Gouverneur General, que la frontière de l'Uganda est fermée aux femmes et aux enfants etc. (voir télégramme ci-joint). » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RWA 427. Lettre n° 6289/SEC du 8/12/1943 du Vice-gouverneur Jungers au résident Paradis) ; « Gouverneur Uganda m'informe nombreuses femmes et enfants Ruanda Urundi émigrent Uganda suite famine stop Situation vivrière locale permet pas recueillir les immigrants autres que hommes capables travailler... stop Prière faire publier dans tous milieux indigènes que frontière Uganda fermée aux femmes et aux enfants et que seront refoulés stop En fait gouverneur ne fermera que dans deux ou trois semaines à moins que vous n'estimiez ce délai insuffisant stop... » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Télégramme n°31207/Cab. Du 8/12/1943)

³ « Il incombe aux notables de dire aux indigènes que l'émigration vers le Gishari n'est pas une question de contrainte mais bien que dans leur intérêt et à cause du manque de bonnes terres il importe d'encourager ce mouvement. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 9 (1) Conseils Supérieurs du Pays du Ruanda (Inama))

⁴ «...La comparaison des chiffres de 1942 et 1943 révèle que cette émigration fut familiale et que le nombre de départs fut – à peu de choses près – proportionnel aux nombres respectifs d'hommes, de femmes et d'enfants. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 97 (1). Résidence du Ruanda. Territoire de Ruhengeri, *Rapport annuel 1944*, p. 33) ;

⁵ DE RENESSE Wenceslas, entretien oral, 06/04/2011

⁶ DE MEIRE Georges F.J, « Où en est le Ruanda ? », in *Grands Lacs*, LXI, 7, n° 85, 1946, p. 38.

Le grand chef dont il est question dans ce passage est probablement le chef Wilfrid Bucyanayandi. Celui-ci provient alors de la province du Ndara et il est déplacé au Congo en vue d'administrer les Rwandais qui sont en ce moment établis au Gishari :

« L'administration belge a pris la décision de déplacer les rwandais au Congo, dans le Nord-Kivu : au Gishari et Mokoto. C'était un moyen de chercher une solution au problème démographique. Les personnes déplacées au Gishari et à Mokoto étaient sans terres. Certaines personnes de notre colline sont également parties. D'autres ont suivi leur chef ; tel le chef Bucyanayandi qui est parti avec ses sujets au Congo, pour gouverner le Gishari. »¹

Les familles qui se déplacent sont donc motivées par la possession de terres immenses que leur promet d'ailleurs l'administration coloniale². En encourageant ces émigrations, cette administration veut, en même temps, diminuer la surpopulation remarquable surtout au Nord du Rwanda³.

Tout compte fait, l'action de l'administration coloniale belge est, dans son ensemble, saluée par différents acteurs. Ceux-ci sont surtout satisfaits du ravitaillement et de la distribution des vivres organisés par l'administration coloniale. Dans une lettre du 14 février 1944, le *Mwami* Mutara III Rudahigwa exprime sa gratitude au vice-gouverneur Jungers :

«... Ni moi ni les Banyaruanda ne pourront jamais vous montrer assez de reconnaissance. Vous sauvez notre pays. Je n'avais aucune raison de vous cacher un malheur auquel vous secourez si généreusement et d'une façon si efficace... »⁴

Le vicaire apostolique du Rwanda, Mgr Léon Classe, note, quant à lui, à l'adresse du Supérieur général des Pères Blancs :

¹ Nous traduisons : « Leta mbiligi kandi yafashe umugambi wo kwimurira abanyarwanda benshi ibajyana i Congo muri Kivu y'amajyaruguru : Gishari-Mokoto. Bwari uburyo bwo gushaka umuti ku kibazo cya démographie. Abaturage bimuriwe i Gishari, n'i Mokoto muri Congo bari abadafite amasambu. Ndetse no ku musozi wacu hari abagiye. Abandi bagendaga bakurikiye ba shebuja kuko bari abagaragu babo. Aha navuga nk'umutware Bucyanayandi wimuriwe iyo muri Congo, i Gishari, n'abagarugu be, akajya kuhayobora. » (NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel))

² « La famine survenue au cours de l'année 1943 et qui sévit principalement dans les provinces pauvres – les plus peuplées du territoire – à savoir Bugarura, Bukonya et Kibali, fit finalement comprendre aux indigènes que leur salut et leur avenir résidaient dans l'émigration vers des terres fertiles et moins peuplées, surtout au Congo Belge (Gishari). » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 97 (1). Résidence du Ruanda. Territoire de Ruhengeri, *Rapport annuel 1944*, p. 33)

³ « En vue de décongestionner les régions à population pléthorique il a été organisé des caravanes d'émigrants vers le Gishari » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 88, *Efforts entrepris pour combattre la famine*, 1944) ; « Visite rapide de M. le Gouverneur Jungers, accompagné de MM. Vauthier et Lens. M. Jungers veut prendre l'avis de la mission sur la question de la surpopulation du Bugarura. Nous avons en effet ici une population d'environ 260 au km carré. Avec une terre qui s'appauvrit de plus en plus, le problème deviendra plus difficile pour ne pas dire impossible. M. le Gouverneur propose 3 solutions : c.à.d. emmener de la population au Gishari, au Buberuka et dans le Nduga. Ce dernier endroit semble peu propice pour des Bakiga. La grosse difficulté sera évidemment de persuader les gens à émigrer ; il faudra certainement un bon coup de pouce au début afin de décider les premiers. De plus, il semble qu'il faudrait décider un groupe de familles à émigrer ensemble, sans quoi tout sera voué à un échec certain... » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rwaza, 08/02/1944)

⁴ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 5 (8). Lettre du 14/2/1944 du *Mwami* du Ruanda au Vice-gouverneur Jungers

« Le Gouvernement fait tout le possible pour secourir les affamés et nous ne lui serons jamais assez reconnaissants ; sans son activité si généreuse et si pratique nous aurions à déplorer des dizaines de milliers de morts. »¹

À la date du 20 octobre 1945, le Secrétaire de l'Alliance des Missions protestantes du Ruanda-Urundi, Hans P. Jensen, adresse une lettre de remerciements et de félicitations au vice-gouverneur général Jungers :

« J'ai l'honneur et le plaisir de porter à votre connaissance que le Comité Exécutif de l'Alliance des Missions Protestantes de Ruanda-Urundi m'a chargé d'exprimer auprès de votre Excellence leur plus vive appréciation et admiration de la façon efficace et résolue avec laquelle votre Gouvernement a agi au cours de la période de famine qui vient de sévir aux deux pays. Vous avez réussi à éviter une catastrophe.

À notre avis, cette famine était d'un caractère bien plus sévère et sérieuse que celle de 1928, néanmoins grâce aux efforts si énergiques de votre part la mortalité a été relativement minime, la vie des centaines des milliers [sic] a été sauvée. De ce fait nous vous félicitons de tout cœur et nous vous disons un grand merci de la part de tous les missionnaires, qui ont vécu cette période avec les indigènes et qui ont connu leur situation. »²

L'action de l'administration coloniale locale est également acclamée par le gouverneur général du Congo ainsi que par le gouvernement belge de Londres au point qu'il est noté dans le procès-verbal du Conseil des ministres du 24 février 1944 : « les mesures adéquates ont été prises. Il n'y a pas, à cet égard, de responsabilité de l'administration. »³

À ce niveau, l'évocation de l'attitude des sous-chefs, des chefs et du *Mwami Rudahigwa*, relais des décisions de l'administration coloniale dans la lutte contre la famine *Ruzagayura* nous permettrait de compléter notre exposé sur le rôle joué par les autorités.

3. 2. L'attitude des chefs rwandais face à la famine *Ruzagayura*

Avant que n'éclatent la disette et la famine *Ruzagayura*, les chefs et les sous-chefs rwandais sont déjà partagés entre deux attitudes. En effet, ils vacillent entre obéir scrupuleusement aux instructions des autorités coloniales belges et éviter de mécontenter leurs administrés par leurs actions. Dans cet exercice d'équilibre, certains penchent beaucoup plus dans un sens que dans un autre ; d'autres réussissent tant bien que mal à se maintenir en état d'équilibre : certains chefs et sous-chefs appliquent les mesures de l'administration coloniale à la lettre, d'autres se contentent de les exécuter sans trop de ferveur. Dans tous les cas, qu'ils appliquent les instructions de leur supérieur belge ou pas, le but ultime de ces chefs et de ces sous-chefs est le même : ils sont soucieux de conserver leur emploi, de maintenir leurs avantages et de garder leur prestige. Néanmoins, les chefs et les sous-chefs qui appliquent les

¹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Lettre du 21/2/1944 de Mgr Classe au Supérieur Général Des Pères Blancs

² Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 105. Lettre du 20/10/1945 du Secrétaire de l'Alliance des Missions protestantes du Ruanda-Urundi au Vice-gouverneur Jungers

³ Procès-verbal du 24/02/1944 du Conseil des Ministres, p. 3

instructions de l'administration belge ou font beaucoup plus qu'il leur est demandé se rendent impopulaires et sont souvent dénigrés par la population rwandaise comme en témoigne le sobriquet sous lequel ils sont désignés : « Ndiyo Bwana » ou « Oui Monsieur » - référence à leur réponse habituelle aux ordres de leur supérieur¹. En revanche, ceux qui suivent passablement les instructions de leur supérieur savent bien qu'ils courent le risque d'être sanctionnés. Ceux qui ne sont pas dépossédés de leurs vaches ou de leur terre, sont souvent rétrogradés, voire révoqués. Étant donné que les fonctions de chef et de sous-chef sont, à ce moment, très convoitées², il est à supposer que les chefs qui gardent alors une position médiane en faveur de leurs administrés ne sont pas très nombreux.

Au début de 1943, les chefs et les sous-chefs sont, plus qu'avant, obligés de définir la position à adopter à l'égard des souhaits de la population rwandaise et des mesures que prennent alors les autorités belges. En effet, suite à l'aggravation de la situation alimentaire, les chefs et les sous-chefs rwandais reçoivent, de leurs supérieurs, l'ordre de mobiliser leurs sujets pour les cultures de haricots, de pois, de sorgho, de patates douces, de manioc et de pommes de terre³. Certains de ces chefs exécutent pleinement cet ordre. Ils rassemblent les hommes et les femmes pour le travail agricole. Ils les surveillent dans cette tâche et font administrer des coups de fouet aux absents et aux autres récalcitrants. Certains chefs manifestent dans ce travail beaucoup plus de zèle que d'autres. Ils sont pour la plupart motivés par la volonté d'obtenir une bonne note auprès de l'administration coloniale. L'exemple du chef de la province du Rukiga, le prince Étienne Rwigemera, est à relever. Le désir de celui-ci de plaire, à tout prix, à l'administration coloniale avait été remarqué très tôt par les missionnaires de Rulindo. Ceux-ci le rapportent, le 21 novembre 1941, dans le diaire de leur mission :

« Nos relations avec le chef de Province Rwigemera sont devenues excellentes. Il a fallu de notre part une très grande patience. Le *Mwami* a dû venir par deux fois : il a réussi à inspirer pleine confiance à son frère. Stefano n'a jamais joué de mauvais tours à la mission ; mais pour lui il n'y avait que l'administration qui comptait, et pour être bien vu, il ne reculait devant aucune intrigue ; tous ses efforts étaient dirigés vers le *buhake* chez l'administrateur. Aider la mission ? Il n'y pensait même pas. »⁴

Au moment où les premiers signes de la famine sont détectés au Rwanda par certains observateurs, le prince Rwigemera aurait mis beaucoup d'énergies dans la mobilisation de la population pour les travaux agricoles. Les hommes, les femmes, les filles et les personnes âgées auraient été recrutés sans exception. Ceux qui s'y seraient opposés auraient alors été

¹ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda...Op. cit*, p. 204

² « ...L'odieux de l'opération [de corvée] retomba sur le sous-chef : en obligeant ses subordonnés à pareilles tâches, il les mécontentait ; s'il avait été assez courageux pour les protéger d'une manière ou d'une autre, il aurait été coté médiocre par les Autorités, ses Supérieurs hiérarchiques, et s'eût exposé au danger plus ou moins immédiat de révocation. Or la fonction de sous-chef était un gagne-pain fort prisé, auquel aspiraient tous les employés de l'Administration, qui y voyaient le couronnement normal de leur carrière. Il ne pouvait s'en trouver un seul qui osât braver ses Supérieurs : cela eût été un suicide. » (KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda...Op. cit*, p. 204)

³ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rwaza, 25/12/1942

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rulindo, 21/11/1941

sévèrement punis de coups de fouet. Ceux qui auraient fui et seraient parti vers d'autres provinces auraient alors couru le risque d'être dépossédés de leur terre :

« Devant les façons de faire de certains chefs du Rukiga en ce temps de famine (Ils frappent sans pitié hommes, femmes, filles, jeunes et vieux pour des questions de cultures) personne ne peut rester dans le rugo, même pour soigner un malade. Des vieux de plus de 70 ans sont maltraités, alors qu'ils ont besoin d'un bâton pour se trainer jusqu'à la partie du champ qui leur a été attribuée, à la même mesure que les autres. On ne peut plus avoir un mukuru w'inama. On l'empêche de *kwitaba*¹ ou de faire son travail pour la même raison. À Muyanza même on a fait travailler et frappé un mukuru w'inama le jour de l'Ascension. Le P. Supérieur en parle avec les chefs présents à leur inama qui a lieu aujourd'hui. Ils disent qu'ils n'y peuvent rien et qu'ils ne font qu'exécuter les ordres reçus.

Il est évident que Rwigemera est là-dessous ; il fait du zèle car il est furieux de voir la famine chez lui, alors qu'il a vidé son pays de vivres, se vantant de pouvoir fournir des vivres aux mines. Il voudrait que les Européens ne s'en aperçoivent pas. Les morts de faim se multiplient chez lui, où les gens commencent à manger les racines de bananiers, faute d'autre chose. Tous le détestent cordialement, mais le craignent. C'est un homme sans pitié. Ils peuvent tous partir, dit-il ; même s'il ne reste que l'herbe, je commanderai l'herbe, mais ne changerai pas de manière de faire. Beaucoup s'en vont chez Rwampungu et surtout chez Rwubusisi. Il en retient beaucoup en leur faisant savoir que s'ils s'en vont, ils ne pourront pas revenir récolter ce qu'ils ont cultivé. Il met la main dessus le jour de leur départ. »²

Le comportement du prince Rwigemera aurait poussé une partie de la population de son territoire à fuir malgré ses menaces vers d'autres provinces ou vers l'Ouganda et le Tanganyika Territory. Une autre portion de cette population, exaspérée et dépassée par ses excès, aurait, selon le diaire de la mission de Rulindo, décidé de l'assassiner dans sa résidence de Mutende, en province du Rukiga, le 2 juin 1943 :

« De son côté l'abbé Jean-Baptiste apprend que des gens de Mutende, dans le Rukiga (mission de Byumba) excédés d'être frappés, ont brûlé la nuit, veille de l'Ascension, le *Kiraro* de Rwigemera et saccagé ses récoltes. Ils voulaient, semble-t-il, le brûler dans sa maison, mais il était parti pour Byumba à ce moment. »³

Bien que fort secoué par cet attentat⁴, le prince Rwigemera aurait continué son travail avec le même enthousiasme qu'avant⁵.

¹ Traduction : Répondre à un appel

² Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rulindo, 06/06/1943

³ *Ibidem*

⁴ « En tous les cas l'affaire de Mutende a l'air de lui avoir fait impression, et il a peur que l'on ne se venge sur ses enfants qui sont ici à l'école. Sans avouer ce motif, il cherche une raison pour que nous acceptions de les loger ici même, sur notre propriété où ils n'étaient que provisoirement en attendant qu'il ait achevé de leur bâtir un icumbi à Vungu. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rulindo, 12/06/1943)

⁵ « Nouvelle affaire. Rwigemera, en tournée dans les environs, proclame partout que les gens doivent être aux cultures tous les jours, qu'il n'y a pas d'autorisation pour venir à la messe, sinon le lundi et le samedi...En outre, il a frappé plusieurs personnes, entre autres Wenceslas, mukuru w'inama de Gihinga, parce qu'il est venu à la messe le premier vendredi du mois. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diaire de la mission de Rulindo, 04/10/1943)

D'autres chefs, à l'image du chef Godefroid Kamuzinzi de la province du Bugoyi¹, mobilisent la population et l'encouragent au moyen de fouets et d'amendes. Tenu d'assigner la population du Bugoyi aux travaux du pyréthre et des pommes terre, le chef Kamuzinzi aurait été pris à partie par le pasteur Talbot G. Hindley de Shyira. Ce pasteur aurait alors reproché au chef Kamuzinzi de faire travailler les catéchistes protestants aux jours de leurs réunions et de les motiver par des coups de fouet. Le chef Kamuzinzi se justifie alors dans ces termes :

« D'abord, vous me reprochez le *kazi* : les Pères sont sur le même pied. Demandez à l'administration une exception, puisque c'est elle qui demande des ouvriers... Vous dites que j'ai maltraité vos gens ? Pour quelles raisons ?... lorsque j'ai donné 8 coups à un de vos gens à Rwondo, était-ce sans raison ? J'ai reçu l'ordre de faire cultiver ; vos gens en sont-ils exemptés ? »²

En outre, les chefs qui font preuve de mauvaise volonté ou témoignent d'une certaine apathie dans cette campagne agricole sont sévèrement sanctionnés. C'est le cas du chef François Rwabutogo³, de la province du Buganza-Sud, qui est dépossédé de 10 vaches pour « s'être désintéressé de toute propagande agricole dans sa chefferie. »⁴ Or, contrairement aux chefs Rwigemera et Kamuzinzi qui sont respectivement demi-frère et cousin du *Mwami*, le chef François Rwabutogo, fils du grand chef Kabale, est, quant à lui, l'oncle maternel du roi⁵. Il est, à ce moment, l'un des conseillers les plus écoutés du *Mwami* Rudahigwa⁶. Ce dernier se définit d'ailleurs solennellement comme son « obligé »⁷ et désigne ainsi le chef Rwabutogo comme la personne « en qu'il sera à tout jamais redevable » - choses rares pour un roi à l'égard d'un de ses sujets. Par conséquent, le fait qu'une telle personne, d'une telle aura et ayant des entrées à la cour de Nyanza, soit dépossédée de ses biens sans que le *Mwami* n'intervienne en sa faveur témoigne bien de l'importance de cette campagne agricole. Cela révèle également, d'une certaine manière, les limites du pouvoir du *Mwami* durant la période coloniale. La passivité du *Mwami* dans cette affaire pourrait aussi avoir été dictée par sa peur d'être déposé comme il en avait été pour son père, le *Mwami* Yuhi V Musinga, en 1931⁸.

Au début de la famine, certains chefs et sous-chefs, soucieux d'échapper aux critiques de leurs supérieurs belges, auraient nié l'existence de la famine dans leur circonscription. C'est le cas du prince Étienne Rwigemera, chef du Rukiga, qui aurait – comme il a été

¹ Voir annexe 11

² Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Daire de la mission de Nyundo, 01/01/1943

³ Voir annexe 10

⁴ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n°204 Sit/Viv du 15/03/1943 du Commissaire provincial Maurice Simon au Résident du Rwanda

⁵ Le chef Kabale est le demi-frère du chef Mbanzabigwi, le grand-père maternel du *Mwami* Mutara III Rudahigwa et le père donc de l'*Umugabekazi* Nyiramavugo III Kankazi. Kabale et Mbanzabigwi sont, à leur tour, les fils du chef Rwakagara, le patriarche du lignage des *Bakagara* du clan des *Bega*.

⁶ MUGESERA Antoine, « Les progrès du Rwanda sous Rudahigwa : avancées et retards », in *Dialogue* n°188, avril-juillet 2009, p. 59

⁷ En effet, le poème auto-panégyrique du *Mwami* Mutara Rudahigwa commence par les mots : « Je suis le premier des héros, l'obligé de Rwabutogo, ... ». Nous traduisons « Ndi Inkubito y'Imanzi, Umuhutu wa Rwabutogo. »

⁸ KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda... Op. cit.*, p. 216-218

précédemment illustré – réfuté et dissimulé l'existence de la famine dans sa province au point d'empêcher ses sujets de se ravitailler auprès des missions.

Le chef Muterahajuru du territoire de Nyanza aurait, selon le missionnaire Moussaint de Kirinda, reconnu la présence de la famine dans sa circonscription. Néanmoins, il aurait, selon ce même missionnaire, dissimulé son intensité à ses supérieurs et en aurait minimisé l'impact :

« D'autre part j'apprend que le grand chef de province Muterahajuru veut cacher l'intensité de la famine sur certaine partie de son territoire et qu'il cherche à en minimiser les effets. En effet, il a un nombre d'affamés supérieur de 1/3 au nombre d'affamés de Kageruka et je vous ai cité les endroits de son territoire à proximité de nos chapelles écoles où les gens ne savent plus venir jusqu'à Kirinda et attendent la mort. »¹

Quant au sous-chef du Bugarura², Gaspard Karegeya, il aurait adressé une lettre d'information à l'administrateur Daniel Vauthier de Ruhengeri et l'aurait ainsi mis au courant du nombre des migrations et des décès survenus dès le mois de mai dans sa juridiction :

« Monsieur, je vous envoie le chiffre des habitants de ma circonscription. Ceux qui se sont déplacés à cause de la faim : depuis le mois de mai jusqu'actuellement, au mois d'octobre, 200 personnes se sont déjà déplacées ! 24 personnes sont déjà décédées à cause de la faim. »³

Par ailleurs, lorsque débute le ravitaillement du Rwanda en vivres, après que la famine ait été confirmée au pays, les chefs et les sous-chefs rwandais, grands propriétaires de vaches d'autre part, sont, à ce moment, chargés de fournir les vaches laitières et les vaches de boucherie pour nourrir les affamés⁴. Ils encadrent et sélectionnent également les personnes admises dans les camps d'affamés⁵. Ils indiquent aussi à la population les lieux d'approvisionnement⁶. Certains auraient puisé dans leurs propres réserves pour nourrir leurs sujets et en seraient arrivés au point d'épuiser leurs stocks et de demander à leur tour de la nourriture aux missionnaires :

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre du 08/03/1944 du missionnaire Moussaint de Kirinda à l'administrateur territorial Pierlot

² Territoire de Ruhengeri

³ Nous traduisons «Bwana ninakutumia hesabu ya watu wa vilima vyangu; Wanakwisha kuhama sababu ya njaa: toka Mwezi wa Mai mpaka sasa Mwezi octobre 200 watu wanakwisha kuhama! 24 Watu wanakwisha kufa sababu ya njaa! » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre du 22/10/1943 du sous-chef Karegeya de Bugarura à l'administrateur Vauthier)

⁴ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n°1 du 29/12/1943 de l'agronome J. Lens au docteur vétérinaire Tabic

⁵ « Les administrateurs sont d'accord pour que les sous-chefs nous aident à trier les gens qui ont réellement faim, et pour maintenir l'ordre. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diare de la mission de Rulindo, 27/11/1943)

⁶ « Les chefs et les sous-chefs faisaient des rapports sur la situation de leur localité. Ils indiquaient à la population les endroits où elle pouvait acheter de la nourriture. Par exemple, sur notre colline, la population de Nyaruguru venait pour y acheter des haricots en échange de leur bétail. » Nous traduisons « Abatware n'ibisonga batangaga raporo z'ibyabaye, bakanarangira abaturation aho bashobora guhahira. Tuvuge nko ku musozi wacu twabonye abantu bashoreye amatungo bava muri Nyaruguru bakaza kuyagurana ibishyimbo. » (NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel))

« Certains d'entre eux [des chefs] ont montré pendant les mauvais jours de la famine jusqu'à quel point ils aiment leurs sujets; ils hébergeaient les affamés, leur donnant à manger, distribuant des vivres à quelques batutsi honteux d'avouer leur détresse. Nous connaissons tel d'entre eux qui avait épuisé ainsi toutes ses provisions pour aider les malheureux et que la mission dut secourir à son tour; ses administrés qui connaissent sa bonté lui sont tout dévoués et il n'a pas besoin de punir pour faire exécuter ses ordres. »¹

Les chefs et les sous-chefs s'occupent aussi de la conservation et de la répartition des semences agricoles que leur fournissent l'administration coloniale et une certaine partie de la population². Et lorsque démarre, en janvier 1944, la campagne agricole, ils sont, encore une fois, chargés de mobiliser la population pour les cultures des haricots, des pois, des pommes de terre, du manioc et surtout des patates douces. Des instructions leur sont passées par leurs supérieurs dans ce sens. À titre d'exemple, l'administrateur territorial de Nyanza, André Pierlot, note, le 29 février 1944, à l'adresse des chefs et des sous-chefs de Nyanza :

« Que tous chefs, sous-chefs, indigènes soit batutsi, soit bahutu, doivent travailler aux patates du matin jusqu'au soir (4 heures). Il faut que vos collines se couvrent toutes de patates en plus des autres cultures. (...) Les sanctions seront très sévères contre les sous-chefs qui ne feront pas bien leur travail. Plus sévères que la seule destitution, ce sera la perte des biens ou la prison. »³

Ces sanctions avaient été auparavant suggérées à l'administrateur Pierlot par le vice-gouverneur Jungers lui-même. Ce dernier écrit le 1^{er} février 1944 :

« Mon cher Monsieur Pierlot,

Je viens de destituer hier cinq sous-chefs des territoires d'Astrida, une partie de leurs *abagaragu* et du bétail qu'ils ont acquis depuis leur entrée en charge.

Appliquez le même système là où vous l'estimerez nécessaire, c.-à-d. faites les propositions en ce sens à votre résident.

Nous devons administrer le pays avec les Watusi, mais nous ne devons pas nous laisser berner par eux.

Je ne veux pas qu'il soit question de famine, ni même de disette après le mois de Juin, si le régime des pluies est favorable. Agissez donc en conséquence.

Bien cordialement à vous, Jungers. »⁴

De nouveau, les chefs et les sous-chefs rwandais doivent choisir entre plaire à l'administration coloniale et éviter de contrarier leurs sujets.

¹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Rapports annuels 1939-1945

² Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 92. Territoire de Nyanza, *Note spéciale concernant la lutte contre la famine*, 1944

³ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RWA 426. Instructions du 29/2/1944 de l'administrateur André Pierlot aux chefs et sous-chefs du territoire de Nyanza

⁴ Ministère des Affaires-étrangères. Archives africaines RWA 427. Lettre du 1/2/1944 du Vice-gouverneur Jungers à l'administrateur Pierlot

D'un côté, certains chefs et certains sous-chefs s'appliquent dans le recrutement, l'encadrement et la surveillance de leurs administrés dans les travaux agricoles. Ils emploient les moyens habituels d'encouragement : le fouet, les amendes et les dépossessions. Néanmoins, ces moyens suscitent par rebondissements la colère de la population. Un nombre important de Rwandais fuit alors en Ouganda, au Congo et au Tanganyika Territory¹. Une autre partie de la population rwandaise s'oppose ouvertement à l'autorité des sous-chefs. C'est le cas de la population voisine de la mission de Buhambe, en territoire de Biumba :

« Le 15/6/1944, le Révérend Père Lavallart de Buhambe est venu me trouver sur la route entre ma maison et le bureau, me déclarant qu'une quantité de femmes se trouvaient à la Mission et venaient lui demander aide et protection, ces femmes étant martyrisées par les sous-chefs qui les obligeaient à aller cultiver aux marais. Ces femmes menaçaient de quitter le pays et de se rendre en Ouganda. Le Père Lavallart intervenait en leur faveur, disant qu'elles ne refusaient pas de cultiver les marais mais qu'elles ne voulaient pas de cette surveillance des sous-chefs.

J'ai répondu au Père Lavallart (en présence de M. Kettels) que l'ordre de cultiver les marais venait de M. le Résident et que ces femmes comme hommes devaient se soumettre à cet ordre ; que c'était pour le bien des indigènes. »²

Le comportement de ces femmes de Buhambe est reproduit par la population de Kivuye, en territoire de Biumba. Toutefois, à l'opposé des premières, la population de Kivuye rejette carrément l'autorité des sous-chefs et reconnaît seulement celle de l'administrateur territorial :

« J'ai remarqué, chez les indigènes de Kivuye, un état d'esprit particulier. Ils déclaraient être les "enfants de l'Européen" et refusaient à ce titre de dépendre du sous-chef Ntabana sur les terres duquel ils sont installés. Je leur ai fait comprendre, qu'ils se leurraient à ce sujet. Jusqu'à ce jour, les habitants de Kivuye ne participaient pas à la fourniture de main d'œuvre aux plantations de pyrèthre. Alors que leur sous-chef Ntabana envoie chaque jour 75 hommes à la plantation de Monsieur Florizoone. J'ai prescrit à Ntabana, d'envoyer journalièrement 20% de la population mâle valide, ainsi que 40 enfants, travailler chaque jour aux plantations Ferry et Florizoone. »³

De l'autre côté, certains chefs mobilisent leurs administrés sans toutefois employer le fouet. Par exemple, face à l'agronome du territoire de Kibungu, Schuermans, qui exige l'emploi du fouet pour stimuler la population, le sous-chef Antoine Kanyangira, du même territoire, répond par la négative :

« M. Schuermans s'en va vers Rukira au grand contentement de tout le monde. Il a infligé pas mal d'amendes et aujourd'hui encore, Antoine Kanyangira s'est refusé à frapper des gens "Ushonje ntakubitwa"⁴ lui a-t-il répondu. »⁵

¹ LINDEN Ian, *Christianisme et pouvoirs au Rwanda (1900-1990)*, Paris, Karthala, 1999, p. 279

² Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RWA 427. Lettre n° 252/Agri du 23/06/1944 de l'administrateur territorial Feltz au résident du Ruanda

³ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RWA 427. Lettre n° 77 du 30/10/1944 de l'agronome Léon Michel à l'administrateur territorial de Biumba

⁴ Traduction : On ne frappe pas un affamé

⁵ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Nyarubuye, 04/04/1944

La réponse du sous-chef Antoine Kanyangira ne lui suscite pas d'ennuis. D'autres chefs et sous-chefs sont moins chanceux. Le manque d'ardeur dans la campagne agricole vaut à certains d'entre eux d'être dépossédés de leurs biens ou d'être frappés d'amendes. C'est le cas du chef Déogratias Kaberuka de la province du Ndiza, en territoire de Nyanza :

« Déogratias Kaberuka reçoit une amende de 5 génisses pour n'avoir pas fait transporter les vivres de Kabadaha à Kyanza et de n'avoir pas fait vendre des tiges de patates douces à ceux qui n'en ont pas. »¹

C'est aussi le cas du sous-chef Fortunat Nkeragutabara du Bugarama, en territoire de Shanguu :

« Le sous-chef du Bugarama, Fortunati Nkeragutabara est dépossédé. La situation précaire dans laquelle se trouve la région qu'il commandait, lui est-elle imputable à lui seul ? »²

La même sanction s'applique aussi au chef Simon Nyiringondo de la province de Mirenge et au sous-chef Tharcisse Nyamakwa du territoire de Kibungu :

« Visite de M. Van Mal, administrateur ; il est mécontent du peu de cultures trouvées chez plusieurs. Le chef de province [Simon Nyiringondo] et Tarsisi [sous-chef Tharcisse Nyamakwa] ont eu une amende. Ce dernier risque fort de se faire retirer ses collines, s'il ne fait pas mieux. »³

En résumé, l'attitude des chefs et des sous-chefs rwandais au moment de la famine *Ruzagayura* diffère d'une personne à une autre. Certains chefs signalent l'existence de décès et de migrations lors de l'éclatement de la famine. D'autres dissimulent son existence ou son intensité dans leur circonscription de peur d'en être tenus pour responsables. Mais, une fois la famine connue, leur comportement évolue : ils encadrent et sélectionnent les personnes admises dans les centres d'affamés. Ils fournissent aussi, sur ordre de l'administration coloniale, des vaches laitières et des vaches de boucherie pour nourrir les affamés. Et au moment de la relance des travaux agricoles de 1944, les chefs encadrent et surveillent la population chargée de cultiver les haricots, le pois, le manioc, les patates douces, etc. Dans cette activité, certains sont assidus au point de mobiliser la population au moyen de fouets et d'amendes. D'autres essaient, au risque d'être sanctionnés, de ménager leurs administrés.

À ce point, il serait non moins intéressant d'évoquer aussi l'attitude du *Mwami* Mutara III Rudahigwa avant et durant la famine *Ruzagayura*.

3. 3. L'attitude du *Mwami* Mutara III Rudahigwa

Avant la famine *Ruzagayura*, le *Mwami* Mutara III Rudahigwa manifeste sa tristesse face aux conditions de travail des Rwandais engagés dans les travaux de l'effort de guerre. L'emploi

¹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kyanza, 23/02/1944

² Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Mibirizi, 19/04/1944

³ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Zaza, 12/02/1944

des enfants dans les champs de pyrèthre, au Nord du pays, le préoccupe au plus haut point, comme le rappelle le vice-gouverneur Jungers :

« Ce jour là, 29 octobre vous m'avez pris à part pour m'exprimer vos regrets de la situation dans laquelle se trouvaient "au point de la moralité" les enfants employés dans les plantations européennes de pyrèthre du nord du Ruanda. Je vous ai répondu que ces enfants étaient bien payés, que néanmoins je regrettais qu'ils devaient être enlevés aux écoles, parce qu'ils étaient nécessaires pour cueillir les fleurs de pyrèthre destinées à sauver, de la mort par malaria, des milliers de soldats alliés du Moyen-Orient. »¹

Néanmoins, comme en témoigne le diaire des Sœurs Blanches de Nyundo, le *Mwami* Mutara ne peut pas changer la situation. Il est, en réalité, incapable de mettre un terme à ces travaux de l'effort de guerre, ni d'atténuer leurs excès :

« Beaucoup de plaintes ont été portées à l'administration par certains sous-chefs courageux, qui réclament parce qu'on impose aux travailleurs double tâche qui bien souvent n'est même pas rétribuée. Le roi constate toutes ces violences, interroge les travailleurs, mais il lui est impossible d'intervenir en faveur des indigènes, ces ordres proviennent de haut : le Gouverneur général n'a voulu entendre aucune raison au mois de mars dernier, lorsque NN. SS. Les Évêques lui ont exposé l'état d'esclavage auquel on soumettait la population en ce temps de disette. Au contraire, sous prétexte d'effort de guerre on intensifie ce triste état de choses...Le roi vient deux fois à la mission, visite l'ouvroir, enfants et jeunes filles l'acclament. Il quitte le Bugoyi navré, impuissant à soulager son peuple. »²

Durant la famine, le *Mwami* Mutara se rend régulièrement dans les territoires affectés et y visite les centres d'accueil³. Il donne à l'occasion de l'argent à leur directeur⁴. Sa mère, l'*Umugabekazi* Nyiramavugo III Kankazi, fait autant : lorsqu'elle visite le centre d'accueil de Kanyanza, elle laisse 1000 francs et 10 kgs de beurre au directeur de ce centre⁵. Le roi, chasseur à ses heures, destine la chasse aux affamés du territoire de Nyanza⁶. Il demande

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RWA 5 (8). Lettre recommandée et confidentielle n° 1061/Cab du 21/02/1944 du Vice-gouverneur Jungers au *Mwami* Mutara Rudahigwa

² Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Diaire de Notre Dame du Kivu-Nyundo, 7-9/11/1943

³ « Au cours de cette année, le *Mwami* a particulièrement consacré son activité à la lutte contre la famine. À l'époque des semailles, il a parcouru une à une les régions plus particulièrement atteintes par le fléau (Bufundu-Nyaruguru-Ndiza-Kabagali-Rukiga-Mulera-Bwishaza-Buyenzi...etc). Sa présence a eu des effets heureux sur le moral général. Il a su, en maintes occasions, faire montre de décision et d'énergie, relevant les courages abattus, blâmant et réprimant les défaillances, encourageant les efforts louables. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RA/RU 3 (34). Ruanda-Urundi, Rapport annuel, 1944, p. 104)

⁴ « Rudahigwa vient nous faire ses adieux et nous laisse 2000 fr pour les affamés. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Rwaza, 09/11/1943)

⁵ « Ce lundi, 14 février, nous recevons la visite de la Reine-Mère Radegonde Nyiramavugo Kankazi, accompagnée d'Isidore Butati, avec un autre jeune homme et une jeune fille. Elle me fait cadeau de 1000 frs avec 10 kgs de beurre. Argent = pour les pauvres. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kanyanza, 14/02/1944)

⁶ CODERE Helen, *The biography of an African society... Op. cit*, p. 293; « Étant donné que le roi aimait chasser, il donnait toute la chasse aux affamés. » Nous traduisons « Nk'uko Umwami yakundaga guhiga, umuhigo wose yawugeneraga ingarisi. » (NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel))

également aux chefs et aux sous-chefs de collaborer avec l'administration coloniale en vue de redresser la situation alimentaire du pays¹.

Néanmoins, au moment de la famine, le *Mwami* Mutara III Rudahigwa se voit reproché par le vice-gouverneur Jungers, au mieux, de lui avoir dissimulé l'existence de cette catastrophe au Rwanda, au pire, de s'être peu soucié, en même temps que les chefs et les sous-chefs, des conditions de vie des Hutu, les seuls à être touchés par la famine, selon le vice-gouverneur :

« Cette déclaration [du 18 janvier], malgré ses termes volontairement vagues, voire même sibyllins, constitue une contre-vérité tellement flagrante qu'elle m'oblige, à mon grand regret, à vous écrire ce qui suit :

Ou bien vous ignoriez encore tout, fin octobre, de la famine et de ses mortalités, et cela malgré les nombreuses sources d'information dont vous disposez ;

Ou bien vous avez voulu cacher la vérité aux autorités européennes, pour éviter que celles-ci examinent de plus près ce qui se passe dans votre pays.

Et comme ce ne sont que des Bahutu qui sont touchés par la famine, il faut conclure de l'une ou l'autre des deux hypothèses ci-dessus, que vous et vos notables Batutsi vous ne vous souciez guère du sort des deux millions de Bahutu dont vous êtes les chefs.»²

Touché au plus vif par ces accusations, le *Mwami* Mutara III Rudahigwa, dont la mission dynastique est, faut-il le rappeler, d'assurer le développement de l'élevage et par conséquent le bien-être de la population rwandaise³, s'explique dans une lettre du 14 février 1944. Il note à l'endroit du vice-gouverneur Jungers :

« Permettez-moi cependant de vous dire ma pensée :

1. Que je n'ignorais pas la situation, puisque quand je vous ai vu lors de la visite de Monsieur le Ministre Tschoffen le 29 octobre au Camp des Réfugiés Grecs je vous ai parlé de la famine qui commençait sans vous donner un chiffre de mortalité. Vous avez-vous-même, d'après ce que vous m'avez dit, averti le Gouverneur Général, lorsqu'il est venu au mois d'octobre, qu'on pourrait s'attendre au pire.

2. Jamais je n'ai eu la pensée de vouloir cacher la famine. Dans le Conseil annuel des Grands Chefs, nous n'avons pas parlé de la famine, car tout le monde : Administrateurs, Agronomes aussi bien que les Chefs indigènes, savait très bien qu'elle existait. Et tous, comme je vous l'ai dit dans ma lettre du 18 janvier, espéraient se tirer d'affaire, s'il avait continué à pleuvoir. Si on

¹ «Roi du Ruanda Urundi Mutara Trois Rudahigwa dans message récent pour son peuple exprime remerciements administration Congo Belge pour aide aux populations territoire sous mandat victimes famine et enjoint aux chefs indigènes collaborer amélioration situation populations Stop » (Archives d'Albert de Vleeschauer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* ». Dépêche du PRESCOBEL 2218 du 16/3/1944)

² Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RWA 5 (8). Lettre recommandée et confidentielle n° 460/Sec du 24/01/1944 du Vice-gouverneur Jungers au *Mwami* Mutara Rudahigwa

³ KANIMBA M. Célestin, *Rwanda. La formation du Rwanda... Op cit*, p. 37

avait crié tout de suite famine et que par après la pluie continue à pleuvoir normalement, vous auriez dit que j'ai exagéré.

J'ai tout avantage de mettre au courant les fonctionnaires européens pour que vous puissiez prendre des dispositions comme vous l'avez fait. Ni moi ni les Banyarunda ne pourront jamais vous montrer assez de reconnaissance. Vous sauvez notre pays. Je n'avais aucune raison de vous cacher un malheur auquel vous secourez si généreusement et d'une façon si efficace. D'ailleurs la famine est une chose que l'on ne peut cacher. (...)

3. J'ai fait moi-même et fais encore d'après mes moyens, des efforts pour venir au secours des malheureux affamés. Malheureusement je n'ai pas trouvé un appui efficace de l'Administrateur Territorial d'Astrida.

Le malheur de la famine qui vous préoccupe si vivement ne me laisse pas indifférent ni les chefs et sous-chefs. Leurs propres sujets en souffrent et même leurs proches parents. Si vous voulez, vous pouvez le constater vous-même dans les centres d'accueil. Les Batutsi souffrent mais sont plus discrets pour montrer leur misère. »¹

Malgré ces explications, le vice-gouverneur Jungers clôture le débat en considérant que le *Mwami* Mutara Rudahigwa ne l'a pas mis « au courant, ni le 29 octobre, ni auparavant, des nombreuses mortalités que causait la faim. »²

Il se pourrait que le *Mwami* Mutara Rudahigwa n'ait pas informé le vice-gouverneur de l'éclatement de la famine au Rwanda et que certains chefs aient été moins préoccupés du sort de leurs sujets, comme le leur reproche le vice-gouverneur général Jungers. Le manque de sources précises à ce sujet nous empêche, en effet, d'établir les faits et de vérifier les propos du vice-gouverneur. Néanmoins, une des nos sources, le rapport annuel des Pères Blancs, indique que certains chefs auraient hébergé et nourri leurs sujets au moment de la famine *Ruzagayura*. Il cite, sans donner beaucoup de précisions, l'exemple d'un chef qui aurait nourri sa population au point d'épuiser sa propre réserve et de solliciter, à son tour, l'aide des missionnaires³.

Toujours au sujet de reproches formulés à l'égard du *Mwami* Mutara III Rudahigwa, il se pourrait qu'il ait été accusé de s'être peu préoccupé de l'évolution de la situation alimentaire du pays, à cause de son remariage, célébré le 18 janvier 1942 et surtout de son baptême, survenu le 17 octobre 1943 :

« Au cours de cette année, le *Mwami* a particulièrement consacré son activité à la lutte contre la famine... Complètement acquis aux idées de progrès, il s'est attaché à convaincre ses notables d'accorder toute confiance à l'Administration européenne, guide de leurs destinées. Aussi les

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RWA 5 (8). Lettre du 14/2/1944 du *Mwami* Mutara au vice-gouverneur Jungers

² «Et maintenant, trêve de discussions. Je passe sur la faute grave que vous avez commise, en ne me mettant pas au courant, ni le 29 octobre, ni auparavant, des nombreuses mortalités que causait la faim. Je prends note de votre promesse de favoriser le progrès et la prospérité du Ruanda. L'avenir en démontrera la valeur. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RWA 5 (8). Lettre recommandée et confidentielle n° 1061/Cab du 21/02/1944 du Vice-gouverneur Jungers au *Mwami* Mutara Rudahigwa)

³ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Rapports annuels 1939-1945

appréciations émises sur son activité, dans le rapport de 1943, peuvent-elles être modifiées. À cette époque Mutara venait de se marier et le fléchissement constaté dans son activité, doit être imputé à cet événement. Par après sa longue préparation au baptême (de mai à la mi-octobre 1943) provoqua le même désintéressement. Le *Mwami* s'est depuis lors ressaisi, comme exposé ci-dessus. »¹

Enfin, il importe de relever que pour son activité de mobilisation durant la guerre, le *Mwami* Mutara III Rudahigwa aurait reçu la Médaille de l'Effort de Guerre Colonial 1940-1945².

À ce stade, il convient d'évaluer l'attitude des missionnaires catholiques et protestants au moment de la famine Ruzagayura.

3. 4. L'attitude des missionnaires catholiques et protestants

Dès les premiers signes de la famine, les missionnaires, qu'ils soient catholiques ou protestants, avertissent les autorités coloniales. Ils les préviennent aussi bien des déplacements de la population que des décès survenus aux abords des missions. Lors de son passage à Kibungu, le vice-gouverneur Jungers apprend, à titre d'exemple, des missionnaires de Rwamagana que des décès sont survenus, en juin 1944, aux alentours de la mission suite à la famine. Le vice-gouverneur Jungers le déclare ainsi :

« Une première alerte de famine s'est produite fin juin 1943 dans les régions de Rwamagana et de Gahini, visitées par moi le 24/6/1943. C'est à cette date que le Révérend Père Van Heeswijck, Supérieur de la Mission de Rwamagana, m'a déclaré, à la mission même, qu'une dizaine d'indigènes étaient déjà morts de faim dans la région desservie par sa mission. »³

Quand l'administrateur René Bourgeois du territoire d'Astrida rend visite aux Pères de la mission de Nyanza, ceux-ci le mettent au courant de déplacements d'une partie de la population du Bufundu vers le territoire de Nyanza :

« Le 4.7.1943, en me rendant à Nyanza, le RP Delmas m'apprit que des indigènes du Bufundu venaient à la recherche de vivres dans le territoire de Nyanza. Le 5.7.1943, je me rendis aussitôt à la Mission de Kigeme, à la recherche de renseignements, les missionnaires me confirmèrent que la situation vivrière était difficile dans cette région suite aux réquisitions précédentes pour les mines et à la disparition des pommes de terre, spécialement aux abords de la forêt. »⁴

En décembre 1942, en janvier-février 1943, en mai 1943 ainsi qu'en octobre-novembre 1943, les missionnaires catholiques encouragent la population chrétienne, catholique à l'évidence, à

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RA/RU 3 (34). Ruanda-Urundi, *Rapport annuel*, 1944, p. 104

² BUSHAYIJA Antoine, «Fiche biographique et mariage de Rudahigwa », in *Dialogue* n° 188, avril-juillet 2009, p. 7

³ KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge

⁴ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Note de René Bourgeois du 8/1/1944

prier pour avoir la pluie. À la mission catholique de Kabgayi, des prières et des processions pour la pluie se multiplient. Le 28 décembre 1942, le rédacteur du diaire de Kabgayi note : « À la messe, on reprend la prière pour la pluie. Vraiment les gens sont éprouvés ; les haricots risquent de dessécher. »¹ Quelques jours après, le 10 janvier 1943, il écrit : « Aujourd'hui on a annoncé à l'église des prières spéciales et une procession pour demain afin d'obtenir de la pluie. »² Le 07 novembre 1943, le même rédacteur note : « On constate une recrudescence de la famine, et la pluie ne tombe pas. Mgr Deprimoz préside à une procession à cette intention. »³

Le même cérémonial se déroule également à la mission de Kaduha :

« Pendant tout ce mois de mai, il est à noter que nous avons eu très peu de pluies et ce peu était fort irrégulier. Aussi dans la litanie de ce matin, nous avons la pensée dominante d'implorer la miséricorde divine par l'intercession de tous les saints pour avoir un peu de pluies. Je pense que Dieu aura pitié de nous et exaucera nos prières car le temps se fait plus critique. »⁴

Ce genre de prières pour la pluie se systématise avec l'aggravation de la situation alimentaire et l'exacerbation de la famine. Par exemple, à la mission de Kigali, trois types de prières sont régulièrement récitées :

« Ce mois a vu de nombreuses et bienfaitantes pluies. Nous avons exhortés nos gens à rendre grâces à Dieu, à continuer de plus à l'implorer ; les habitués des messes en semaine ont appris les 3 petites prières d'actualité : (1) pour demander la pluie ; (2) en temps de famine ; (3) en temps de maladies. Ces prières sont récitées chaque jour après l'action de grâces et chaque dimanche dans les succursales, à la réunion des chrétiens. »⁵

Durant la famine, les missionnaires, catholiques comme protestants, distribuent aux affamés des vivres apportés par les camions du service de ravitaillement. Les missionnaires des territoires les plus touchés établissent des centres pour héberger les affamés plus faibles pour retourner dans leur domicile. Des repas chauds, préparés grâce aux soins des missionnaires, leur sont alors servis. Les plus faibles de ces affamés, les enfants et les femmes surtout, reçoivent du lait. Et lorsqu'éclate la dysenterie bacillaire, les missionnaires prennent soin des malades. Ils établissent également, à l'extérieur des centres d'accueil, des camps pour accueillir les dysentériques⁶.

Toujours au moment de la famine, les missionnaires prennent des initiatives privées : les missionnaires de Rulindo déplacent, le 30 octobre 1943, des enfants de cette mission vers le

¹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kabgayi, 28/12/1942

² Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kabgayi, 10/01/1943

³ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kabgayi, 07/11/1943

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kaduha, 31/05/1943

⁵ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kigali, 31/03/1944

⁶ DE RENESSE Wenceslas, entretien oral, 06/04/2011

territoire d'Astrida¹. L'administrateur Marcel Dessaint du territoire de Kigali le rapporte ainsi :

« Le samedi 30 octobre, en me rendant à Astrida, je rencontrai Monsieur le Résident-adjoint qui me fit savoir que des enfants originaires de la région de Rulindo avaient été amenés par le Révérend Père Litjens à la mission d'Astrida. »²

Ces enfants sont par la suite placés dans les familles chrétiennes d'Astrida. Ainsi, deux de ces enfants, un garçon et une fille, sont hébergés par la famille et la belle-famille de Venant Ntabomvura :

« Dans les territoires les plus éprouvés, on a placé des enfants dans les familles chrétiennes des territoires moins touchés. À titre d'exemple : on a placé dans notre famille un jeune garçon de la paroisse de Rulindo et quand la famine a pris fin, les Pères l'ont repris et l'ont ramené à Rulindo. Il s'appelait Fidèle Ngerageze. La même chose est arrivée dans la famille de mon beau-père qui habitait Ndora. Ils ont hébergé une jeune fille qui s'appelait Marie Mbuzukongira. Par après, je l'ai revu à Byumba, en 1949, au moment où j'y travaillais. Elle travaillait, quant à elle, chez les sœurs de la paroisse de Buhambe. »³

De plus, partout ailleurs au Rwanda, les missionnaires catholiques encouragent les chrétiens à adopter des orphelins de famine. De ce fait, à Kabgayi et à Kigali, pour ne citer que ceux-là, les adoptions se multiplient⁴. Par leur avantage, elles attirent aussi, par contrecoup, un certain nombre d'opportunistes :

« Les gens continuent à adopter des enfants, mais on commence à chasser quelques-uns de ces bénévoles qui ne veulent que se faire aider plus efficacement de cette façon. »⁵

De manière concrète, ces « bénévoles » sont attirés par les quantités de nourriture qui s'ajoutent à leur portion habituelle mais qui sont, au départ, alloués aux enfants adoptés :

« Les petits enfants orphelins s'éliminent peu à peu par des adoptions qu'aiment à faire nos familles chrétiennes. Les adoptants viennent chaque semaine chercher la ration de leurs pupilles et nous les montrer chaque quinzaine. Plus de cent enfants sont ainsi déjà rendus à la vie

¹ « 31/10/1943 Départ de 68 garçons pour Astrida ; 5/11/1943 Il part de nouveau 30 enfants pour Astrida, des filles cette fois » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Rulindo, 31/10/1943 ; 05/11/1943)

² Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n° 686/Agri. Vivres du 5/11/1943 de l'Administrateur Territorial Dessaint au Résident Paradis

³ Nous traduisons : «Mu turere dushonje cyane bafashe abana babajyana mu ngo z'abakristu b'utundi turere dufite ibiryo. Urugero : mu rugo rwa data batuzaniye akana k'agahungu ko muri Paruwasi ya Rulindo turakagumana. Hanyuma inzara irangiye abapadiri barongeraga bagasubizayo. Kitwaga Fideli Ngerageze. No kwa databukwe i Ndora niko byagenze. Bacumbikiye umwana w'umukobwa witwaga Mariya Mbuzukongira. Ndetse nyuma muri 1949 igihe nakoraga i Byumba naje kongera kumubona i Byumba aho yakoraga mu Babikira ba Paruwasi Buhambe. » (NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel))

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kigali, 29/04/1944 ; « Dimanche. Sermon de circonstance sur la famine et sur la manière d'aider les pauvres. Après la grand'messe un grand nombre de parents aisés adoptent des enfants miséreux, jusque 150. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kabgayi, 21/11/1943)

⁵ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kabgayi, 21/11/1943

normale. Ils sont tous mieux portants que ceux du camp, car en famille ils ont une nourriture plus variée. »¹

Par ailleurs, lors de la reprise des travaux agricoles, en décembre 1943, en janvier et février 1944, les missionnaires catholiques et protestants organisent, de leur propre initiative, mais parfois aussi sur instruction des autorités coloniales, des travaux de culture de patates douces, de haricots, de pois dans leur centre d'accueil. Le Père de Renesse basé alors à Rwaza le rapporte ainsi :

« ...Les Pères ont pris de l'initiative de donner de la nourriture qu'à ceux qui avaient cultivé. À Rwaza, c'était une paroisse du temps des Allemands, qui avait une concession plus grande. On a abattu toutes les forêts. On a dessouché avec ces gens qui savaient à peine tenir une houe. On les a obligés de cultiver les patates douces. Les patates douces venaient du Congo. Toutes les ficelles ont été mises en terre et on a eu des récoltes assez rapidement dans notre paroisse. Les patates douces ont été plantées, à gauche et à droite, dans les marais. C'est comme ça que petit à petit, vers le mois de novembre-décembre 1944, et au début de 1945, la famine a commencé à partir. »²

L'organisation de ces travaux par les missionnaires est, en outre, encouragée par les autorités coloniales. Ces dernières se reposent d'ailleurs sur les missionnaires dans la sensibilisation et la mobilisation de la population pour ce genre de travaux, comme le prouve la lettre que l'administrateur Gaston Feltz du territoire de Biumba adresse, le 23 juin 1944, au résident Georges Sandrart du Rwanda :

« J'ai reproché au Père Lavallart de n'avoir jamais aidé le Gouvernement en répétant aux indigènes de cultiver le plus possible comme je l'avais demandé à la Mission de Buhambe, il y a plusieurs mois, sur instructions du Gouverneur. Je lui ai dit : "Je ne connais qu'un Père qui chaque dimanche prêche aux natifs l'amour du travail et demande aux indigènes de cultiver le plus possible, c'est le Père Gesché de Rwaza, vous, vous n'en avez jamais parlé aux indigènes de Biumba. On dirait que vous les incitez [Sic] à la paresse. Cependant c'est un de vos buts civilisateurs de nous aider" J'ai ajouté : "Si j'étais maître, je vous ferais faire un an de service territorial et vous verriez que votre opinion ne serait plus la même." »³

Bref, l'action des missionnaires catholiques et protestants au moment de la famine se révèle salutaire pour la population rwandaise. En avertissant les autorités coloniales de l'éclatement de la famine, les missionnaires leur permettent ainsi d'organiser le ravitaillement de la population. Des centres sont établis pour accueillir cette population et ils sont pour la plupart dirigés par ces missionnaires. Ces derniers s'occupent également de la distribution des vivres. Lors de l'éclatement de la dysenterie, ils établissent des camps pour héberger les malades. Ils appellent leurs fidèles à adopter des orphelins de famine et sauvent ainsi une certaine génération du pays. Ils organisent aussi des travaux de culture dans leur centre afin de permettre le redressement de la situation vivrière. À ce point, il faut relever que c'est en

¹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kigali, 29/04/1944

² DE RENESSE Wenceslas, entretien oral, 06/04/2011

³ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n° 252/Agri du 23/06/1944 de l'Administrateur Territorial Feltz au Résident Sandrart

partie grâce à ces travaux que la famine prend fin et que ses effets se font, de jour en jour, moins sentir.

3. 5. Le retournement de la situation vivrière

Vers la fin du mois de février 1944, les pluies arrosent certains territoires du Rwanda. Elles sont suffisantes à l'Est du pays, aux alentours notamment de la mission de Nyarubuye¹. Il en est de même des autres parties du pays. Les contrées du Nord, du Centre ou du Sud connaissent d'abondantes précipitations en mars, en avril et en mai 1944². L'abondance et la régularité de ces pluies réjouissent alors la population rwandaise. En effet, ces pluies sont favorables à leurs cultures, plantées en tout début de saison, à partir donc de décembre 1943 et de janvier 1944. Plus tard, elles permettent la récolte des haricots, du sorgho, des pois, du manioc, des pommes de terre et des patates douces. De ce fait, la population dispose de ses propres réserves alimentaires à partir de mars-avril 1944³. Elle ne dépend plus en grande partie des vivres distribués par les missionnaires.

La situation alimentaire s'améliore donc graduellement et cela entraîne déjà la fermeture des centres d'accueil de Zaza, en février 1944⁴, de Rwankeri⁵ et de Kabaya⁶, en mars 1944 ainsi que celui de Nyarubuye, en avril 1944⁷.

Dans les autres centres, comme à Kabgayi⁸, à Kigali⁹ et à Kanyanza¹⁰, les familles valides sont renvoyés dans leurs foyers en mars et en juin 1944. Les récoltes de juin 1944 sont considérables. Par conséquent, elles poussent les missionnaires à arrêter les grosses

¹ «Ce mois de février ne nous a apporté que 59 mm de pluie, mais bien espacées...Le pays ressuscite à la verdure. Les gens mettent toutes les forces qu'il leur reste aux cultures et attendent fermement de bonnes récoltes.» (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diare de la mission de Nyarubuye, 29/02/1944)

² «Février a eu des pluies déficitaires. Par contre, les mois de mars et d'avril ont été normaux. Mai s'est distingué par des précipitations excessives, lesquelles cessèrent toutefois brusquement et prématurément vers le 15 du mois.» (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 3 (34) Ruanda-Urundi. *Rapport annuel*, 1944)

³ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diare de la mission de Kabgayi, 08/03/1944

⁴ «La Mission de Zaza a fermé son centre d'accueil en février.» (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 79 (10). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu. *Rapport annuel*, 1944)

⁵ «À part la suppression du centre d'accueil de Rwankeri, rien de spécial à signaler.» (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n° 43 du 07/03/1944 de l'Agronome Jean Lens au Résident Sandrart)

⁶ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427, *Rapport sur le fonctionnement du centre d'accueil de Kabaya*, le 18/3/1944

⁷ «La Mission de Zaza a fermé son centre d'accueil en février. La Mission de Nyarubuye en avril.» (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 79 (10). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu. *Rapport agricole*, 1944)

⁸ «On commence à congédier les familles parce que les récentes pluies ont amélioré sensiblement les récoltes de certaines collines. Mais c'est comme avec le monstre Hydra : pour chaque tête qu'on coupe il y en dix qui renaissent.» (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diare de la mission de Kabgayi, 08/03/1944)

⁹ «...nous liquiderons, dès lundi, les bien-portants qui n'auront qu'à rentrer chez eux et se mettre aux cultures.» (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diare de la mission de Kigali, 03/06/1944)

¹⁰ «Nous confions au soin des chefs les familles. Beaucoup parmi eux sont très bien portants. Sur 189 familles qui étaient dans le camp, il en reste 38, pas encore bien remis. Ils reviendront chaque jeudi chercher les vivres pour la semaine.» (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diare de la mission de Kanyanza, 18/06/1944)

distributions de vivres¹. La situation alimentaire du Rwanda s'améliorant de jour en jour, l'administration coloniale prend alors la décision d'arrêter, vers la fin du mois de juillet 1944, le ravitaillement du pays en vivres². Les distributions de vivres et de lait s'arrêtent en même temps dans tous les centres d'accueil³. Ceux-ci ferment d'ailleurs leur porte au cours du mois de juillet 1944. À ce propos, le rédacteur du diaire de la mission de Kigali note à la date du 5 juillet 1944 :

« Liquidation du camp d'hébergement : les 28 derniers occupants émigrent dans le camp annexé à l'hôpital. Les camions de vivres ne viendront plus à la mission, mais déchargeront à la prison un petit stock de vivres que nous ferons prendre petit à petit par nos ouvriers, afin de continuer à venir en aide aux vrais affamés ; les grosses distributions sont finies. »⁴

Le rédacteur du diaire de la mission de Rulindo note, quant à lui, à la date du 22 juillet 1944 :

« On liquide le camp des affamés. Ceux qui restent étant plus malades qu'affamés, iront à l'hôpital de Kigali. Les autres rentrent chez eux. »⁵

Le Rapport agricole du Territoire de Kibungu révèle :

« Les Missions de Rwamagana, Kiziguru et Gahini ont fermé le centre au 31 juillet. »⁶

Par l'ordonnance n°64/AE du 16 novembre 1944, le vice-gouverneur abroge l'ordonnance-loi n° 57/AE du 18 novembre 1943 et autorise ainsi la fabrication ainsi que la vente des fromages au Rwanda et au Burundi⁷.

Le pays connaît une autre disette vers la fin de la grande saison sèche de 1944, au cours notamment des mois de septembre et d'octobre 1944¹. Ladite disette s'aggrave au point

¹ «Vers 11h30 visite de M. Dessaint, venu prendre des nouvelles des distributions de vivres et du camp des affamés. Comme la famine, qui n'a jamais été grave à Kigali, y a été virtuellement terminée, nous décidons de cesser, après mardi prochain, les grosses distributions. Nous pourrions évidemment continuer à secourir des cas isolés de vrais affamés s'il s'en présente et à n'importe quel jour. Quand au camp d'hébergement, nous liquiderons, dès lundi, les bien-portants qui n'auront qu'à rentrer chez eux et se mettre aux cultures. La récolte de sorgho s'annonce fort belle ; les patates sont déjà en suffisance. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kigali, 03/06/1944)

²«Sauf avis contraire et dument justifié de votre part, tout ravitaillement des centres d'accueil, en provenance d'Usumbura, prendra fin pendant la dernière semaine de juillet du 23 au 30. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n° 1027/Agri. 7 du 05/07/1944 du Résident Sandrart à tous les administrateurs territoriaux)

³ «J'ai bien reçu votre lettre m'informant de la suppression du ravitaillement dans notre mission à dater du 31 juillet. Avec le chef et les sous-chefs de la province, nous avons supposé, qu'également était supprimée la distribution de lait. Donc, dès cette date, 31 du mois passé, nous avons officiellement tout arrêté. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre du 1/8/1944 de l'abbé Noël de Kanyanza à l'Administrateur de Nyanza)

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kigali, 05/07/1944

⁵ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Rulindo, 22/07/1944

⁶ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 79 (10). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu, *Rapport agricole*, 1944

⁷ Article 1^{er} « La fabrication de tous fromages et la vente de tous fromages de production locale sont autorisées au Ruanda-Urundi. » ; Article 6 « La présente ordonnance qui abroge l'ordonnance n° 56/AE du 18 novembre 1943, entrera en vigueur dès son affichage. » (Ordonnance n° 64/AE du 16/11/1943 autorisant la fabrication des fromages au Ruanda-Urundi, in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi* 1944, p. 156)

d'entraîner la réouverture, de novembre à décembre 1944, des centres de Kiziguru à l'Est², de Rwaza et de Gitovu, au Nord du pays³.

Enfin, la situation alimentaire s'améliore et redevient normale de telle sorte qu'il est considéré, en décembre 1944, que la famine est terminée dans le pays⁴.

En définitive, au terme de ce chapitre, il apparaît que pour mettre fin aux décès, aux déplacements et aux migrations, l'administration coloniale décrète, un peu sur le tard, une série de mesures afin de faire face à la situation. Elle pourvoit, d'abord, les Rwandais en haricots, en riz, en maïs, en farine de blé, en arachides, en farine de manioc. Elle confie la distribution de ces vivres aux missionnaires qui sont, en même temps, chargés d'établir et de superviser les centres pour accueillir les affamés.

De plus, cette administration distribue des houes, des semences de haricots, de pois, des boutures de manioc et de patates douces dans le but évident de lancer la population dans les travaux agricoles. Afin de réduire la densité démographique du pays, elle organise également l'émigration de la population rwandaise vers les localités de Gishari et de Mokoto au Congo belge.

Pour mieux accomplir toutes ces tâches, l'administration coloniale s'appuie, en grande partie, sur le *Mwami* du Rwanda, les chefs et les sous-chefs. Ces autorités rwandaises sont, au moment de la famine, chargées d'encadrer et de sélectionner les affamés. Plus tard, elles mobilisent les bien-portants de ces affamés pour les cultures de l'année 1944, comme les haricots, les pois, les pommes de terre, le manioc et les patates douces.

Dans la lutte contre la famine, l'administration coloniale se repose également sur les missionnaires catholiques et protestants. À côté de la distribution des vivres aux affamés, de

¹ «Au mois de septembre, il était encore enregistré 30 cas mortels, mais on savait qu'en septembre on retirait des récoltes des marais. Mais en octobre, le Territoire enregistre 39 cas mortels et octobre est dans la période critique de "soudure" entre les saisons. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 79 (10). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu, *Rapport agricole*, 1944)

² «L'administration du Territoire avec l'autorisation de la Résidence et suivant sa proposition ouvre à nouveau, là où cela se montrait opportun, le centre d'accueil de la Mission de Kiziguru, du 3 novembre au 31 décembre. Malgré cela, on enregistre 24 cas mortels en novembre et 3 en décembre. L'Administration du Territoire bien placée pour voir ce qui s'y passait, peut reconnaître que les secours du Gouvernement aidèrent au maximum, mais il ne lui était pas possible d'aller dénicher des malheureux, incapables de réagir, dans le fond d'obscures huttes. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 79 (10). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu, *Rapport agricole*, 1944)

³ «1) Les centres d'accueils de Rwaza (Bugarura) et Gitovu (Kibali) devront être rouverts. 2) La date approximative de cette réouverture sera le 20/11. 3) Les quantités hebdomadaires de vivres qui me seront nécessaires seront : a) pour Rwaza : une tonne par semaine ; b) pour Gitovu : une tonne et demi par semaine. 4) La durée éventuelle de cette intervention sera du 20 novembre au 31 décembre 1944. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n° 885/Agri du 4/11/1944 de l'Administrateur Vauthier au Résident)

⁴ «Belle fête en famille. L'assistance est beaucoup plus nombreuse qu'aux fêtes précédentes : la famine est finie ! Dieu soit béni ! » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kabgayi, 25/12/1944)

la gestion des centres d'accueil et des camps de dysentériques, les missionnaires catholiques et protestants encouragent leurs fidèles à adopter des orphelins de famine. Ils les exhortent aussi à répondre à la mobilisation pour les travaux agricoles.

Grâce à toutes ces actions et à l'amélioration du climat, notamment due à l'abondance et à la régularité des précipitations, la situation alimentaire s'améliore, peu à peu, au cours de l'année 1944. Les distributions de vivres ainsi que le ravitaillement des centres s'arrêtent en juillet 1944. Les centres sont eux-mêmes fermés tout au long du mois de juillet 1944. Vers la fin de l'année 1944, la famine est, à son tour, considérée comme terminée dans le pays.

À ce point, il convient bien de dresser son bilan, d'évoquer ses effets sur le pays, sur la population rwandaise, sur les autorités aussi bien rwandaises que belges.

Chapitre IV : Effets de la famine *Ruzagayura*

La famine *Ruzagayura*, qui éclate en 1943, entraîne beaucoup de décès au Rwanda. Elle pousse également un nombre important de Rwandais sur les routes. Ils quittent leur foyer et se déplacent dans le pays à la recherche des vivres. Certains d'entre eux franchissent même les frontières du Rwanda et se rendent au Congo belge, en Ouganda et au Tanganyika Territory. À cause de la virulence de cette famine, certains Rwandais survivent désormais grâce au banditisme : le vol et le meurtre se multiplient dans certaines parties du pays. Ces actes criminels créent un sentiment d'insécurité. Par son intensité et les mesures qui sont prises à son égard, la famine *Ruzagayura* incite aussi les Rwandais à remettre en question l'autorité des chefs, du *Mwami*, de l'administration coloniale ainsi que celle des missionnaires.

Ce chapitre explore toutes ces questions. Dans l'immédiat, il importe de parler de la première conséquence – sans doute la principale – de cette famine.

4.1. Les décès

Différents témoins et auteurs s'accordent à affirmer que la famine *Ruzagayura* a occasionné, par son intensité et sa large diffusion dans le pays, un nombre important de morts. Néanmoins, ces témoins et ces auteurs s'opposent quant au nombre exact de personnes décédées.

Dans son article publié en 1946, le vice-gouverneur Jungers affirme que 36 000 personnes seraient mortes de la famine *Ruzagayura* :

« Cette famine cause 36 000 victimes, nombre de décès qui eût été inévitablement quadruplé, si l'Administration n'avait pas pris toutes les mesures possibles qui s'imposaient. »¹

¹ JUNGERS Eugène, « L'agriculture indigène au Ruanda-Urundi », in *Bulletin de la Société belge d'Etudes et d'Expansion*, n° 123, (1946), p. 326

Le même chiffre, 36 000 morts, est également cité par le Service de l'information et de la communication du Ministère belge des Colonies, notamment dans son rapport de 1946 :

« Le nombre des mortalités donne pour l'ensemble de la famine qui sévit en 1943-1944, un total de 36 000 victimes. »¹

Pour aboutir à ce chiffre, le Ministère belge des Colonies et le vice-gouverneur Jungers se seraient basés sur les données transmises par les administrateurs des huit territoires du Rwanda². Ces administrateurs auraient, à leur tour, obtenu ces chiffres auprès des chefs des provinces et des sous-chefs des collines de leur territoire³.

Néanmoins, dans une lettre du 11 décembre 1943, le vice-gouverneur Jungers admet qu'il est difficile de connaître le nombre précis de morts étant donné que les enfants, les personnes âgées et les personnes déplacées sont parfois oubliés dans le comptage :

« Quant aux mortalités, je les estime sur la base de déclarations recueillies successivement par moi, sur place, entre le 24 novembre et le 3 décembre à deux mille au minimum et à quatre mille au maximum. Il est impossible de fournir à cet égard des renseignements précis ; la faim, en effet, enlève surtout des enfants et des vieillards, qui ne sont pas ou plus recensés. De plus, ces malheureux meurent dans leurs huttes, soit sur leur colline soit dans les régions où ils ont tenté de fuir devant la mort. »⁴

La même difficulté aurait, plus tard, été éprouvée par l'administrateur André Pierlot au moment où il rédige le rapport de décès survenus dans le territoire de Nyanza. Il aurait notamment remarqué que non seulement les décès des enfants et des femmes ne sont pas tenus en compte, mais que le nombre de personnes âgées décédées de cette famine n'est pas relevé non plus :

«... Les chefs eux-mêmes font cependant remarquer que les chiffres qu'ils fournissent pour les premiers mois de la famine sont imprécis parce qu'ils n'ont pas tenu note de tous les décès, spécialement pour les femmes et les enfants. En outre, il y aurait parmi les morts signalés beaucoup de vieux et vieilles dont on ne sait trop s'ils sont morts de vieillesse ou de famine. »⁵

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, Dossier AI (1424), n° 105, «Famine pendant la 2eme guerre mondiale, 1945-1946». Service de l'Information, *Lutte contre les famines au Ruanda-Urundi*, 1946

² «Il importe, au plus haut point, que je sois tenu au courant de l'évolution de la famine qui sévit dans presque tous les territoires du Ruanda, de telle façon que je puisse, sur des bases sérieuses, adapter aux exigences locales, l'intervention du service du ravitaillement. Dans ce but, j'ai établi un système de relevés des décès provoqués par la famine qui me permettra de faire le point à la fin de chaque mois... » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Lettre n° 277/SEC/Ravt du 14/1/1944 du Vice-gouverneur Jungers à tous les administrateurs du Ruanda)

³ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Rapport du 11/1/1944 de l'Administrateur André Pierlot

⁴ KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge

⁵ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Rapport du 11/1/1944 de l'Administrateur André Pierlot

Par ailleurs, le Conseil de Tutelle de l'Organisation des Nations Unies avance, sans pour autant mentionner sa source, que 50 000 personnes seraient mortes de la famine *Ruzagayura* :

« En 1943-1944, encore, la famine a occasionné quelques 50 000 décès. »¹

En outre, la lecture et le recoupement des chiffres de la population rwandaise fournis par les rapports annuels du Ruanda-Urundi de 1942 à 1945 font ressortir une différence de 344 788 personnes. En effet, le Rwanda aurait disposé, en 1942, d'une population estimée à 1 930 236 personnes². En 1943, elle aurait été évaluée à 1 805 915³. En 1944, elle aurait avoisiné 1 523 726⁴ et en 1945, elle aurait tourné autour de 1 585 448 personnes⁵. Par conséquent, le chanoine Louis de Lagger et les Pères Blancs attestent, sur base de ces chiffres, que la famine *Ruzagayura* aurait entraîné la disparition de 300 000 personnes⁶. Ce chiffre est repris par un nombre important d'auteurs⁷. Certains pensent d'ailleurs qu'il englobe seulement les personnes mortes de la famine *Ruzagayura*⁸. Cependant, les Pères Blancs considèrent, dans leur rapport annuel, que les déplacés sont également à inclure dans ces 300 000 personnes disparues :

« Du fait de cette famine, le pays a perdu 300 000 sujets, non qu'ils soient tous morts, mais plus de 75 000 sont allés chercher fortune dans des contrées plus favorisées. »⁹

Enfin, les Pères Georges de Meire et Antoine Overschelde révèlent, dans leurs articles respectifs, qu'environ 400 000 personnes auraient disparu suite à *Ruzagayura*¹⁰. Néanmoins, ils ne tiennent pas compte du nombre de la population rwandaise en 1945, ni de celui des personnes qui rentrent à la fin de la famine et de la guerre.

Puisque nous mentionnons les personnes qui rentrent à la fin de la famine, évoquons justement les déplacements de populations avant et au moment de la famine *Ruzagayura*.

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. T/217. Organisation des Nations Unies. Conseil de Tutelle. Mission de Visite dans le territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi sous administration belge, 31/10/1948

² Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 34. Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1942*

³ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 34 (2). Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1943*

⁴ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 34 (3). Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1944*

⁵ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 34 (3 bis). Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1945*

⁶ LACGER Louis de, *Ruanda*, Kabgayi, Imprimerie de Kabgayi, 1961, p. 658 ; Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. *Rapport annuel 1939-1945*

⁷ PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement...Op.cit.*, p. 132 ; LINDEN Ian, *Christianisme et pouvoirs au Rwanda...Op. cit.*, p. 277 ; RUDAKEMWA Fortunatus, *L'évangélisation du Rwanda 1900-1959*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 253 ; DORSEY Learthen, *The Rwandan colonial economy...Op. cit.*, p. 230 ; MUGESERA Antoine, « Les progrès du Rwanda sous Rudahigwa : avancées et retards », in *Dialogue* n°188, (2009), p. 86

⁸ Ian Linden, l'abbé Fortunatus Rudakemwa, Learthen Dorsey, Antoine Mugesera

⁹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. *Rapport annuel 1939-1945*

¹⁰ DE MEIRE Georges F.J, « Où en est le Ruanda ? », in *Grands Lacs*, LXI, 7, n° 85, (1946), p. 39 ; VAN OVERSCHELDE Antoine, « Le vicariat du Ruanda », in *Lovania* n° 10, (1947), p. 24

4.2. Les déplacements de la population rwandaise

Avant la famine *Ruzagayura*, au moment où la disette sévit au pays, la population rwandaise se déplace à l'intérieur du pays, d'un territoire à un autre. Dans certains cas, elle sort du pays et trouve refuge au Congo belge, en Ouganda et au Tanganyika Territory. Les raisons de ces mouvements migratoires sont variées. La raison principale est sans doute la recherche des vivres. En effet, une portion importante de la population fuit les régions affamées et se rend dans d'autres parties où la nourriture est relativement abondante. Cette population fuit alors la disette dont parle le diaire de la mission de Nyarubuye :

« ...les gens s'expatrient en masse vers le Karagwe à cause de la disette qui pourrait bien s'aggraver encore. Actuellement nos meilleurs *babumbyi* sont partis. »¹

Une autre partie de la population fuit la sécheresse et la peur qu'elle lui inspire. Son avenir ne lui semble pas assuré face l'avancée de cette calamité. L'administrateur de Kibungu Gustave Van Mal le révèle notamment dans une lettre datant de novembre 1943 :

« ...le fait qu'il y a des déménagements complets vers le Tanganyika Territory – on parle de 400 – est plutôt dû à la crainte de l'avenir, parce qu'il ne pleut toujours pas, qu'à la situation actuelle...plusieurs rejoignent des membres de la famille émigrés à la famine précédente – voilà du moins ce que j'ai appris. »²

Une autre portion de la population rwandaise abandonne les régions où les sols ne sont plus rentables, suite à l'érosion ou à leur épuisement. Elle quitte également les endroits où la pomme de terre ne pousse plus suite au mildiou :

« L'épuisement et l'érosion des cultures aux flancs des montagnes abruptes ainsi que la disparition de la pomme de terre, base de nourriture, sont les facteurs qui ont provoqué cette migration vers l'Ouest (Shangu-gu-Kisenyi). »³

Vers la fin de 1943, au moment où la famine est intense dans bon nombre d'endroits du pays, les déplacements et les migrations vers le Congo belge, l'Ouganda et le Tanganyika Territory s'accroissent. Le vice-gouverneur Jungers en fait le constat dans la lettre qu'il adresse, le 11 décembre 1943, au gouverneur-général du Congo :

« Assez nombreux sont les indigènes du centre et de l'est du Ruanda qui émigrent en Uganda pour échapper à la faim. Il en est de même des habitants des régions de l'Ouest, des rives du lac Kivu, qui vont chercher refuge au Congo belge. Certains de ces fuyards meurent en cours de route, de faim ou de maladie qui achève l'œuvre de la faim. »⁴

¹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Nyarubuye, 19/06/1943

² Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre situ/viv n° 603 Agri du 27/11/1943 de l'Administrateur Gustave Van Mal au résident du Ruanda

³ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 92 (2). Résidence du Ruanda. Territoire de Nyanza, *Rapport annuel 1945*

⁴ KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-*

La famine *Ruzagayura* est également à l'origine de l'émigration de la population de la province du Rukiga qui se rend notamment en Ouganda vers le début de l'année 1944 :

« 830 indigènes du Territoire ont émigré en Ouganda dans le courant de 1944. 302 sont rentrés. La cause de ces départs, qui ont eu lieu surtout au début de l'année, peut en partie être imputée à la famine qui a régné surtout dans le Haut-Rukiga, Buberuka et Ndorwa I. »¹

La même famine aurait également poussé l'administration coloniale à prendre une décision d'ordre démographique. Elle aurait fait comprendre aux autorités coloniales que la solution au problème de la forte densité démographique rwandaise se trouverait dans le déplacement et l'installation d'une certaine partie de cette population dans les territoires inhabités du Congo. De ce fait, sur instigation des autorités coloniales, un nombre important de Rwandais s'établit – faut-il le rappeler – au Gishari et à Mokoto à partir de 1944.

Cependant, ces déplacements et ces migrations organisées ou spontanées vident certaines localités du pays au point que plusieurs chefs rwandais ne dirigent plus suffisamment de personnes susceptibles de travailler ou d'être imposées :

« ... Beaucoup d'autres, pour fuir cette corvée, sont allés se contracter chez les colons, où ils ne sont plus guère plus heureux : ils ont quatre jours de congé par mois, en plus des dimanches, mais personne ne veut comprendre que : (1) cela n'est pas suffisant pour les cultures auxquelles nos gens sont habitués ; (2) que le Munyarwanda, comme tout homme a souvent des raisons de s'absenter. Suffit-il de deux ou trois jours de congé pour un homme qui doit reconstruire sa maison, ou pour celui dont la femme vient d'avoir un enfant ?

Tout cela produit du mécontentement dont la suite est la fuite en Ouganda ou au Congo Belge. La province du Mulera a perdu ainsi plus de 2000 contribuables sur 10500 et l'exode continue ! Pour en revenir aux chefs, ces derniers n'ont plus d'hommes. J'en connais un qui sur 500 contribuables n'en a plus que 58 à sa disposition. Malgré cela on s'entête à exiger d'eux un grand nombre de travailleurs. S'ils n'arrivent pas au nombre fixé, c'est un taurillon d'amende ou encore la chicotte. J'en connais plus d'un dont le bétail a déjà traversé la frontière et qui sont fermement décidés à s'enfuir si la situation ne change pas. »²

En outre, ces mouvements de populations sont caractérisés par les migrations d'un nombre important de jeunes filles. À ce point, il faut relever que jusqu'à cette période, les déplacements individuels de jeunes filles sont rares et culturellement désapprouvés³. Néanmoins, comme tous les autres Rwandais, les jeunes filles fuient des régions où manquent des vivres. Mais – fait original – elles fuient également des régions où leur chance de se marier un jour se réduit à néant, alors que les jeunes hommes célibataires partent déjà vers d'autres lieux⁴.

1944, *ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc*), 1941-1945 », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge

¹Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 70 (14). Résidence du Ruanda. Territoire de Biumba, *Rapport annuel 1944*

²Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Rwaza, 25/03/1944

³KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda...Op. cit*, p. 206

⁴*Ibidem*

Enfin, ces déplacements et ces migrations conduisent à la dislocation des familles rwandaises, au grand déplaisir des missionnaires catholiques qui craignent un certain relâchement des mœurs et de la pratique chrétienne. Tout ceci est rapporté par le diaire de la mission de Muramba :

« Durant le temps pascal, nous constatons que bon nombre de chrétiens ont beaucoup relâché. Plusieurs ménages cassés ; mari et femme barahemukiranye¹ pendant la famine ; l'on ne veut plus cohabiter avec l'autre ; le mari est parti vers le Congo, la femme vers l'Uganda, ou le mari est parti on ne sait où, la femme reste seule ou est allée chercher fortune quelque part. Les jeunes gens et jeunes filles par centaines ont quitté le pays et ont trouvé moyens de se kwishyiringira² une fois arrivés au Bugoyi ou au Gishali ou ailleurs. »³

La famine *Ruzagayura* est également à l'origine d'une augmentation de la criminalité dans certains endroits du pays.

4.3. La criminalité

Par la rigueur de la sécheresse et la détérioration des conditions de vie, un certain nombre de personnes volent des vivres pour se nourrir et survivre pendant la famine. Ces vols ont lieu, pour la plupart, durant la nuit⁴. Ils sont perpétrés par presque toutes les catégories de la population rwandaise : les enfants aussi bien que les femmes, les paysans ou les ouvriers et les domestiques des missions dérobent des vivres dans les champs des paysans⁵, dans les entrepôts des missions⁶, dans les maisons habitées ou abandonnées⁷... Dans certaines localités du Nord-ouest, des paysans se seraient mis à tendre des embuscades sur les routes afin de dépouiller les personnes qui reviennent du marché⁸.

¹ Traduction: mari et femme se sont mutuellement trompés

² Traduction: se marier de leur propre initiative, sans cérémonie culturelle

³ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Muramba, 18/04/1945

⁴ «Les vols de nuit dans les champs ont pris une telle ampleur qu'ils compromettent la prochaine récolte : or ces vols sont en grande partie le fait de bandes de paresseux qui préfèrent abuser du désarroi général plutôt qu'entreprendre de nouveaux champs. » (Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Lettre n° 2286/Agri 7 du 18/12/1943 du résident Jean Paradis à tous les administrateurs et les directeurs des centres d'accueil)

⁵ «Des voleurs dans les champs, c'est l'histoire quotidienne, pas la peine d'en parler. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Nemba, 20/07/1943)

⁶ «C'est encore un voleur de nuit qui vient enfoncer notre grand magasin et nous prendre notre provision de farine. Il est juste minuit quand il arrive. Mais il est attrapé par un œil qui veille toujours. C'est un domestique de la maison qui, à la fois, veut livrer ses maîtres aux mains de la famine. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kaduha, 06/04/1944)

⁷ «Les affamés affluent des pays voisins où la misère est pire encore. Des vols sans arrêt s'ensuivent et le peu de culture qui reste doit être gardé nuit et jour. En plein jour les maisons sont pillées : argent, étoffes, pioches, plus rien n'est en sûreté. » (Société des Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches, Rapport de la mission de Kabgayi, Rapport 1943-1944)

⁸ «... On disait qu'au cours d'une famine, en 1943, Ruhabura et une bande de pygmées avaient tendu une embuscade à trois hommes qui revenaient du marché avec des paniers de grains. Ruhabura en avait tué un avec sa lance et avait alors été attaqué par les deux autres. Un l'avait blessé avec une machette, tranchant deux doigts de sa main droite. » (CARR Rosamond H, *Le pays aux milles collines...* Op.cit, p. 112)

De la même manière que la famine s'étend à toutes les parties du pays, à l'exception du territoire de Shangugu, les vols de vivres se généralisent aussi dans le pays¹. Dans la plupart des cas, la population y répond de manière expéditive. Des punitions sévères frappent les voleurs. Certains enfants qui se rendent coupables de vols ont les mains brûlées, comme en témoigne le Père Paul Bourgois :

« Les enfants étaient prévenus, je ne sais pas si c'était dans tout le Rwanda ou si c'était dans certaines régions, si tu voles les *bijumba*, on te brûle les mains. J'en ai connu deux comme ça. Des enfants qui avaient tellement faim et qui volaient l'*akajumba* dans le champ et qui se sont fait pincer. On allumait le feu et on mettait les deux mains dans le feu. Et les deux mains étaient déformées à vie. Je crois que c'était une tradition. Je dois dire que les enfants que j'ai vu comme ça, avaient volé vers les 6 ou 8 ans. Mais, l'enfant ne disait pas : « Regarde la cruauté qu'on a eue pour moi ! » Il était plutôt contraint de dire : « Je suis un voleur qu'on a pris ». Il savait que ça pouvait lui arriver quand on avait volé. Il était infirme pour la vie. Il ne pouvait plus tenir une houe en main. »²

Ce genre de punition irrite certaines autorités coloniales qui les désapprouvent et les répriment durement :

« M. l'administrateur est écœuré de la cruauté d'une mère qui a brûlé les deux mains de son propre enfant pour avoir pris la nourriture dans la marmite sans permission ; il pense que la mère dénaturée devra faire au moins 10 ans de prison. Or cette femme a été prise 3 fois en volant dans les champs des voisins. »³

En outre, les adultes coupables de vols de vivres sont, eux aussi, sévèrement châtiés par la population. Les plus chanceux sont envoyés en prison où ils gonflent l'effectif de la population carcérale :

« ... la disette eut pour conséquence un accroissement anormal du nombre des vols, à un certain moment, la Prison d'ASTRIDA contenait jusqu'à 80 prévenus bien que les sessions du Tribunal Territorial du RUANDA avaient lieu [sic] sur place de mois en mois parfois. »⁴

Certains voleurs du Nord-ouest du pays voient leur hutte détruite et leur grenier pillé, en signe de punition infligée collectivement par leurs voisins :

« Sur les collines du sous-chef Ngerero, aux succursales de Kanombe, Kago, Gihingi, les hommes se sont réunis en conseil et ont décidé que tout homme qui volait chez eux serait pillé et sa hutte démolie. Un soir on surprit un maraudeur dans un champ. Il fut pris et on est allé

¹ «Un autre indice frappant de la rareté des vivres est la fréquence des vols de nuit dans les champs comme au cours des famines antérieures. » (KADOC. Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* », Lettre n° 605/Sec du 11/12/1943 du Vice-gouverneur général au Gouverneur général du Congo Belge)

² BOURGOIS Paul, entretien oral, 30/03/2011

³ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Nemba, 20/08/1943

⁴ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 64 (16). Résidence du Ruanda. Territoire d'Astrida, *Rapport annuel 1943*

chez lui. Ses dix chèvres furent égorgées et tout le monde en profita. On vida ses greniers et on enleva l'herbe qui couvrait la hutte. Dure punition, mais depuis personne n'ose plus bouger. »¹

En revanche, les moins chanceux – plus nombreux que les précédents – sont rapidement tués sans autre forme de procès. Le rédacteur du diaire de la mission de Nemba l'évoque le 26 août 1943 :

« À Tandagura un voleur tué dans un champ de haricots ; on le trouva hier gisant et couvert de blessures à côté d'une charge de haricots qu'il avait volés. »²

Le même rédacteur le signale encore à la date du 16 octobre 1943 :

«...Avant-hier, le 14 octobre, un jeune catéchumène tua un voleur de patates à un seul coup de lance au rein. »³

Toujours au Nord du Rwanda, mais un peu plus à l'Ouest, le rédacteur du diaire de la mission de Nyundo note le 26 novembre 1943 :

« Sur la colline de Kizi, en plein jour, un indigène tue d'un coup de lance un maraudeur dans son champ de patates. Le Meurtrier est emmené à Kisenyi et de là il est remis en liberté. Les vols se font de plus en plus nombreux à cause de la famine. »⁴

Par ailleurs, la sévérité de la famine aurait parfois poussé certains voleurs à choisir, selon les Pères Blancs, d'être tués par les propriétaires des champs plutôt que par la faim :

« Les affamés, pris dans les champs en flagrant délit de vol, préféraient se laisser tuer sur place plutôt que de lâcher ce dont ils s'étaient emparés : "Tue-moi, si tu veux, c'est la même chose que de mourir de faim" ! »⁵

D'une manière générale, les meurtres des voleurs auraient été assimilés par les Rwandais à de simples actes de légitime défense, comme le remarque l'administrateur René Bourgeois dans son livre-témoignage :

« ...en cette période de disette un rôdeur est considéré comme suspect de vol et il est tué dès qu'il pénètre dans une bananeraie ou dans un champ de culture vivrière. Les auteurs de ces homicides ne se cachent pas : ils estiment avoir agi en état de légitime défense de leurs vivres et viennent eux-mêmes apporter en hamac (ingobyi) la dépouille mortelle de leur victime, devant le bureau du territoire. »⁶

Pour protéger les semences contre les vols nocturnes et réduire les fréquences de ces derniers, les autorités coloniales instaurent un couvre-feu. Elles interdisent notamment à la population de circuler entre 20 heures et 5 heures du matin :

¹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Nyundo, 14/12/1943

² Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Nemba, 26/08/1943

³ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Nemba, 16/10/1943

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Nyundo, 26/11/1943

⁵ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. *Rapport annuel 1939-1945*

⁶ BOURGEOIS René, *Témoignages... Op. cit.*, p. 79

« Pour mettre fin à cette situation, l'Administration prit des mesures dont la plus efficace fut l'interdiction de circulation nocturne. À 20h, un signal était donné sur toutes les collines par les soins du chef ; des rondes officielles étaient organisées, et gare à ceux qui étaient surpris sans lumière et sans sauf-conduit. Ils étaient enfermés après une rude bastonnade. »¹

En outre, la famine *Ruzagayura* est également marquée par l'apparition des marchés noirs en certaines localités. Les vivres y sont revendus à la population à des prix exorbitants :

« ...un des aspects les plus tristes de celle-ci, c'est la spéculation qui s'est développée dans tout le pays : le marché noir sévit dans les milieux indigènes. (...) Des gens sans aveu sillonnent le pays à la recherche de vivres qu'ils achètent au prix fort, mais pour aller les revendre trois fois plus cher là où ils savent la situation plus mauvaise. Le mal est général et les autorités sont littéralement débordées par la vague de mercantilisme. »²

Enfin, contre toute attente, un certain nombre d'événements insolites surviennent durant la famine *Ruzagayura*. Dans le territoire d'Astrida, la faim aurait, à titre d'exemple, entraîné certaines personnes à demander expressément à l'administrateur René Bourgeois d'être emprisonnées pour bénéficier de la pitance pénitentiaire :

« Des affamés me demandent à pouvoir être hébergés à la prison ; ils s'étonnent de mon refus. »³

Cette demande des habitants du territoire d'Astrida frappe par son originalité. Elle révèle en tout cas l'ampleur de la famine et de ses effets sur la population rwandaise. Celle-ci en arrive d'ailleurs, dans un autre cadre, à remettre en question l'autorité des chefs, du *Mwami* Rudahigwa, des fonctionnaires coloniaux belges ainsi que celle des missionnaires.

4.4. La remise en question de l'autorité des chefs, du *Mwami*, de l'administration belge et des missionnaires

L'intensité et l'extension de la famine ajoutées aux travaux de l'effort de guerre, aux réquisitions des vivres et du bétail et aux travaux de culture de fin 1943-début 1944 contrarient au plus haut point la population rwandaise.

En effet, l'épuisement rapide des stocks alimentaires et la dégradation des conditions de vie d'une population acculée au déplacement et à la mendicité des vivres pour subsister, auraient, à l'évidence, incommodé et irrité celle-ci.

Les travaux de l'effort de guerre, comme la fabrication des briques, le portage, la culture du pyrèthre, l'assainissement des marais, la construction et l'entretien des routes mécontentent aussi la population rwandaise. Selon les missionnaires de Nyundo, ce mécontentement aurait été ressenti dès le lancement de ces travaux, c'est-à-dire, vers la deuxième moitié de 1940 :

¹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. *Rapport annuel 1939-1945*

² Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 34. Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1943*

³ BOURGEOIS René, *Témoignages... Op. cit.*, p. 79

« Nous signalons aussi en quelques lignes le mécontentement qui règne dans la population, tout particulièrement depuis trois ou quatre ans, à cause de leur répercussion dans le domaine spirituel. Les corvées d'utilité publique généralement, telles que l'assèchement des marais, l'entretien et la réfection des routes à l'occasion des glissements de terrain, la main d'œuvre exigée pour la construction d'immeubles privés ou publics, l'entretien des plantations,...n'ont fait qu'augmenter avec le temps... »¹

En outre, les réquisitions des haricots, du pois et du sorgho contrarient la population, d'autant plus que la sécheresse met en péril leur survie depuis un certain temps². Les réquisitions du bétail mécontentent, pour leur part, les éleveurs. La colère de ces derniers aurait été très vive au point d'alerter l'administration coloniale et de l'inciter à instituer les conseils de chefferie pour l'atténuer. Le rédacteur du rapport annuel de 1945 du territoire de Nyanza le rapporte ainsi :

« La fin d'une trop longue guerre avait suscité un malaise dans la classe des Batutsi touchés par les réquisitions de bétail. Ce mécontentement s'exprima par un cortège de protestations qui au cours de l'exercice précédent quitta les provinces de l'Est pour gagner la Résidence à Kigali. Par la suite ces éleveurs continuèrent à se réunir et s'efforcèrent de donner de l'ampleur à leur mouvement. Je suis à même d'affirmer qu'ils projetaient une nouvelle démonstration pour obtenir un abaissement du taux d'impôt bétail, des réserves de pâturage, etc...L'organisation des conseils de chefferie a permis de canaliser ce mouvement qui menaçait de nous échapper. Les opposants les plus influents y furent inscrits d'office. D'abord réticents, méfiants, craignant pour leur personne, ils furent entraînés par la vague d'expression spontanée qui, pour la première fois, a rapproché les administrés des notables. »³

Par ailleurs, la campagne agricole lancée à la fin de 1943 et au début de 1944 contrarie également la population rwandaise. Celle-ci proteste – comme il a été précédemment expliqué – contre la violation du calendrier agricole traditionnel et la priorité accordée à la culture des patates douces au détriment des autres cultures chères aux rwandais comme le sorgho⁴.

À l'analyse de tous ces faits et au recoupement d'un certain nombre d'écrits, il apparaît que la colère de la population rwandaise, résultant – comme ci-haut démontré – de plusieurs facteurs et ressentie dans tout le pays⁵, aurait d'abord conduit celle-ci à perdre la confiance qu'elle avait en ses chefs et en leurs conseils. Sur ce, le rapport annuel de 1943 du territoire de Kibungu révèle :

« Le chef est obéi comme auparavant, il n'y a pas de trace de révolte, mais on a perdu confiance dans ses conseils d'où fuite pure et simple devant l'autorité et l'exode au-delà de la

¹ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Nyundo, fin 1943

² Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Rulindo, 06/06/1943

³ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 92 (2). Résidence du Ruanda. Territoire de Nyanza, *Rapport annuel 1945*, p. 34

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Nyarubuye, 05/04/1944

⁵ «...espérons que de ces discussions et échanges de vues [lors du Conseil des chefs de mai 1944], un coup de barre sérieux sera donné qui dissipera le mécontentement général qui gronde au Rwanda. » (Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Kigali, 14/03/1944)

frontière... La confiance n'y est plus et ajoutons que la propagande active de l'autre côté de la frontière pour aider et guider ces émigrés désespérés y est également pour quelque chose. »¹

Dans un deuxième temps, cette colère l'aurait également entraînée à s'opposer ouvertement à l'autorité des chefs rwandais. Les exemples des habitants de Buhambe² et de Kivuye³, refusant de dépendre carrément des sous-chefs, sont à rappeler. Il en est de même de la population de Mutende qui, pour se venger et exprimer sa colère, aurait, selon les missionnaires de Rulindo, planifié et exécuté, sans succès, l'assassinat du chef de la province du Rukiga, le prince Étienne Rwigemera⁴.

De plus, cette colère l'aurait même conduite à s'en prendre au *Mwami* Mutara III Rudahigwa – chose alors inouïe dans la culture rwandaise. La population lui aurait notamment reproché d'avoir manqué à sa mission, voire d'avoir trahi son pays car il ne l'aurait pas, selon elle, protégé contre les vexations des autorités coloniales. L'abbé Alexis Kagame le relève notamment dans la lettre qu'il adresse, le 14 avril 1945, au Père Gustaaf Hulstaert :

« Le Roi est accusé également d'avoir trahi son pays, parce qu'il ne fait rien pour le protéger contre les Européens! (Mais la réalité est qu'il a été à l'écart du commandement, et que tout le mal est venu de là)! »⁵

En outre, la colère de la population rwandaise aurait, selon l'abbé Alexis Kagame, entraîné celle-ci à rejeter l'administration coloniale belge et à souhaiter d'être rattachée à une autre nation tutélaire :

« Les Banyarwanda disent qu'au lendemain de la victoire, un plébiscite sera provoqué pour se choisir un protecteur plus humain ! »⁶

À ce sujet, le rapport annuel de 1944 du Ruanda-Urundi rapporte, non sans regret, que la colère des Rwandais les aurait plutôt poussé à aspirer à leur émancipation par-dessus-tout :

« Par leur durée et leur répétition, nos exigences ont fini par engendrer une profonde lassitude, qui se traduit parfois par une vague de récriminations. Le mécontentement gagne peu à peu toutes les couches du peuple ; il a fini par donner naissance à des aspirations à un ordre meilleur. Ces aspirations éclosent d'autant plus facilement que le Ruanda touche à l'Uganda où les idées avancées ont fait des progrès rapides et que les journaux européens du Congo ne cessent de répandre parmi nos évolués noirs les revendications des Européens. »⁷

¹ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 76 (12). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu, *Rapport annuel 1943*

² Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RWA 427. Lettre n° 252/Agri du 23/06/1944 de l'administrateur territorial Feltz au résident du Ruanda

³ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines RWA 427. Lettre n° 77 du 30/10/1944 de l'agronome Léon Michel à l'administrateur territorial de Biumba

⁴ Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Diacre de la mission de Rulindo, 06/06/1943

⁵ Les Archives Æquatoria, *Correspondance Kagame – Hulstaert*, [en ligne], http://www.aequatoria.be/archives_project/CorrKagame.html (Page consultée le 25/07/2011)

⁶ Les Archives Æquatoria, *Correspondance Kagame – Hulstaert*, [en ligne], http://www.aequatoria.be/archives_project/CorrKagame.html (Page consultée le 25/07/2011)

⁷ Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 34 (3). Ruanda-Urundi, *Rapport annuel 1944*

Enfin, la colère des rwandais aurait, selon Ian Linden, impliqué aussi « un rejet général des Pères Blancs »¹. Il était notamment reproché à ces derniers leur manque d'assistance dans l'assouplissement des travaux de l'effort de guerre².

Tout compte fait, il apparaît que les décès, les déplacements, les vols, les meurtres, le rejet de l'autorité des chefs rwandais, la remise en question de l'autorité du *Mwami* Mutara III Rudahigwa, le souhait du changement de la population rwandaise auraient, dans l'ensemble, eu des effets importants sur la situation du pays. Par leur gravité, leur extension et la persistance de leur mémoire au sein de la population, il se pourrait même que ces faits aient eu une incidence sur la période ultérieure et sur les événements que devait connaître le Rwanda.

¹ LINDEN Ian, *Christianisme et pouvoirs au Rwanda...Op. cit*, p. 283

² Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs. Diaire de la mission de Nyundo, fin 1943

Conclusion

Durant les périodes précoloniale et coloniale, le Rwanda connaît de nombreuses famines. Celles-ci sont suscitées par différents facteurs et sont surmontées de différentes manières.

Les famines de la période précoloniale sont, pour la plupart, entraînées par de grandes sécheresses et la Cour royale les conjure en accomplissant le rite de la Voie de la sécheresse – un rite destiné à faire tomber la pluie. D'autres facteurs naturels peuvent également entrer en jeu, comme l'invasion de sauterelles ou de chenilles. Certaines famines résultent, néanmoins, de la réunion de facteurs naturels et humains, à l'instar de la famine *Rumanura* de la Première Guerre mondiale. Cette famine naît des effets de la guerre et de l'invasion de sauterelles et de chenilles. Elle provoque de grandes mortalités surtout au Nord-ouest du pays.

La famine *Ruzagayura*, objet de notre étude, est une de ces catastrophes qui résultent de la combinaison de facteurs naturels et humains. D'un côté, elle est entraînée par la sécheresse et les maladies agronomiques comme le mildiou, la rhizoctonie et la *chortophila*. Ces agents ravagent les champs de haricots, de pois, de sorgho, de patates douces et de pommes de terre et s'en prennent ainsi à la base alimentaire des Rwandais.

De l'autre, la famine *Ruzagayura* résulte de l'effort de guerre fourni par les Rwandais. Ceux-ci participent en effet au conflit mondial en travaillant dans les mines d'étain, d'or, de wolframite et de colombo-tantalite. D'autres exécutent des travaux de construction et de fabrication de briques au profit de l'administration coloniale. Certains sont mobilisés pour les cultures vivrières obligatoires, les travaux de reboisement ou d'aménagement des marais. D'autres enfin sont engagés dans le portage ou les cultures du thé, du café, du ricin et du pyrèthre.

Par leur quotidienneté, ces travaux empêchent les Rwandais de développer leurs propres cultures et de faire face aux effets de la disette. L'intensité de ces travaux pousse un nombre important de personnes à fuir leur domicile, à se déplacer dans d'autres régions voire à émigrer vers l'Ouganda britannique, le Tanganyika Territory et le Congo belge. Ainsi, le pays perd une main d'œuvre susceptible de le tirer d'affaire et de redresser la situation vivrière par son travail.

De plus, la participation des Rwandais au conflit mondial est évaluée à travers les vivres et le bétail qu'ils livrent pour nourrir les ouvriers des colons, les soldats congolais de la Force Publique ainsi que les mineurs du Rwanda et du Congo.

L'association de tous ces facteurs détériore la situation vivrière. La famine éclate ainsi aux environs du mois d'octobre 1943. Elle se répand sur toute l'étendue du pays, sauf dans le territoire de Shangugu. Elle est intense dans les régions de haute altitude, dans les régions atteintes par la sécheresse, les maladies agronomiques, les réquisitions et les travaux de l'effort de guerre. Les Rwandais se nourrissent de tout ce qui leur tombe sous la main. Beaucoup d'autres meurent de faim et des cadavres jonchent les routes, les bois et d'autres endroits. Apprenant l'éclatement de la famine avant les autorités politiques, les missionnaires

alertent rapidement l'administration coloniale. Certains chefs et sous-chefs rwandais dissimulent son existence à leurs supérieurs tandis que d'autres nient sa réalité. Un certain nombre d'entre eux relaient cependant la nouvelle de la catastrophe aux administrateurs. Ceux-ci ont, à leur tour, plusieurs types de réactions : certains étouffent la nouvelle et d'autres ignorent son existence. Cette attitude vaut à certains d'entre eux des reproches de la part du résident Jean Paradis. Quant à celui-ci, il ne relaie pas non plus les informations en sa possession au vice-gouverneur général Eugène Jungers. Plus que des reproches, ce comportement lui vaut d'être destitué et muté au Congo par le vice-gouverneur général. Celui-ci aurait en effet peu apprécié d'apprendre l'existence de la famine au Rwanda lors d'un voyage anodin dans ce pays. Il le reproche également au *Mwami* Mutara III Rudahigwa.

Une fois la famine reconnue au pays, l'administration coloniale organise le ravitaillement en vivres. Elle confie leur distribution aux missionnaires qui encadrent en même temps les centres d'accueil d'affamés. Les chefs et les sous-chefs fournissent les vaches laitières et les vaches de boucherie pour nourrir la population. Celle-ci reçoit, en plus de vivres et du lait, les houes, les nouvelles semences de vivres, les boutures de manioc et de patates douces. De ce fait, elle reprend, sous la supervision des chefs rwandais, les cultures de champs et de marais en janvier 1944. La pluie tombant régulièrement, les récoltes augmentent et la situation vivrière se redresse. Les centres d'accueil ferment vers la deuxième moitié de 1944. La population restée démunie est convoyée dans les localités de Gishari et de Mokoto du territoire de Masisi, au Congo belge.

La famine *Ruzagayura* entraîne *in fine* un nombre important de décès et de déplacements. Elle pousse également certaines personnes à voler des vivres pour survivre. Son intensité et son extension au pays associées aux travaux de l'effort de guerre, aux réquisitions de vivres et aux autres travaux agricoles, contrarient la population rwandaise au point de la pousser à s'opposer à l'autorité de ses chefs. Certains se rebellent et s'en prennent au *Mwami*. D'autres auraient même rêvé de l'émancipation du pays.

À la fin de ce travail, nous estimons que nos questions de recherche ont trouvé des réponses. Néanmoins, l'un ou l'autre point pourrait faire l'objet d'une recherche ultérieure, plus approfondie, comme les effets à long terme de la famine *Ruzagayura* sur le plan politique. Par ailleurs, l'attitude des missionnaires protestants et la situation générale du Rwanda durant la Deuxième Guerre mondiale sont des sujets qui pourraient intéresser plus d'un chercheur. L'élaboration d'un profil prosopographique des fonctionnaires coloniaux évoqués serait également intéressante. Elle tirerait alors sa substance des données des archives du Service du Personnel d'Afrique. Un portrait des chefs rwandais pourrait aussi apporter davantage d'informations sur l'histoire du Rwanda colonial.

Bibliographie

I. Sources

1.1. Sources inédites

1.1.1. Archives Générales du Royaume

Procès-verbaux du Conseil des ministres, 1943-1944 (Gouvernement belge de Londres), en ligne sur <http://extranet.arch.be:8180/Conseil1/?lg=fr>

1.1.2. Ministère belge des Affaires étrangères (Bibliothèque et Archives africaines) - Bruxelles

Correspondance

- RWA 105, « Famine pendant la 2^e guerre mondiale. 1945-1946 »
- RWA 426, RWA 427, « Fourniture de semences, vivres, listes des décès, centres d'accueil, divers, remerciements »
- RWA 5 (8), « Famine 1944 »

Rapports

- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, Dossier AI (1424), n° 105, «Famine pendant la 2eme guerre mondiale, 1945-1946». Service de l'Information, *Lutte contre les famines au Ruanda-Urundi*, 1946
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 34. Résidence du Ruanda-Urundi, *Rapport annuel*, 1942-1944
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 58 (8). Résidence du Ruanda, *Rapport annuel*, 1943
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 9 (1) Conseils Supérieurs du Pays du Ruanda (Inama)
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 64 (16). Résidence du Ruanda. Territoire d'Astrida, *Rapport annuel*, 1943
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 67 (10). Résidence du Ruanda. Territoire d'Astrida, *Rapport agricole*, 1943

- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 75 (9). Résidence du Ruanda. Territoire de Biumba, *Rapport agricole*, 1943-1944
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 79 (9). Résidence du Ruanda. Territoire de Kibungu, *Rapport agricole*, 1943-1944
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 83 (17). Résidence du Ruanda. Territoire de Kigali, *Rapport annuel*, 1944
- - Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 88. Résidence du Ruanda. Territoire de Kisenyi, *Rapport annuel*, 1944
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 91 (27). Résidence du Ruanda. Territoire de Nyanza, *Rapport annuel*, 1943 ; 1945
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 92. Territoire de Nyanza, *Note spéciale concernant la lutte contre la famine*, 1944
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines, RA/RU 96 (18). Résidence du Ruanda. Territoire de Ruhengeri, *Rapport annuel*, 1943-1944
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RA/RU 88, *Efforts entrepris pour combattre la famine*, 1944
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Rapport de l'Administrateur André Pierlot, 1944
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 426. Note du 8/1/1944 de l'administrateur d'Astrida René Bourgeois
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427. Rapport de quinzaine n° 8 de l'agronome Jean Lens au résident, 1944
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. RWA 427, *Rapport sur le fonctionnement du centre d'accueil de Kabaya*, 1944
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. T/217. Organisation des Nations Unies. Conseil de Tutelle. Mission de Visite dans le territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi sous administration belge, 1948

Fiches du personnel

- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. RU 4681/627, Fiche matricule René Bourgeois
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. K510/3160, Fiche matricule Jean Paradis

- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. K588/3582, Fiche matricule Georges Sandrart
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. RU 4909/1802, Fiche matricule André Pierlot
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. K600/3664, Fiche matricule Alfred Synave
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. K750/4914, Fiche matricule Daniel Vauthier
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. RU 4804/1307, Fiche matricule Marcel Dessaint
- Ministère des Affaires étrangères. Archives africaines. Service du Personnel d'Afrique. K1103/6557, Fiche matricule Gaston Feltz

1.1.3. Archives du KADOC (Documentatie – en Onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenlevig – KULeuven)

- Archief Witte Paters Noviciaat Varsenare, 3-4, Père PAUWELS M, *Ce que plantent, mangent et boivent nos Banyaruanda.*
- Archives d'Albert de Vleeschauwer, Dossier n°473 « *Dossier inzake de organisatie en het beleid van de administratie in Belgisch Kongo (ondermeer tegenover de hongersnood van Ruanda-Urundi in 1943-1944, ziektes van de inheemse bevolking, natuurbeheer, etc), 1941-1945* »

1.1.4. Archives de la Société des Missionnaires d'Afrique / Pères Blancs (Maison Généralice, Rome)

- Daires de la mission de Kabgayi, 1942-1944
- Daires de la mission de Kaduha, 1943-1944
- Daires de la mission de Kanyanza, 1944
- Daires de la mission de Kigali, 1943-1944
- Daires de la mission de Mibirizi, 1944
- Daires de la Mission de Muramba, 1943-1945
- Daires de la mission de Nemba/Gitovu, 1943-1944
- Daires de la mission de Nyamasheke, 1943-1944

- Diaires de la mission de Nyanza, 1943-1944
- Diaires de la mission de Nyarubuye, 1943-1944
- Diaires de la mission de Nyundo, 1942-1945
- Diaires de la mission de Rulindo, 1941-1945
- Diaires de la mission de Rwamagana, 1943-1944
- Diaires de la mission de Rwaza, 1942-1944
- Diaires de la mission de Zaza, 1941-1944
- Cahier du Conseil de la mission de Zaza, 1943
- Lettre du 21/2/1944 de Mgr Classe au Supérieur Général Des Pères Blancs
- Rapports annuels 1939-1945

1.1.5. Archives de la Société des Sœurs missionnaires de Notre Dame d'Afrique/Sœurs Blanches (Maison Généralice, Rome)

- Diaire de Notre Dame du Kivu-Nyundo, 1941-1944
- Diaire de Notre Dame de l'Assomption – Rwaza, 1943
- Rapport de la mission de Kabgayi, 1943-1944
- Rapport de la mission de Save B5068/3, 1940-1941

1.2. Sources officielles éditées

- Belgique. Ministère des Colonies, *Plan décennal pour le développement économique et social du Ruanda-Urundi*, Bruxelles, Les Éditions De Visscher, 1951
- Belgique. Ministère des Colonies, *Rapport sur l'administration belge du Ruanda-Urundi pendant l'année 1927 présenté aux Chambres par le Premier Ministre, Ministre des Colonies*, Bruxelles, 1928
- Belgique. Ministère des Colonies, *Rapport sur l'administration belge du Ruanda-Urundi pendant les années 1939-1944 présenté aux Chambres par M. le Ministre des Colonies*, Bruxelles, 1947
- Règlement n° 89 du Résident du Ruanda, in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1931
- « Ordonnances n°16/AE du 22/3/1943 et n°17/AE du 27 mars 1943 », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943

- Loi du 21/08/1925 sur le Gouvernement du Ruanda-Urundi, in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1925
- Ordonnance d'administration générale du 17/3/1932, n° 26/AIMO, fixant l'organisation territoriale du Territoire du Ruanda-Urundi, in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1932
- « Ordonnance législative n° 112 F.P. du 11/6/1940 – Réquisitions », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1940
- « Ordonnance n°6/A.E. du 7/4/1943 interdisant toute sortie de produits vivriers des territoires du Burundi », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943
- « Ordonnance n°26/A.E. du 26/5/1943 sur la fixation des prix minima et maxima de vente du bétail destine à la boucherie. », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943
- « Ordonnance n°27/A.E. du 1^{er}/6/1943 fixant au Ruanda-Urundi les prix d'achats minima aux indigènes pour certains produits de culture et de récolte », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943
- « Ordonnance législative n° 348/A.I.M.O. du 5/10/1943, sur les juridictions indigènes au Ruanda-Urundi », in *Annexe au Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi 1943*
- Ordonnance n° 64/AE du 16/11/1943 autorisant la fabrication des fromages au Ruanda-Urundi, in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi 1944*
- « Ordonnance n°56/A.E. du 18/11/1943, interdisant la fabrication des fromages au Ruanda-Urundi », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943
- « Ordonnance n°66/AE du 27/12/1943 interdisant le recrutement dans le Territoire de Kigali », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1943
- « Ordonnance n° 70/AIMO du 20/11/1944 relative à l'application de l'ordonnance législative n° 347/AIMO du 4 octobre 1943 », in *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 1944
- Société des Nations. Commission Permanente des Mandats, *Procès-verbal de la Trente-troisième Session tenue à Genève du 08 au 19 novembre 1937 comprenant le Rapport de la Commission au Conseil, Genève, 1937*
- Société des Nations. Commission Permanente des Mandats, *Procès-verbal de la Trente-cinquième Session tenue à Genève du 24 octobre au 8 novembre 1938 comprenant le Rapport de la Commission au Conseil, Genève, 1938*
- Société des Nations. Commission Permanente des Mandats, *Procès-verbal de la Trente-septième session tenue à Genève du 12 au 21 décembre 1939 comprenant le Rapport de la Commission au Conseil, Genève, 1939*

1.3. Souvenirs et témoignages

- BOURGEOIS René, *Témoignages. Tome 1, volume 2 : fonctionnaire territorial (1931-1961)*, 1987
- CARR Rosamond H, *Le pays aux milles collines. Ma vie au Rwanda*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2004
- DE MEIRE Georges F.J, « Où en est le Ruanda ? », in *Grands Lacs*, LXI, 7, n° 85, 1946, p. 38
- RYCKMANS Pierre, *Dominer pour servir*, Bruxelles, L'Édition Universelle, 1948
- RYCKMANS Pierre, *Messages de guerre*, Bruxelles, Maison Ferdinand Larcier, 1945
- SPEKE H. John, *Journal of the discovery of the source of the Nile*, New York, Harper and Brothers Publishers, 1868
- VAN DER WEYDEN J., « Wat gebeurt er in Rwanda ? », in *Nieuw Afrika*, LXII, 1-2, (1946), p. 13-19
- VAN OVERSCHELDE Antoine, «Le Vicariat du Ruanda», in *Lovania*, n°10, (1946), p. 9-31
- VAN SACEGHEM René, « La Famine », in *L'Echo du Kivu* du 20/8/1943

1.4 Sources publiées en ligne

- Les Archives Æquatoria, *Correspondance Kagame – Hulstaert*, [en ligne], http://www.aequatoria.be/archives_project/CorrKagame.html (Page consultée le 25/07/2011)

1.5. Sources orales

- BOURGOIS Paul, entretien oral, 30/03/2011. Membre de la Société des Missionnaires d'Afrique / Pères Blancs. Missionnaire au Rwanda de 1946 à 2005
- DE RENESSE Wenceslas, entretien oral, 06/04/2011. Membre de la Société des Missionnaires d'Afrique / Pères Blancs. Missionnaire au Rwanda à partir de 1944
- NTABOMVURA Venant, entretien écrit, 13/03/2011 (Courriel). Élève au Groupe Scolaire d'Astrida, dans la section d'assistants médicaux.

II. Travaux et instruments de travail

- BOTTE Roger, « Rwanda and Burundi, 1889-1930: Chronology of a Slow Assassination», Part 1, in *The International Journal of African Historical Studies*, 18, 1, (1985), p. 53-91 ; 18, 2, p. 289-314

- BOURQUIN Marie-Thérèse, « VAUTHIER Marcel, Alfred, Charles », in Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, *Nouvelle Biographie Nationale*, 1, Bruxelles, 1988, p. 360-362
- BUREGEYA Silas, *Les paysans du Bumbogo face aux autorités traditionnelles et coloniales (1900-1956)*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, UNR, Butare, 1996
- BUSHAYIJA Antoine, «Fiche biographique et mariage de Rudahigwa », in *Dialogue* n° 188, avril-juillet 2009, p. 6-11
- Central Intelligence Agency, *The World Factbook. Rwanda. Geography* [en ligne], <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/rw.html>, (Page consultée le 04/08/2011)
- CODERE Helen, *The biography of an African society. Rwanda 1900-1960 based on forty-eight Rwandan autobiographies*, Tervuren, MRAC, 1973
- CORNET Anne, *Histoire d'une famine : Rwanda 1927-1930. Crise alimentaire entre tradition et modernité*, Louvain-la-Neuve, Centre d'histoire de l'Afrique, 1996
- CREPEAU Pierre, *Parole et sagesse. Valeurs sociales dans les proverbes du Rwanda*, Tervuren, MRAC, 1985
- D'HERTEFELT Marcel, *Les clans du Rwanda ancien. Eléments d'ethnosociologie et d'ethnohistoire*, Tervuren, MRAC, 1971
- DORSEY Learthen, *Historical dictionary of Rwanda*, Lanham, Scarecrow Press, 1994
- DORSEY Learthen, *The Rwandan colonial economy, 1916-1941*, Thèse de doctorat, Michigan, Michigan State University, Département d'histoire, 1983
- DRACHOUSSOFF Vladimir et al, *Le développement rural en Afrique centrale 1908-1960/1962*, Tome 1, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 1991
- FELTZ Gaëtan et BIDOU Jean-Etienne, « La famine manori au Burundi 1943-1944 », in *Revue Française d'Histoire d'Outre-mer*, vol. LXXXI, n° 304, (1994), p. 265-304
- GAKUBA Laurent, *Rwanda 1931-1959. Dernières décennies de la monarchie sous la colonisation belge*, Paris, La Pensée Universelle, 1992
- GILLE A et VAN DEN ABEELE M, « RYCKMANS Pierre-Maria-Joseph », in Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, *Biographie Belge d'Outre-Mer*. VII, Fascicule A, Bruxelles, 1989, p. 416-426
- GILLE A, « SANDRART Georges-Victor », in Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, *Biographie Belge d'Outre-Mer*. VII, Fascicule B, Bruxelles, 1989, p. 335-336
- GROUPE JEUNE AFRIQUE. Les Guides Écofinance, *Le Rwanda. Le pays et son potentiel économique*, 2005

- HABIMANA Bonaventure et HARROY Jean-Paul, « Instauration et abrogation des cultures vivrières obligatoires au Rwanda », in *Civilisations*, 30 (1980), 3-4, p. 177-213
- HATEGEKIMANA Jean-Baptiste, *Les réactions paysannes face aux travaux imposés dans la sous-chefferie Kigeyo-Ngabo (1929-1959)*, mémoire de licence en histoire, inédit, UNR, Ruhengeri, 1994
- HARROY Jean-Paul, « MUTARA III Charles-Léon-Pierre-Rudahigwa », in Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, *Biographie Belge d'Outre-Mer*. VII, Fascicule C, Bruxelles, 1989, p. 768-771
- HASQUIN Herve, *Dictionnaire d'histoire de Belgique : les hommes, les institutions, les faits, le Congo Belge et le Ruanda-Urundi*, Namur, Didier Hatier, 2000
- HEREMANS Roger, « Agriculture et paysages rwandais à travers des sources missionnaires (1900-1950) », in *Cultures et Développement*, vol 14/1, (1982), p. 3-41
- JUNGERS Eugène, « L'agriculture indigène au Ruanda-Urundi », in *Bulletin de la Société belge d'Etudes et d'Expansion*, n° 123, (1946), p. 323-327
- KAGAME Alexis, « Le Rwanda et son roi », in *Æquatoria* 8 (1945), p. 41-58
- KAGAME Alexis, « Les poètes du Ruanda et la famine », in *Jeune Afrique*, IV, n°9, (1950), p. 5-13
- KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda*, Tome I, Butare, Éditions de l'Université nationale du Rwanda, 1972
- KAGAME Alexis, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda, Tome 2 : 1853-1972*, Butare, Editions de l'Université nationale du Rwanda, 1975
- KALIBWAMI Justin, *Le catholicisme et la société rwandaise, 1900-1962*, Paris, Société Nouvelle Présence Africaine, 1991
- KALIMBA N.P. Célestin, « Rwanda : Les frontières », in BYANAFASHE Déogratias (dir), *Les Défis de l'historiographie rwandaise, T.1 : Les faits controversés*, Butare, Éditions de l'Université nationale du Rwanda, 2004, p. 150-159
- KANIMBA Célestin et MESAS Thierry, *Artisanat au Rwanda. La vannerie*, Saint-Maur, Éditions SÉPIA, 2000
- KANIMBA Célestin et MESAS Thierry, *Les arts du feu au Rwanda. Poterie et fer forgé*, Saint-Maur, Éditions SÉPIA, 2004
- KANIMBA M. Célestin, *Rwanda. La formation du Rwanda à partir du 15^e siècle*, Gand, Claerhout, 2008
- KAYIHURA Michel, « Composantes et relations sociales au Rwanda précolonial, colonial et post-colonial », in BYANAFASHE Déogratias (dir), *Les Défis de l'historiographie*

rwandaise, T.1 : Les faits controversés, Butare, Éditions de l'Université nationale du Rwanda, 2004, p. 163- 191

- KAYUMBA Charles « Le Système de Clientélisme Pastoral (Ubugake) », in BYANAFASHE Déogratias (dir), *Les Défis de l'historiographie rwandaise, T.1 : Les faits controversés*, Butare, Éditions de l'Université nationale du Rwanda, 2004, p. 206- 215

- LABIO L, « L'automobile au secours du Ruanda en 1943 », in *L'Armée et la Nation*, V, 1, 1950, p. 74-75

- LACGER Louis de, *Ruanda. Deuxième partie : le Ruanda Moderne*, Namur, Grands Lacs, 1939

- LINDEN Ian, *Church and revolution in Rwanda*, Manchester, Manchester University Press, 1977

- LINDEN Ian, *Christianisme et pouvoirs au Rwanda (1900-1990)*, Paris, Karthala, 1999

- LUGAN Bernard, « Famines et disette au Rwanda », in *Cahiers d'Outre-mer*, 38 (150), (1985), p. 151-174

- MBANDAHE Augustin, *L'action de l'église catholique dans le domaine de la santé au Rwanda (1922-1952)*, mémoire de licence inédit, UCL, Louvain-la-Neuve, 1990

- MUGESERA Antoine, « Les progrès du Rwanda sous Rudahigwa : avancées et retards », in *Dialogue* n°188, avril-juillet 2009, p. 54-115

- MUKANGILIYE Colette, *Les missions protestantes belges au Rwanda, 1921-1961*, Mémoire de licence, inédit, Université libre de Bruxelles. Faculté des sciences sociales, politiques et économiques, 1979

- MULIGANDE Benjamin, *Gahini : Une mission anglicane au Buganza. Rôle religieux, politique, économique et socio-culturel (1922-1980)*, Mémoire de licence en histoire, inédit, UNR, Butare, 2000

- MURASANDONYI Théodomir, « Le mythe de Ryangombe », in *Cahiers Lumière et Société. Histoire I*, n° 5, (1997), p. 45-67

- MUZUNGU Bernardin, « État rwandais précolonial », in *Cahiers Lumière et Société. Histoire III*, n°7 (1997), p. 3-17

- MUZUNGU Bernardin, « Ubwiru comme philosophie politique du Rwanda précolonial », in *Cahiers Lumière et Société*, n° 40, (2008)

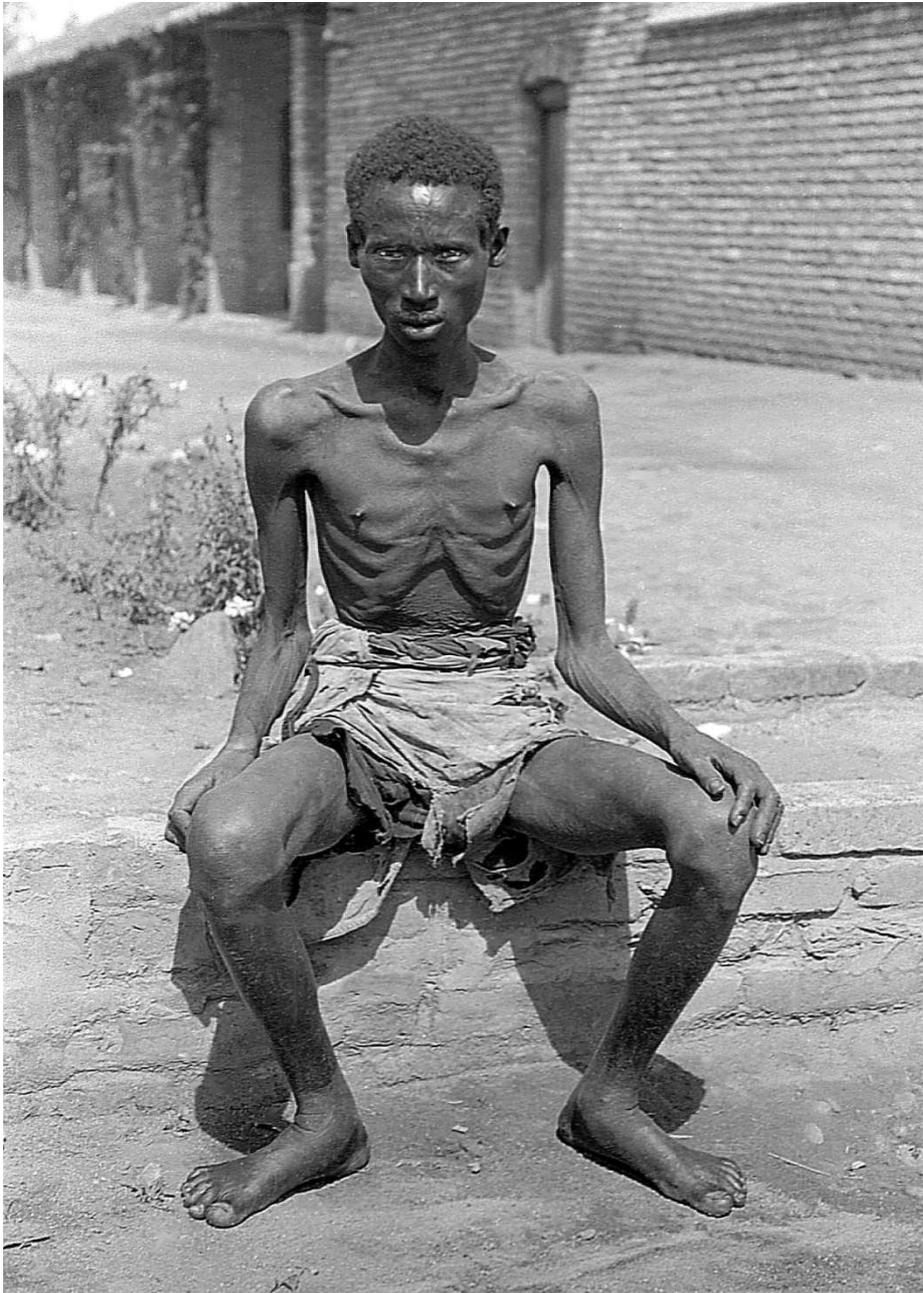
- MUZUNGU Bernardin, « Le problème des races au Rwanda », in *Cahiers Lumière et Société* n°42, (2009)

- MVUYEKURE Augustin, *Le catholicisme au Burundi, 1922-1962. Approche historique des conversions*, Paris, Karthala, 2003

- NEWBURY Catharine, *The cohesion of oppression: a century of Clientship in Kinyaga*, Thèse de doctorat, Rwanda, Ann Arbor, UMI, 1977
- NGOMANZUNGU Joseph, *L'épiscopat de Mgr Laurent Deprimoz (1943-1955) : une période de consolidation de la foi et de rwandisation de l'Eglise dans une société en transformation*, Thèse de doctorat en Histoire religieuse, Rome, Université pontificale grégorienne, Faculté d'Histoire et de Biens Culturels de l'Eglise, 2010
- NOTHOMB Dominique, *Petite histoire de l'Église Catholique au Rwanda*, s.l., [1962]
- PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU Baudouin, *Le Rwanda. Son effort de développement. Antécédents historiques et conquêtes de la révolution rwandaise*, Bruxelles, Editions de Boeck, Kigali, Editions rwandaises, 1972
- REYNTJENS Filip, *Pouvoir et droit au Rwanda : droit public et évolution politique, 1916-1973*, Tervuren, MRAC, 1973
- RUDAKEMWA Fortunatus, *L'évangélisation du Rwanda 1900-1959*, Paris, L'Harmattan, 2005
- RUMIYA Jean, *Le Rwanda sous le régime du mandat belge (1916-1931)*, Paris, L'Harmattan, 1992
- RUTAYISIRE Paul, *La christianisation du Rwanda (1900-1945). Méthode missionnaire et politique selon Mgr Classe*, Fribourg, Editions universitaires, 1987
- RUTEMBESA Faustin, « À propos de l'usage du concept "féodalité" dans l'étude de la société rwandaise », in BYANAFASHE Déogratias (dir), *Les Défis de l'historiographie rwandaise, T.1 : Les faits controversés*, Butare, Éditions de l'Université nationale du Rwanda, 2004, p. 192-205
- RWANYINDO Leonard, *Le bilan du travail missionnaire de la Société belge des Missions protestantes au Congo au Rwanda de 1921 à 1959*, Thèse de doctorat en théologie, inédit, Faculté universitaire de Théologie protestante de Bruxelles, année académique 2003-2004
- SINDAYIGAYA Hubert, *Évolution de l'organisation politique et sociale du Ruanda-Urundi (1931-1952)*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, UCL, 1973
- TORRENS Antoine, *Vaches rwandaises. La place des vaches dans la culture rwandaise*, [en ligne], <http://vachesrwandaises.canalblog.com/>. (Page consultée le 4/8/2011)
- VAN DEN ABEELE M, « JUNGERS Eugène », in Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, *Biographie Belge d'Outre-Mer*. VI, Bruxelles, 1989, p. 562-566
- VANSINA Jan, *Le Rwanda ancien. Le royaume nyiginya*, Paris, Karthala, 2001
- WILLAERT M, « PARADIS Jean Joseph Ghislain », in Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, *Biographie Belge d'Outre-Mer*. VII, Fascicule C, Bruxelles, 1989, p. 312-314

ANNEXES

Annexe 1: Photographie d'un affamé



Source: Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photos Service, Namur

Annexe 2 : Photographie d'un enfant affamé



Source: Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photos Service, Namur

Annexe 3 : Photographie de jeunes hommes affamés



Source: Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photos Service, Namur

Annexe 4 : Photographie d'une femme et de son enfant



Source: Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photos Service, Namur

Annexe 5 : Photographie d'une file de personnes aux distributions de vivres



Source: Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photos Service, Namur

Annexe 6 : Photographie d'une distribution de vivres



Source : Source: Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photos Service, Namur

Annexe 7 : Photographie du vice-gouverneur Eugène Jungers (2^e à partir de la droite)



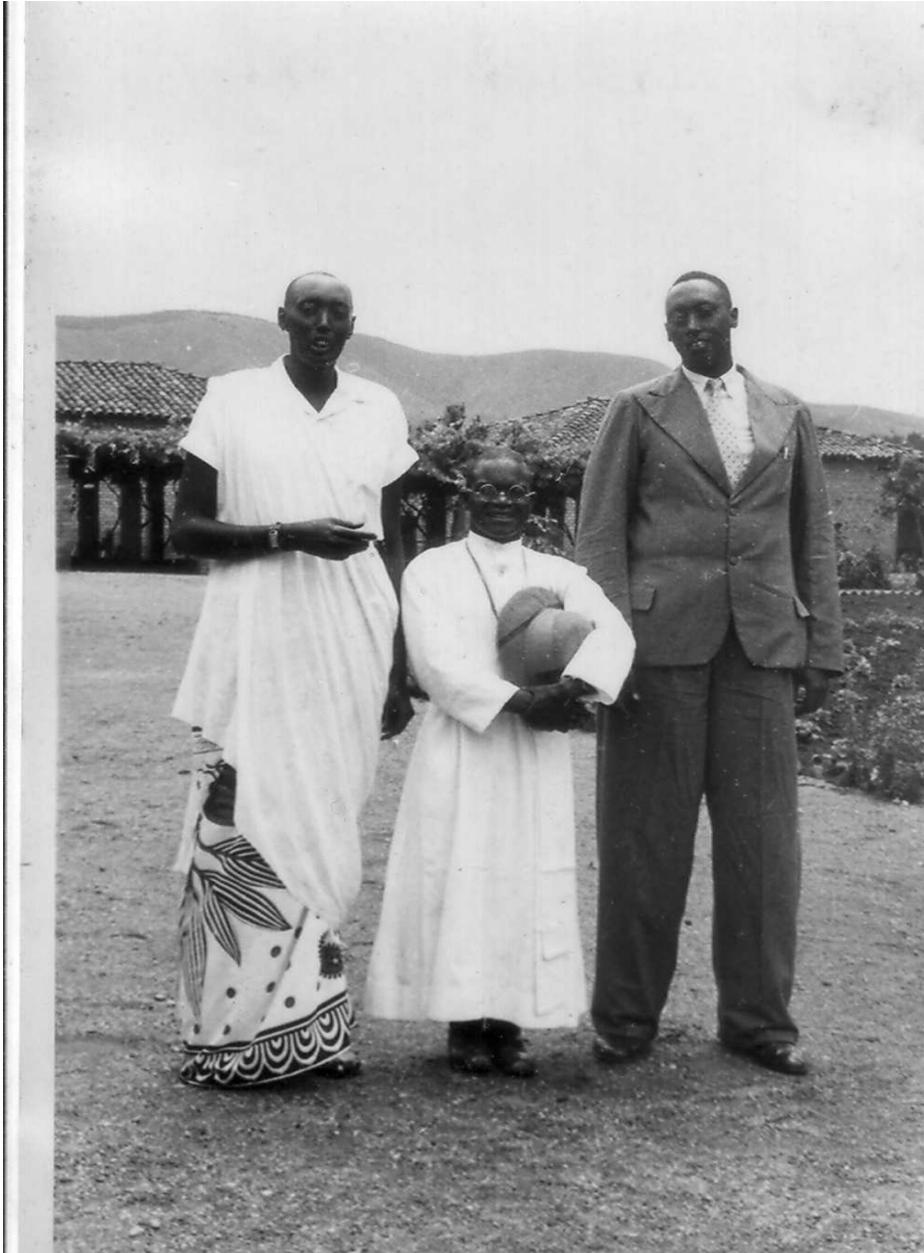
Source : Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photos Service, Namur

Annexe 8 : Photographie du *Mwami* Mutara III Rudahigwa



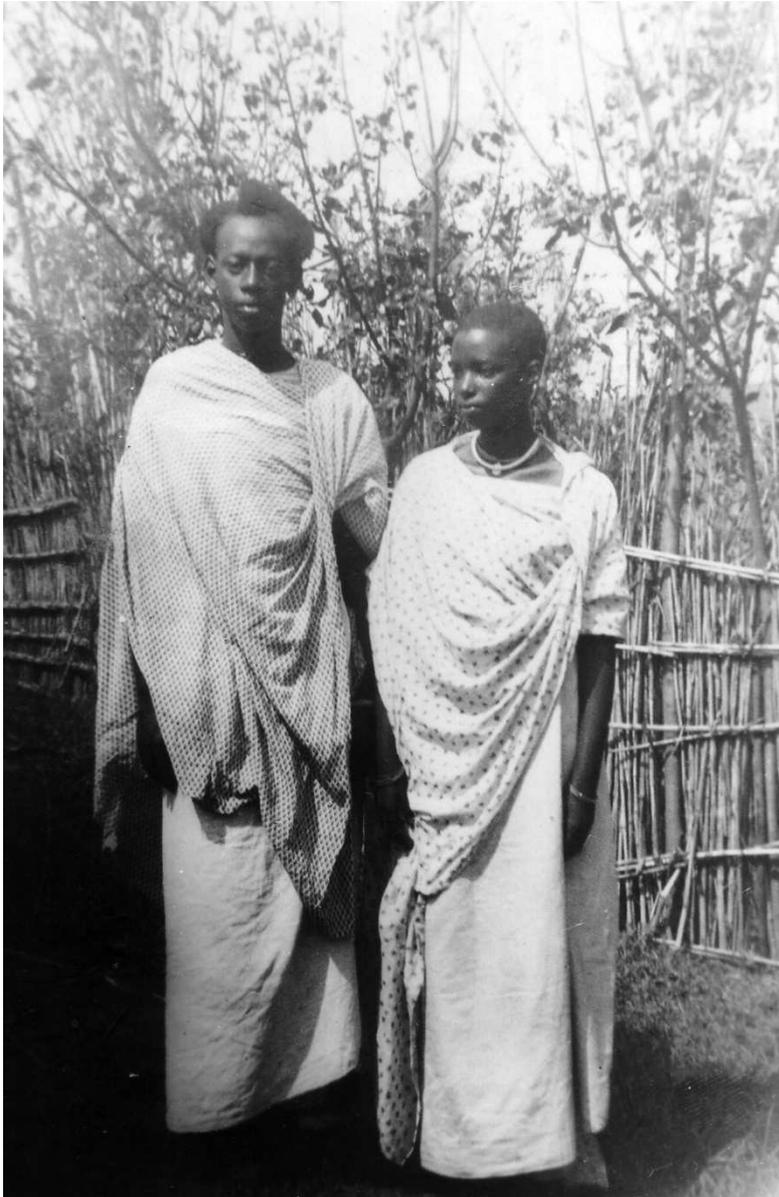
Source : Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photothèque, Rome

Annexe 9 : Photographie du *Mwami* Mutara III Rudahigwa (en costume traditionnel) et du prince Étienne Rwigemera (en costume européen), en compagnie du Père Kiromba



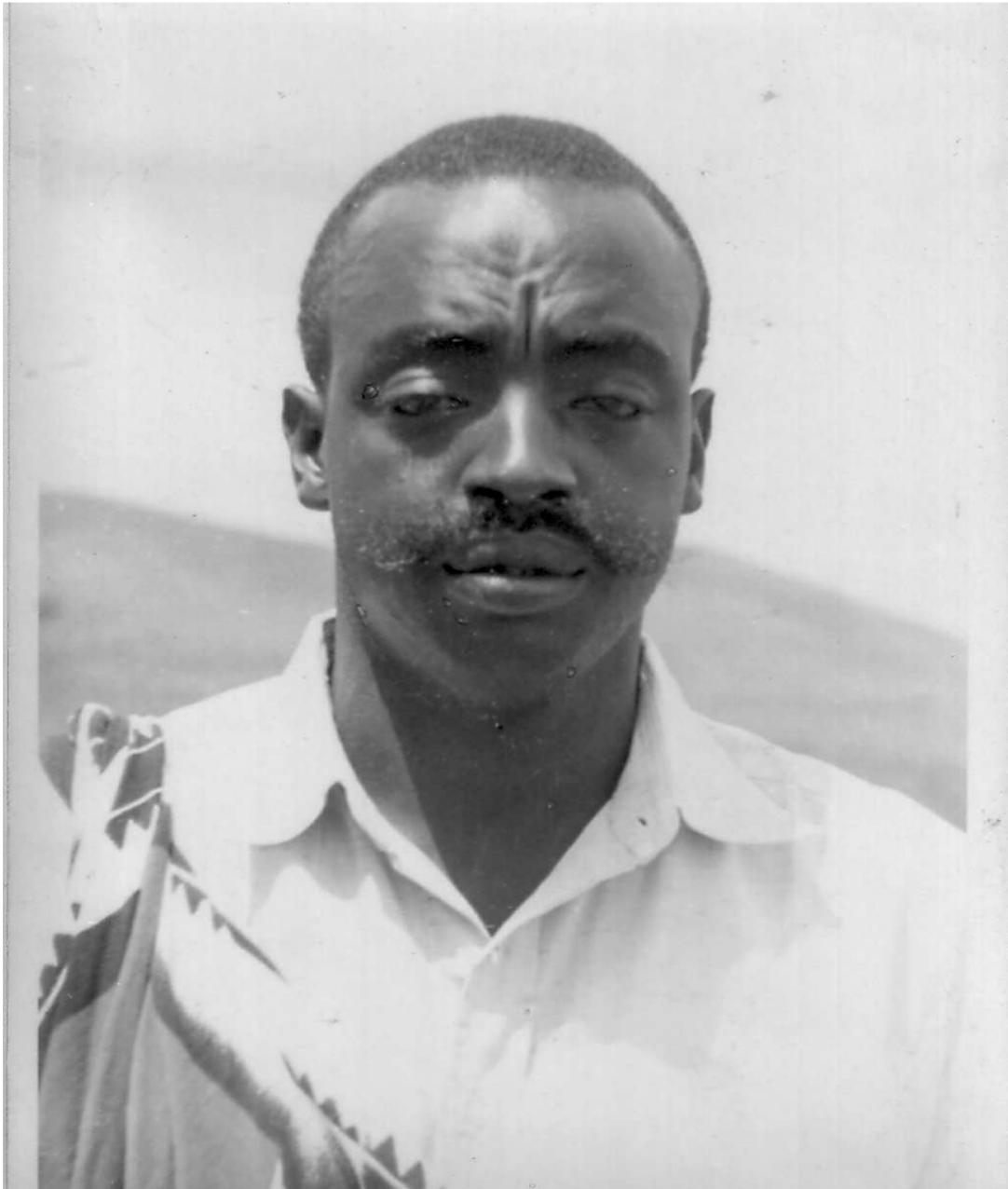
Source : Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photothèque, Rome

Annexe 10 : Photographie du chef François Rwabutogo de la province du Buganza et de son épouse Thérèse



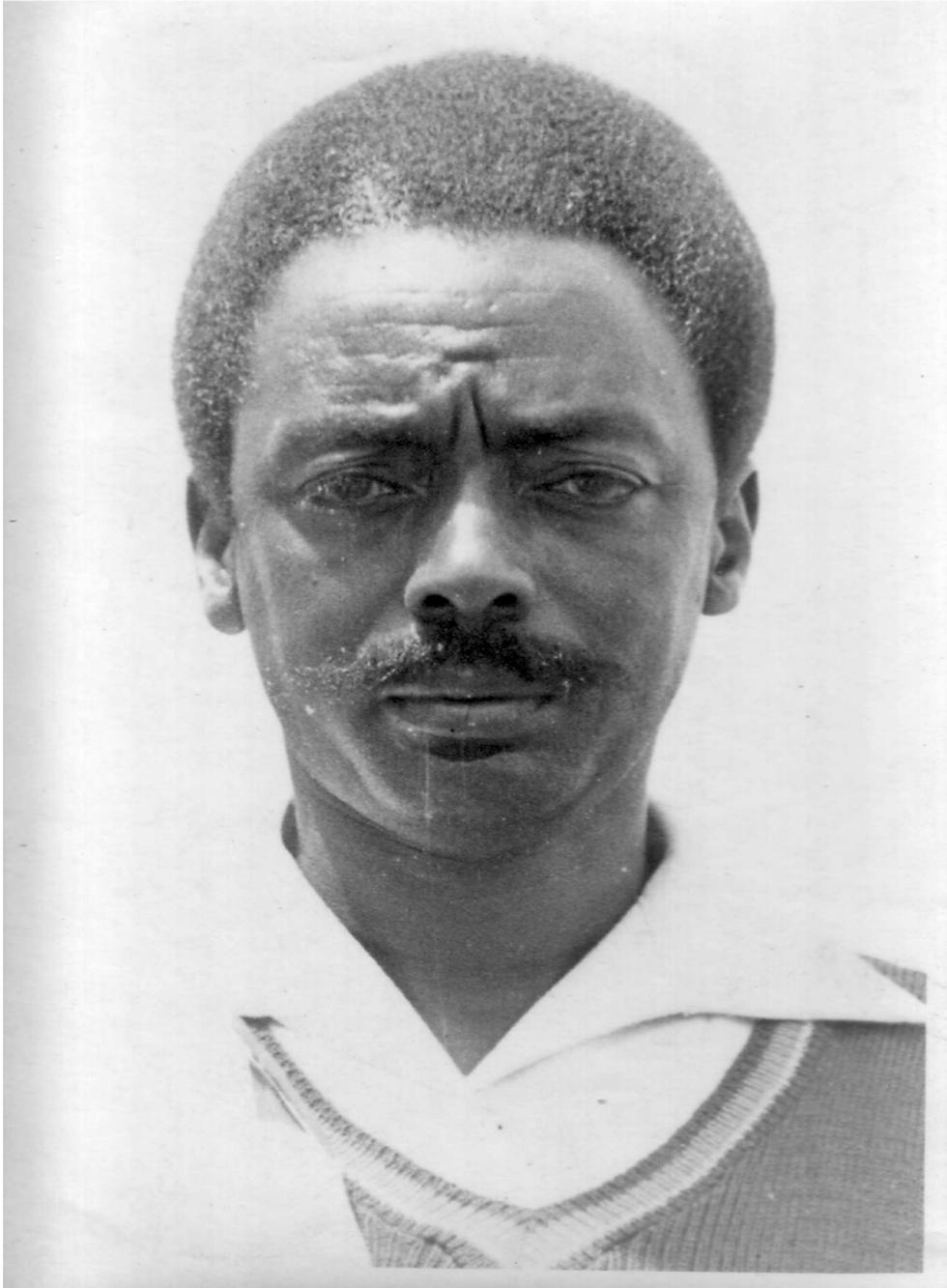
Source : Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photothèque, Rome

Annexe 11 : Photographie du chef Godefroid Kamuzinzi de la province du Bugoyi



Source : Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photothèque, Rome

Annexe 12 : Photographie du chef Semugeshi de la province du Bufundu



Source : Société des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs, Photothèque, Rome

Annexe 13: Centres d'accueil

Centre d'accueil	Territoire	Confession	Responsable
1. Astrida (Ngoma)	Astrida	Catholique	Le Père Maximilien Klep
2. Biumba	Biumba	Catholique	
3. Cyanika	Astrida	Catholique	Abbé Jean Bizimana
4. Gahini	Kibungu	CMS	Dr. Thomas B. Bryan
5. Gishita	Shangugu		
6. Gitovu	Ruhengeri	Catholique	Abbé Gallican Bushishi
7. Rwankeri	Ruhengeri	Adventiste du 7e jour	Le Pasteur Tarr
8. Gitwe	Nyanza	Adventiste du 7e jour	Le Pasteur Maxime Duplouy
9. Janja	Ruhengeri		
10. Kabaya	Kisenyi	Laic	Madame Labiau
11. Kabgayi	Nyanza	Catholique	Le Père Maurice Belloy
12. Kakitumba	Biumba		
13. Kamonyi	Nyanza	Catholique	Le Père Jacques Florin
14. Kanyanza	Nyanza	Catholique	L'abbé Noël Lyarakabije
15. Kibeho	Astrida		
16. Kigali	Kigali	Catholique	Le Père Antoon Janssens
17. Kigeme	Astrida	CMS	Dr. Stanley Smith
18. Kirinda	Nyanza	SBMP	Le Pasteur Marc M. Huart
19. Kisenyi	Kisenyi		
20. Kivuye	Biumba		
21. Kiziguru	Kibungu	Catholique	Le Père Alphonse Pattyn
22. Muramba	Kisenyi	Catholique	L'abbé Aloys Bigirumwami
23. Murunda	Kisenyi	Catholique	
24. Muyunzwe	Nyanza	Catholique	L'abbé Thaddée Ngirumpatse
25. Nyange	Kisenyi	Catholique	Le Père Pierre Weber
26. Nyanza	Nyanza	Catholique	Le Père Léon Delmas

Centre d'accueil	Territoire	Confession	Responsable
27. Nyarubuye	Kibungu	Catholique	Le Père Jean Parmentier
28. Nyundo	Kisenyi	Catholique	Le Père Albert Pages
29. Remera-Rukoma	Nyanza	SBMP	Le Pasteur Josué Honore
30. Rubengera	Nyanza	SBMP	Le Pasteur Edgard Durand
31. Rulindo	Biumba	Catholique	Le Père Hocheden
32. Rusororo	Kibungu		
33. Rwamagana	Kibungu	Catholique	Le Père Pierre Van Heeswyck
34. Rwaza	Ruhengeri	Catholique	Le Père Charles Gesché
35. Save	Astrida	Catholique	Le Père Beneden
36. Shyira	Ruhengeri	CMS	Dr. Talbot G. Hindley
37. Zaza	Kibungu	Catholique	Le Père Robermans



Annexe 14 : Carte du Rwanda (Source : Belgique. Ministère des Colonies, *Plan décennal pour le développement économique et social du Ruanda-Urundi*, Bruxelles, Les Éditions De Visscher, 1951)